

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

POUR UN ETHOS ÉLOQUENT : LA MISE EN SCÈNE DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE DANS LA
LETTRE XII DE L'*HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE*

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

MARIE-LOU LAROUCHE

OCTOBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie sincèrement Dominique Garand, mon directeur et guru de la rhétorique, celui qui a bien voulu structurer et recadrer mes esquisses, celui qui soulevait à chaque fois des questions bien précises sur les idées –parfois peu claires– que j’avançais, celui qui accompagnait d’encouragements sympathiques chaque relecture qu’il faisait.

Je ne peux faire fi de la collaboration essentielle de Philippe Charland du Département d’histoire de l’UQÀM, devenu mon codirecteur. Outre ses notes de lectures et ses recommandations, il m’a donné à deux reprises un espace de réflexion sur la délicate et négligée question autochtone dans les cours sur l’histoire des Autochtones au Canada avant et après le XIX^e siècle.

Pour Lucie Robert, j’érigerai un petit monument, car sa rigueur intellectuelle et son érudition devraient être applaudies.

Je n’oublie pas non plus Isaac Bazié qui a généreusement financé une bonne partie de mon parcours universitaire par l’attribution de nombreux contrats tout en m’offrant, au passage, une dose d’inspiration.

Pour ceux et celles qui sont intervenus, de près ou de loin, sur ma motivation scolaire : Sylvain Brehm, Jean-Christian Pleau, Réal Ouellet et Jacinthe Martel, votre implication m’a poussée à questionner mes méthodes.

Un mot de reconnaissance pour toute ma famille et ma belle-famille qui n’ont cessé de me poser la question : « Pis, ta maîtrise? ».

À mon conjoint Louis-Philippe, qui a vécu avec moi cette rédaction au quotidien, et m’a écoutée soliloquer assez souvent pour prouver que du monologue peut jaillir la lumière...

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	7
LA POTHERIE, UN HISTORIEN TRADITIONNEL?	7
Écrire l'histoire	7
Écrire l'histoire des Autochtones au Canada français	9
Écrire l'histoire de la Nouvelle-France.....	17
L'historien traditionnel selon Charlevoix et Lahontan.....	19
L'histoire, la littérature et la rhétorique en Nouvelle-France	33
CHAPITRE 2	38
LE CHEVAUCHEMENT DES GENRES	38
Le conflit de codes.....	38
L'épistolaire et l'historique	40
La scène englobante de la Lettre XII.....	42
La Potherie et l'ethos	43
Le destinataire	45
Le discours épideictique.....	47
Le discours ethnologique.....	51
Les descriptions réalistes.....	54
Les commentaires personnels de l'auteur.....	58
La scène générique de la Lettre XII.....	66
CHAPITRE 3	68
LA SCÉNOGRAPHIE DE LA LETTRE XII.....	68
La scénographie comme scène d'énonciation.....	68
Le non-narré	72
L'alternarré.....	79

Le plaidoyer de La Potherie.....	86
Une négociation entre les scènes d'énonciation	92
CONCLUSION.....	97
BIBLIOGRAPHIE.....	102

RÉSUMÉ

Qu'ils soient composés par des explorateurs, des membres du clergé ou des diplomates, les écrits de la Nouvelle-France ont une forte portée rhétorique. Les fonctions qui leur sont attribuées, voire les motifs de rédaction de ces textes, sont généralement d'ordres politique, religieux ou économique. L'expression de ces fonctions ponctue la narration et se dessine de différentes façons. Dans la « Lettre XII » de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale*, Bacqueville de La Potherie se présente comme un témoin cohérent et lucide des circonstances entourant la Grande paix de Montréal de 1701. L'auteur rend compte des événements diplomatiques ayant mené à la signature de ce traité entre les nations autochtones alliées, les Iroquois et les Français. L'exclusion de La Potherie aux pourparlers de paix est la pierre angulaire de notre recherche.

En effet, les notions de conflit des codes et de scénographie révèlent l'ethos d'un narrateur sensé, sincère et sympathique. Dans notre mémoire, elles dévoilent un narrateur éclairé qui connaît le sujet traité. La première notion est le résultat du métissage entre des éléments référentiels antérieurs au texte et des éléments nouveaux qui y sont intégrés. La scénographie détermine les codes d'écriture que l'énonciateur choisit ou non de transgresser : elle est à la fois la provenance du discours et ce qui rend possible et essentiel ce discours, ce qui le légitime. Dans l'ouvrage, la scénographie du diplomate français créée par l'auteur relève de la fiction, mais elle s'inscrit dans la narration d'un fait historique, voire la signature d'un traité de paix. Tous ces éléments divergents contribuent à construire son ethos en organisant une « négociation » entre une scénographie de l'homme politique éclairé et la scène générique de l'historien traditionnel. Nous démontrons que la lettre dessine l'ethos d'un narrateur qui se fait valoir auprès de son destinataire, le ministre Jérôme Phélyppeaux de Pontchartrain. Avec son œuvre, l'auteur espère peut-être que ce dirigeant français exerce une pression sur le gouverneur de la Nouvelle-France, Louis-Hector de Callières, et insiste pour que ce dernier l'intègre aux pourparlers.

Mots clés : scénographie, ethos, conflit des codes, Bacqueville de La Potherie, grande paix de Montréal, rhétorique.

INTRODUCTION

En 2001, les musées et les historiens soulignaient le 300^e anniversaire d'un événement historique important, celui de la Grande Paix de Montréal de 1701. Dès lors, plusieurs publications ont paru sur l'aboutissement de cet accord. « Mais qui en a déjà entendu parler? Les Québécois? Les Canadiens? Les Français? Les peuples autochtones du Canada¹? », demandait-on en ouverture d'un ouvrage collectif sur le sujet. En effet, la date anniversaire a permis le lancement de plusieurs écrits entourant cet événement qui jusque-là était resté méconnu, voire même négligé par l'historiographie canadienne-française. Pourtant, la ratification d'un tel traité est de grande envergure. Signé à l'endroit où se trouve aujourd'hui le musée Pointe-à-Callière², l'accord du 4 août 1701 rassemble une quarantaine de nations autochtones des « Pays d'en haut », soit les nations entourant les Grands Lacs³ et les nations de la Ligue iroquoise ; « d'autres gagnent aussi Montréal par le Saint-Laurent : c'est le cas des Abénaquis d'Acadie, des Autochtones "domiciliés" qui vivent dans les villages ou "réductions" de la colonie française⁴ ». Cette entente rend compte d'une nouvelle approche politique sur le Nouveau Monde. Au début du XVIII^e siècle, « le roi de France Louis XIV (le "Roi Soleil") inaugure à cette date une nouvelle politique impérialiste en Amérique du Nord, décrétant que la Nouvelle-France [...] doit désormais servir de barrière à l'expansion anglaise dans l'intérieur du continent⁵ ». Le roi présente une colonie forte devant les voisins anglais. La conférence générale de paix fait partie des mesures entreprises par le roi à cette fin.

En effet, vers le milieu du XVII^e siècle, les guerres entre les Iroquois et les Autochtones alliés des Français nuisaient au développement et à l'expansion de la colonie française. Plusieurs historiens se sont interrogés sur les raisons de ces guerres, souvent appelées les guerres iroquoises. Dans son essai sur les politiques iroquoises avant la Grande Paix, José

¹ Dominique Legros et Moira McCaffrey, « Préface », dans Gilles Havard, *Montréal, 1701 : Planter l'Arbre de Paix*, Montréal, Recherches amérindiennes du Québec et Musée McCord d'histoire canadienne, 2001, p. 8.

² Situé dans le Vieux-Montréal à l'angle de la rue de la Commune et de la rue Place-d'Youville.

³ Gilles Havard, *op. cit.*, p. 11.

⁴ *Idem.*

⁵ *Id.*

Antonio Brandão soulève quelques hypothèses sur cet état de belligérance. Selon lui, au XVII^e siècle, la guerre constituait un élément central de la culture iroquoise⁶. De plus, les Cinq-Nations⁷ ont vu leur population baisser de façon considérable après les épidémies de la petite vérole (la variole)⁸ et les attaques faites sur eux par d'autres nations autochtones⁹. Afin de compenser ces pertes humaines, la prise de prisonniers lors de raids permettait aux Iroquois de grossir les rangs en adoptant les captifs comme les leurs :

Une fois adopté, le prisonnier était traité comme s'il avait toujours été un Iroquois et s'il remplaçait un mort, il obtenait tous les droits et privilèges du défunt. Cette pratique a permis aux Iroquois de conserver une population assez grande pour constituer une puissante force politique¹⁰.

Après plusieurs tentatives de pacification de la part des Européens, les Iroquois sont forcés de conclure une entente. L'emplacement géographique des Cinq-Nations leur assurait la possibilité de négocier avec la colonie de la Nouvelle York¹¹ et les Français¹². Toutefois, le traité de Ryswick, signé aux Pays-Bas en septembre 1697, met fin à tout conflit entre la France et l'Angleterre. Les colonies subissent les conséquences de cette entente et « les Iroquois [perdent] l'avantage du soutien militaire, purement théorique, des Anglais¹³ ».

⁶ José António Brandão, *Your fyre shall burn no more*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1997, p. 31. « Warfare, then, was a central element of seventeenth-century Iroquois culture. »

⁷ Cette appellation fait référence aux nations constituant la Ligue iroquoise installée au sud du Lac Ontario : les Tsonnontouans (Senecas), les Goyogouins (Cayugas), les Oneiouts (Oneidas), les Onontagués (Onondagas) et les Agniers (Mohawks).

⁸ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701 : Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1992, p. 68. « Tout au long du XVII^e siècle, la population des Cinq Nations, comme la population autochtone du nord-est de l'Amérique, a été décimée par l'assaut microbien. »

⁹ José António Brandão, *op. cit.*, p. 73: « The Iroquois were continually losing people due to onslaughts of their enemies and disease. »

¹⁰ *Ibid.*, p. 41. « [A] prisoner, once adopted, was treated as if he had always been an Iroquois, and if he replaced someone who had died, he assumed all the rights and privileges of the deceased. This practice enabled the Iroquois to retain a large enough population to remain a powerful political force well into the eighteenth century. »

¹¹ Sur les relations entre les Iroquois et New York, voir l'article de Daniel K. Richter, « Cultural Brokers and Intercultural Politics: New York-Iroquois Relations, 1664-1701 » (*voir bibliographie*).

¹² Sur la question de la « neutralité iroquoise », voir l'article de Richard Haan, « The Problem of Iroquois Neutrality: Suggestions for Revision » (*voir bibliographie*).

¹³ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, *op. cit.*, p. 80.

Malgré les factions¹⁴ à même la ligue, les Iroquois acceptent de conclure une paix. Plusieurs conditions sous-tendent la ratification de la Grande Paix de Montréal, notamment le retour des prisonniers capturés lors des différents raids, un enjeu sur lequel nous reviendrons dans nos deuxième et troisième chapitres. Finalement, la conclusion de la paix à l'été 1701 résulte de nombreuses missions et relations diplomatiques entre tous les acteurs mentionnés précédemment.

Évidemment, les données contextuelles précédentes ne prétendent pas expliciter tous les enjeux de cet événement. Elles visent seulement à dresser un portrait général de la situation en Nouvelle-France à l'époque où a été rédigée la Lettre XII de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale*¹⁵ de Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie, objet de notre analyse. Cette lettre déploie la narration des événements qui ont précédé la signature du traité de paix. La narration de la lettre est composée des harangues énoncées par les orateurs lors des rencontres avec le gouverneur général Louis-Hector de Callières. Dans son ouvrage sur la Grande Paix de Montréal de 1701, Gilles Havard avance que l'Autochtone « qui manie le verbe avec dextérité se trouve disposé à jouer lui aussi un rôle politique et diplomatique : parole et pouvoir entretiennent des rapports étroits¹⁶ ».

Selon la conjoncture, une personnalité particulière pouvait prendre la parole au nom de plusieurs nations, non seulement pour celles qui étaient absentes mais aussi pour celles qui se trouvaient présentes lors de la conférence. [...] L'orateur serait choisi pour ses qualités d'expression, ce qui n'est pas forcément lié à sa stature au sein de sa nation¹⁷.

S'apparentant parfois au travail du sténographe, le texte de La Potherie rapporte les discours comme si l'auteur en avait été témoin. Pourtant, le narrateur est absent des pourparlers et du Conseil général de paix. Cet élément rend riche la portée rhétorique de cet

¹⁴ *Ibid.*, p. 112.

¹⁵ Claude-Charles Le Roy [dit] Bacqueville de la Potherie, « Lettre XII », dans *Histoire de l'Amérique septentrionale : relation d'un séjour en Nouvelle-France*, Paris, Nion et Didot, 1722, 171 p. *Désormais, nous nous référerons à cette source seulement avec les initiales du titre (HAS) afin d'alléger le texte.

¹⁶ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, *op. cit.*, p. 20-21.

¹⁷ Mathieu d'Avignon, Denys Delâge et Yann Guillaud, « Les signatures amérindiennes : Essai d'interprétation des traités de paix de Montréal de 1700 et de 1701 », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 31, no 2, 2001, p. 30-31.

écrit. « De 1698 à 1701, bien qu'il n'ait pris aucune part officielle aux pourparlers de paix, il les suit de près. Il est à Montréal et à Sault-Saint-Louis au cours de l'été de 1701. Il a eu également accès à des documents qu'il se plaît à citer¹⁸. » Alors que tout document de l'époque était manuscrit à la plume et à l'encre, comment l'auteur a-t-il fait pour rapporter les propos des partis présents? « D'après le père Jules Tailhan, jésuite, éditeur du *Mémoire de [Nicolas] Perrot*, ce dernier aurait non seulement fourni à La Potherie des renseignements oraux, mais il lui aurait même communiqué des mémoires devenus aujourd'hui introuvables¹⁹. » En effet, il y a certainement une confusion quant à la provenance des propos énoncés.

Le principal document sur lequel [l'historien] peut s'appuyer, [...] est vraisemblablement rédigé à partir d'un texte de Perrot, si bien que le biographe est amené à comparer ce qu'affirme Perrot dans son ouvrage à ce qu'écrit Bacqueville de La Potherie sous l'influence de Perrot²⁰.

La Potherie s'est donc fié sur les propos de Perrot dont certains demeurent égarés. Ces hypothèses, cependant, ne concernent que le deuxième tome de l'*HAS*, non pas le quatrième, d'où provient la Lettre XII. Pour ce volume, Joseph-Edmond Roy soutient que La Potherie a tiré ses sources d'un jésuite présent, soit le Père Jacques Bruyas, « missionnaire chez les Iroquois²¹ ». À la fin de la lettre écrite l'été 1700, il affirme raconter « ce qui [lui a] été

¹⁸ Léon Pouliot, « Le Roy de La Potherie, dit Bacqueville de La Potherie », dans John English et Réal Bélanger (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, University of Toronto et Université Laval, 2000, <www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=947&&PHPSESSID=nqej1bjvb461q7nr3u2sgbe56>, consulté le 17 mars 2010.

¹⁹ *Ibid.* « La Potherie connut Perrot au Canada, et [...] son second volume n'a pu, dans sa presque totalité, être écrit que sur des renseignements fournis par Perrot, [...] sauf un très petit nombre de pages, le style, dans ce même volume diffère sensiblement de celui des trois autres, et, par sa contexture lâche, incorrecte et embarrassée, rappelle, le plus souvent à s'y méprendre, le style de Perrot ; ce qui ne s'expliquerait point dans l'hypothèse de communications purement verbales faites par ce dernier à La Potherie. »; Jules Tailhan, dans Nicolas Perrot, *Mémoire sur les [...] Sauvages de l'Amérique septentrionale*, New York, Johnson Reprint Corporation, 1968, p. 316.

²⁰ Pierre Berthiaume, « Introduction », dans Nicolas Perrot, *Mœurs, coutumes et religion des Sauvages [...]*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 15, en ligne, <site.ebrary.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/lib/uqam/docDetail.action?docID=10239243>, consulté le 14 septembre 2012.

²¹ Cornelius J. Jaenen, « Jacques Bruyas », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, *op. cit.*

confirmé par un Jésuite [le P. Bruyart], témoin oculaire de toutes choses²². » Cette lettre a été écrite un an avant la tenue de la Grande Paix et l'hypothèse d'un Perrot rapporteur vise surtout le deuxième tome de l'*HAS*, rédigé quelques années avant la paix de Montréal. Est-il plausible de supposer que le jésuite Bruyas et Nicolas Perrot lui font encore des comptes rendus à l'été 1701? Nul n'est en mesure de le vérifier. Néanmoins, nous nous intéressons davantage à l'exclusion de La Potherie au Conseil général de paix et de son mécontentement quant à cet ostracisme²³. Notre mémoire portera sur l'effort que met l'auteur à persuader son lecteur de la véracité de son propos. Nous nous proposons d'étudier les stratégies rhétoriques et narratives mises en œuvre et l'effet qu'elles sont appelées à produire sur le destinataire de la lettre.

Comme nous le démontrerons, le texte est composé d'un métissage de plusieurs types de discours, notamment l'historique, l'épistolaire et l'ethnologique. Cette divergence est commune pour l'époque et rejoint l'horizon d'attente²⁴ du lecteur contemporain du XVIII^e siècle. Toutefois, les tensions génériques révèlent une difficulté encourue par tous les écrivains, d'hier à aujourd'hui. Comment fait-on pour écrire quelque chose de nouveau avec un matériau qui ne l'est pas? Le chevauchement générique est un des symptômes révélant cette contrariété. Pour écrire du « neuf », on doit intégrer des éléments connus. La Potherie est confronté au même défi, c'est le nœud du conflit de codes²⁵ élaboré par André Belleau.

Dans l'énonciation même de cette problématique s'immisce la notion de « scénographie » élaborée par Dominique Maingueneau dans *Le discours littéraire*²⁶. Elle se

²² Joseph-Edmond Roy, « Claude-Charles Le Roy de La Potherie », dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Section 1, 1897, p. 17 et p. 21, en ligne <www.archive.org/details/cihm_12824>, consulté le 17 mars 2010.

²³ Voir chap. 3; Toutefois, l'article de Joseph-Edmond Roy sur l'auteur prétend qu'il a assisté aux pourparlers : « Ici, La Potherie est un témoin oculaire et digne de foi. Il a vu, de ses yeux vu, et il aime à le dire » (Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 38). C'est pourtant Roy qui a retranscrit la lettre de La Potherie adressée au ministre Pontchartrain dans laquelle il se plaint de son exclusion aux « assemblées publiques ». (*Ibid.*, p. 17. Nous en reproduisons un extrait dans notre troisième chapitre.)

²⁴ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, 305 p.

²⁵ André Belleau, « Le conflit des codes dans l'institution littéraire québécoise », *Liberté*, no 134, mars-avril 1981, p. 15-20.

²⁶ Dominique Maingueneau, *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, 262 p.

trouve en amont et en aval du texte, elle constitue l'énonciation qui doit la légitimer. La scénographie de Maigneueau englobe toutes les scènes d'énonciation du texte, toutes les traces « d'un discours où la parole est mise en scène²⁷ ». L'analyse de ces traces laissées par l'auteur dans la Lettre XII fait ressortir l'ethos²⁸ d'un narrateur désirant se faire valoir auprès de son auditoire.

Lorsque les auteurs de l'époque rendent compte d'une réalité historique au XVIII^e siècle, leurs textes sont généralement teintés d'une intention, d'une motivation particulière. La Lettre XII s'inscrit dans ce type d'écrits. Elle est générée non pas par le seul désir de construire l'histoire du Nouveau-Monde, mais aussi par une série de facteurs extérieurs au récit historique narré. Les fonctions qui sous-tendent ces œuvres révèlent une narration guidée par les volontés des auteurs. Les stratégies rhétoriques et narratives nous énoncent ces éléments motivationnels, nous dévoilent une fenêtre sur la réalité de cette époque. Dans le cas de La Potherie, les éléments rhétoriques dessinent la structure d'un plaidoyer. Peu de discours, aujourd'hui comme hier, sont privés de portée rhétorique; notre auteur ne fait pas exception à cette règle. La dernière partie de notre mémoire élabore une hypothèse expliquant cette charpente rhétorique, voire la fonction de la Lettre XII. Notre analyse s'inscrit dans une problématique à laquelle tout écrivain est confronté, une question incessante en études littéraires : pourquoi écrit-on?

²⁷ *Ibid.*, p. 192

²⁸ Les critiques ne s'entendent pas sur la graphie de ce concept. Michèle Aquien et Georges Molinié dans le *Dictionnaire de rhétorique et de poétique* l'orthographient avec un accent aigu (« éthos »), Roland Barthes évoque la racine grecque (*éthé*), alors qu'Olivier Reboul utilise l'épellation « ethos », sans marques typographiques et sans italiques. Dans notre mémoire, nous préconisons cette dernière graphie.

CHAPITRE 1

LA POTHERIE, UN HISTORIEN TRADITIONNEL?

Écrire l'histoire

Personne n'en doute, le genre historique au XXI^e siècle obéit à des contraintes méthodologiques que ne connaissait pas celui du XVIII^e siècle. La théorisation du genre est répandue et la recherche est abondante dans un cas, alors que dans l'autre, elle en est au stade embryonnaire. Notons que le caractère historique de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* n'a pas de facto sa place comme objet d'étude d'un mémoire de maîtrise en littérature. Les œuvres produites à l'époque de la Nouvelle-France s'immiscent aujourd'hui dans le corpus littéraire, mais elles comprennent des éléments appartenant à d'autres disciplines. Cependant, le champ des études littéraires a institué des connaissances relatives aux codes génériques, à la rhétorique et à tout ce qui entoure l'énonciation du discours : c'est par ce biais que nous nous immisçons en historiographie. Dans ce premier chapitre, une première définition générale de l'histoire délimitera un espace référentiel pour l'époque actuelle. Ensuite, la réception critique d'une œuvre historique abordera la problématique du genre : de quelle façon les critiques ont-ils défini cet aspect générique?

En premier lieu, l'ouvrage *Sur l'histoire*¹ de Krzysztof Pomian circonscrit des balises quant à la narration historique. Selon lui, l'histoire est une « discipline savante » et elle a la spécificité de « distinguer les faits des fictions ». Autrement dit, le genre historique traite des faits et doit les « constater », voire les rapporter tels qu'ils sont, alors que les artistes sont plutôt des « fabricants² » de faits. Cependant, les historiens n'ont généralement pas assisté aux éléments desquels ils font la narration. Comment peuvent-ils rapporter les faits ou les événements auxquels ils n'ont pas participé?

¹ Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, 410 p.

² *Ibid.*, p. 8.

Un des aspects [...] les plus problématiques de l'histoire [c'est] la prétention qu'affichent les historiens professionnels à la pratiquer non pas en tant que genre littéraire mais en tant que branche du savoir, à se passer du secours de la mémoire, à faire du passé un objet de connaissance, à être en mesure de reconstituer ce qui est arrivé à des époques ou dans des endroits où l'on n'était ni ne pouvait être présent soi-même, voire ce dont personne auparavant n'a été conscient, et à prouver que les allégations qu'on énonce à ce propos sont des constats et non pas des inventions³.

En fait, ils doivent convaincre le lecteur que ce qu'ils écrivent sont des faits et non pas des créations d'événements. Ils rendent compte d'un passé qu'ils n'ont pas nécessairement vécu, mais que d'autres ont rapporté : ils développent donc des stratégies de rédaction, s'appuient sur des documents et se réfèrent à des sources dont ils doivent évaluer la fiabilité afin de recréer un épisode historique. Le lecteur doit être persuadé que leur propos est vrai, que les événements qu'ils transcrivent constituent une réalité, peu importe qu'ils aient été présents ou pas.

Une narration se donne donc pour historique lorsqu'elle comporte des marques d'historicité qui certifient l'intention de l'auteur de laisser le lecteur quitter le texte et qui programment les opérations censées permettre soit d'en vérifier les allégations, soit de reproduire les actes cognitifs dont ses affirmations se prétendent l'aboutissement⁴.

Selon Pomian, si le lecteur peut vérifier les éléments explicités dans le texte, voire partir des traces laissées par l'auteur afin de refaire les étapes qui ont mené aux conclusions explicitées, « une narration se donne pour historique ». En ce sens, ce type de narration se distingue du genre littéraire puisque les éléments qui y sont mentionnés peuvent être soumis à un contrôle de vérification. Cet examen s'exerce généralement par les traces écrites des faits concernés, notamment dans les archives, dans les livres, dans les revues citées⁵, etc.

Et si le sens ne peut être saisi sous la forme d'une connaissance particulière qui serait tirée du réel ou qui lui serait surajoutée, c'est parce que tout « fait historique » résulte d'une praxis, qu'il est déjà le signe d'un acte et donc l'affirmation d'un sens. Il résulte des procédures qui ont permis d'articuler un mode de compréhension en discours de « faits »⁶.

³ *Idem.*

⁴ *Ibid.*, p. 34.

⁵ *Ibid.*, p. 35.

⁶ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 50.

La littérature n'affiche pas d'entrée de jeu cette intention. Évidemment, certaines œuvres littéraires – notamment les romans historiques – comportent des éléments réels et démontrables, ils renvoient à des faits attestés par l'historiographie. Ce genre romanesque intégrera des faits dans un récit et rendra plus accessible au lecteur l'apprentissage de ces événements historiques. Ce genre littéraire, toutefois, ne démontrera pas nécessairement « l'intention de se soumettre à un contrôle de son adéquation à la réalité extra-textuelle passée dont elle traite⁷ ».

Finalement, la littérature aujourd'hui se distingue de l'histoire par les objectifs affichés par le projet d'écriture, mais conserve encore un lien avec le genre historique :

Dans toutes ces aires linguistiques, elle se construit un champ propre, de plus en plus restreint, qui la sépare progressivement des discours "objectifs" scientifiques, philosophiques, religieux, juridiques et politiques, tout en regardant avec l'histoire un lien encore assez ferme. La littérature moderne se laisse entrevoir, "subjective", nationale et centrée sur le moi créateur⁸.

Pomian et Certeau rapportent des problématiques actuelles quant à l'écriture de l'histoire. Comme nous l'avons expliqué précédemment, ce type de narration doit reposer sur des faits et doit développer des preuves pouvant faire l'objet d'un contrôle par le lecteur. L'analyse de la réception critique d'un ouvrage historique démontrera davantage de balises quant aux limites de la narration historique. Elle démontrera de quelle façon et selon quels critères l'écriture de l'histoire s'est définie au Canada français.

Écrire l'histoire des Autochtones au Canada français

Nous avons donc fait état de la narration historique de façon générale. À présent, nous allons examiner la question en insistant plus précisément sur les éléments reliés à notre corpus, c'est-à-dire les Iroquois et la Grande Paix de 1701. En effet, l'écriture historique a longtemps fait l'objet d'un discours critique équivoque. Ce genre n'a pas nécessairement comporté de balises claires et s'est différencié avec ambiguïté de la littérature. La réception critique, à la parution du texte *Iroquoisie* de Léo-Paul Desrosiers en 1947, en offre un bon

⁷ *Ibid.*, p. 34.

⁸ Maurice Lemire (dir.), *La vie littéraire au Québec : La voie française des nouveaux sujets britanniques*, tome 1, Sainte-Foy (Qué.), Presses de l'Université Laval, 1991, p. 21.

exemple. Le territoire que l'auteur appelle « Iroquoisie » est « le pays des Iroquois [...] au sud des Grands Lacs, au cœur d'un triangle dont les pointes correspondraient aujourd'hui à New York, Détroit et Montréal⁹ ». Ce premier tome recense les événements survenus en Nouvelle-France et ses alentours entre les Autochtones alliés, les Iroquois et les Français, de 1534 à 1652¹⁰. Ce pan de l'histoire a mené à la Grande Paix de Montréal de 1701 dont La Potherie fait la narration dans la Lettre XII. Les articles produits à la publication du premier tome d'*Iroquoisie* aideront à définir un modèle canonique quant à l'écriture de l'histoire. De plus, ils établiront de quelle façon l'histoire des Autochtones était produite et reçue à l'époque où les différents genres littéraires au Canada français n'avaient pas nécessairement de balises clairement définies.

Aujourd'hui, le lecteur a accès aux quatre tomes de l'ouvrage de Desrosiers. Cependant, les trois derniers tomes n'ont été publiés que récemment, en 1998, soit cinquante ans après la publication du Tome 1; cette édition critique a été élaborée par Denis Vaugeois et présentée par Alain Beaulieu. Le quatrième tome d'*Iroquoisie* traite de la même époque que le Tome 4 de l'*HAS*. En ce sens, la réception critique du dernier tome d'*Iroquoisie* aurait été plus intéressante à analyser, puisqu'elle traite des événements qui ont mené à la Grande Paix de Montréal de 1701. Toutefois, Desrosiers n'a pu publier les trois derniers tomes de son vivant, faute de financement¹¹, l'édition au Québec ayant souffert à cette époque de l'envoi massif de fonds de l'Amérique pour le rétablissement de l'Europe, soit le Plan Marshall¹². Il reste peu de capital pour la province et ses publications. Ce n'est qu'à la mort de Desrosiers que la « Fondation Lionel-Groulx » reprend son manuscrit de 2000 pages; l'édition critique de 1998

⁹ Denis Vaugeois, quatrième de couverture, dans Léo-Paul Desrosiers, *Iroquoisie*, Sillery (Qué.), Septentrion, 1998, 324 p.

¹⁰ Le premier tome de l'édition de 1947 traite des années 1534 à 1646, alors que l'édition de Denis Vaugeois et Alain Beaulieu débute en 1534, mais se poursuit jusqu'en 1652.

¹¹ Lionel Groulx rend compte de cette réalité dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française (RHAF)* : « la suite de *Iroquoisie* de M. Léo-Paul Desrosiers [...] ne tarde à paraître qu'en raison du coût pratiquement prohibitif de l'édition dans ces temps de malheur » (Lionel Groulx, « Vie de l'institut », *RHAF*, vol. 2, no 2, septembre 1948, p. 313-318). Il publie finalement des parties de ses tomes en remettant quelques articles à Gérard Malchelosse, secrétaire des Dix dès 1952 : « Je savais que c'était le meilleur de mon travail, [...] mais je ne voyais pas le moyen de financer l'édition des autres volumes et de les entasser dans ma cave. » (Denis Vaugeois, « Cinquante ans plus tard », dans Léo-Paul Desrosiers, *op. cit.*, 1998, p. viii.)

¹² Jean Provencher, *Chronologie du Québec*, Montréal, Boréal, 1991, p. 170.

résulte de cette prise en charge. La réception de cet ouvrage nous intéresse particulièrement, car à l'époque entourant la publication du premier tome, l'écriture de l'histoire canadienne-française n'est pas une écriture allant de soi. Les sujets qu'elle doit traiter et la forme sous laquelle elle doit se présenter ne sont pas prédéfinis par les mêmes balises que la narration historique actuelle. L'étude de la réception critique d'*Iroquoisie* nous permettra de démontrer l'évolution de la critique historique au Québec et le resserrement des critères pour ce genre d'écriture. Ces propos, entre autres, délimiteront des barèmes de base sur lesquels se fier pour traiter du chevauchement des genres, dans notre deuxième chapitre, et ils révéleront comment Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie se démarque de ces critères.

En effet, selon les critiques, cet ouvrage détonne des autres œuvres traitant de l'histoire canadienne et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, il offre une représentation des personnages historiques complètement différente de celle retrouvée dans les manuels d'histoire de l'époque : « *Iroquoisie* nous les montre comme ils étaient : non plus comme les petits saints de nos manuels d'histoire, qui ressemblent [...] aux personnages de l'Histoire sainte [...] mais comme des hommes pratiques, dont la religion était la France, et le Seigneur le roi¹³ ». L'auteur défait l'image sanctifiée des Jacques Cartier et Samuel de Champlain créée dans les manuels d'histoire et Pierre Baillargeon, fondateur de la revue *Amérique française*, le souligne : « sans doute beaucoup d'historiens ont loué Champlain, mais le portrait qui ressort des pages de M. Desrosiers ne leur cède point en beauté et en justesse de ton et de pensée¹⁴ ». Ces critiques signalent l'apport de l'ouvrage de Desrosiers dans l'histoire canadienne-française : il présente d'une nouvelle façon, plus réaliste, des personnages historiques importants comme Cartier et Champlain. Sans l'énoncer explicitement, c'est une narration plus objective que subjective que les critiques préconisent.

De plus, ils sont nombreux à souligner la pertinence de cet ouvrage et le travail de recherche important qui l'a précédé. Marie-Claire Daveluy, membre de l'Académie canadienne-française, souligne cet élément : « pensé et repensé, vu avec ses contours, ses dimensions [...] chaque aspect de la vie canadienne aura meilleure chance de prendre sa

¹³ Pierre Baillargeon, « Léo-Paul Desrosiers de l'Académie canadienne-française. *Iroquoisie* », *La Patrie*, 2 novembre 1947, p. 91.

¹⁴ Marie-Claire Daveluy, « Une forte étude. *Iroquoisie* », *Notre Temps*, 20 décembre 1947, p. 4.

place véritable et de paraître avec des proportions exactes, dans la composition générale du tableau¹⁵ ». En effet, l'importance de faire une représentation « exacte » de l'histoire canadienne-française est relevée : « M. Desrosiers ne se contente pas d'établir les faits, il en cherche les causes, étape par étape, jusqu'à l'origine¹⁶ ». Les critiques reprochent souvent aux historiens de ne pas inscrire les événements traités dans un « tableau » complet, une vue d'ensemble.

Pour avoir, dans le passé, fait de nombreuses coupes arbitraires dans notre histoire, des historiens, pleins de bonne volonté et de bonne foi, mais peu habiles ou inaptes à manier cet instrument délicat et dangereux qu'est la critique historique, ne nous ont laissé qu'une image pâle, aux contours imprécis, sans attraits, ou pis encore une imagerie à dégoûter l'enfant le plus stupide¹⁷.

Sa représentation de l'histoire canadienne-française est plus complète puisqu'elle dépeint plusieurs fragments dans leur contexte général. Cette citation représente explicitement le sentiment désabusé de Jean-Pierre Houle, « responsable de la page littéraire du Devoir en 1948¹⁸ », au sujet de la narration historique de l'époque. Comparer cette histoire à « une image pâle aux contours imprécis » fait resurgir les lacunes de ces narrations historiques que le critique qualifie d'incomplètes, de floues. L'ouvrage de Desrosiers se démarque de ce lieu commun, car « *Iroquoisie* renouvellera [la] connaissance par trop fragmentaire de notre histoire¹⁹ ». En effet, la critique dénote un épuisement quant aux imprécisions des historiens, comme si, enfin, cet ouvrage ne répétait pas ces omissions. De plus, « le rôle que joua un grand et puissant groupe d'Indiens dans cette histoire fut beaucoup trop important pour [que Desrosiers] ne lui donne pas la principale place dans sa narration²⁰ ». Ernest Bentz rappelle le rôle prédominant des Iroquois dans l'ouvrage de Desrosiers, mais surtout dans ce volet de l'histoire du Canada français. On applaudit la vue d'ensemble de ce chapitre historique et surtout, qu'elle paraisse avec des « proportions

¹⁵ *Ibid.*, p. 6.

¹⁶ Jean Luce, « Iroquoisie (1534-1646) », *La Presse*, 6 décembre 1947, p. 65.

¹⁷ Jean-Pierre Houle, « l'Histoire. Iroquoisie », *Le Devoir*, 27 septembre 1947, p. 8.

¹⁸ Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec : Le temps des éditeurs 1940-1959*, Montréal, Fides, 2004, p. 408.

¹⁹ Jean-Pierre Houle, *loc. cit.*, p. 8. *C'est nous qui soulignons.

²⁰ Ernest Bentz, « Iroquoisie de Léo-Paul Desrosiers », *Notre Temps*, 31 décembre 1947, p. 3.

exactes ». Selon ces citations, l'auteur d'*Iroquoisie* renouvelle le genre historique. Plus précisément, le propos des critiques permet de nommer les différences entre l'historiographie d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Par la place attribuée aux Autochtones dans son œuvre et par sa méthode d'écriture, l'auteur fait figure de pionnier au Canada français et se situe entre deux époques de la narration historique.

De plus, les articles entourant la publication de 1947 soulèvent, à plusieurs reprises, la présence importante des différentes sources citées dans l'ouvrage. Afin de dresser un tableau complet de l'histoire des Autochtones alliés et non-alliés, son auteur puise ses références des écrits officiels et non officiels de l'époque. Pour écrire *Iroquoisie*, l'auteur a consulté les Relations et le Journal des Jésuites, les archives de l'état de New York et de la Nouvelle Hollande et les publications de « Champlain, de Lescarbot, de Marie de l'Incarnation, de Dollier de Casson, de Sœur Morin, de Sagard, de Chrestien Le Clercq, de Nicolas Perrot²¹ » de Pierre Boucher²², etc. Il consulte et cite des sources de la Nouvelle Hollande dont les *Van Rensselaer Bowier Manuscripts*²³ écrit par le « *Patroon*²⁴ » de Fort Orange (devenu Albany, dans l'état de New York) et le *Journal*²⁵ de Harmen Meyndertsz Van den Bogaert²⁶, un chirurgien néerlandais qui a voyagé chez les Agniers et les Oneidas dans les cantons des Iroquois²⁷.

²¹ Lionel Groulx, « Desrosiers (Léo-Paul), de l'Académie canadienne-française, Iroquoisie [...] », *RHAF*, septembre 1947, p. 278.

²² Groulx souligne que Desrosiers « n'a négligé [...] que Pierre Boucher ». Pourtant, l'auteur de *l'Histoire naturelle du Canada* est cité à plusieurs reprises dans *Iroquoisie* (voir « Index » dans Léo-Paul Desrosiers, *op. cit.*, p. 314).

²³ Léo-Paul Desrosiers, *op. cit.*, 1998, p. 202.

²⁴ José António Brandão, *op. cit.*, p. 84. « Killiaen van Rensselaer, the patroon of the Fort Orange region »: Les auteurs utilisent *Patroon* en anglais plutôt que *Landlord* (seigneur), car la notion ne semble pas avoir de traduction adéquate représentative de cette fonction propre au système néerlandais.

²⁵ Harmen Meyndertsz Van den Bogaert, *A journey into Mohawk and Oneida country 1634-1635: the journal of Harmen Meyndertsz Van den Bogaert*, Syracuse (New York), Syracuse University Press, 1991, 77 p.

²⁶ Léo-Paul Desrosiers, *op. cit.*, 1998, p. 86.

²⁷ José António Brandão, *op. cit.*, p. 146 (« Harmen Meyndertsz Van den Bogaert, the Dutch surgeon who traveled among the Mohawks and Oneidas briefly »).

La réception de cet ouvrage démontre que le genre historique au Québec nécessite un renouvellement et mérite davantage de rigueur quant aux sources utilisées. Desrosiers est un des premiers à faire ce genre de travail exhaustif sur ce fragment de l'histoire autochtone. Malgré ces critiques positives, on insiste largement sur l'oubli de marques chronologiques et de références exactes aux sources citées, une omission commune à l'époque. L'ouvrage est séparé par années comme le serait un roman par des chapitres. Selon les critiques, l'insertion de ces dates est le seul indicateur chronologique utilisé par l'auteur et plusieurs le lui reprochent. L'auteur n'offre « aucune pièce justificative, aucune bibliographie, aucune note²⁸ ». En effet, il indique de nombreuses sources, mais spécifie très rarement la référence exacte à la citation paraphrasée. Par contre, Desrosiers a rajouté à la fin de son texte une section intitulée « Références ». Celle-ci est séparée en chapitres et indique, pour chacune des notes, l'auteur, le titre de la publication et un numéro de page. L'auteur démontre donc un souci bibliographique, même s'il ne mentionne pas l'édition pour toutes les sources citées²⁹. « Tous ces textes historiques que l'auteur ne cessait de grouper, de comparer, de solliciter le sens, ne pouvait-il les présenter eux-mêmes in extenso, rangés sous des rubriques logiques, dans l'ordre des temps qui les vit paraître³⁰. » Il aurait donc pu organiser les éléments historiques avec une chronologie rigoureuse et des références plus explicites selon Daveluy. René Girard, du périodique *Relations*, soulève également cette lacune formelle, car le lecteur « ne repère qu'avec un effort assez laborieux, les sources de l'historien³¹ ». De la même manière, on reproche le manque de cartes géographiques³² dans l'ouvrage, celles-ci auraient pu faciliter la compréhension de la lecture. En effet, les critiques soulignent explicitement la pertinence des sources et leurs références bibliographiques; non seulement ils tiennent à pouvoir retracer la provenance des propos soulevés dans l'ouvrage, mais ils veulent également pouvoir situer ces éléments selon une représentation géographique. Finalement, ils veulent des repères pour appuyer les éléments contenus dans l'ouvrage.

²⁸ Marie-Claire Daveluy, *loc. cit.*, p. 4.

²⁹ Cette section n'a pas été reproduite dans l'édition de 1998 publiée par Septentrion, mais elle a été consultée dans la première édition de 1947 des *Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française*.

³⁰ Marie-Claire Daveluy, *loc. cit.*, p. 4.

³¹ Lionel Groulx, « Desrosiers (Léo-Paul) », *loc. cit.*, p. 281.

³² Ernest Bentz, *loc. cit.*, p. 3. L'édition de 1998 a comblé partiellement cette lacune géographique.

Ces critiques énoncent des règles qui se rapprochent du propos de Pomian. Ceci démontre que le milieu intellectuel québécois de l'époque souligne et intègre les mêmes règles d'écriture que les historiens d'aujourd'hui. Concrètement, les propos tirés des articles à la parution d'*Iroquoisie* forment un modèle quant à l'écriture de l'histoire des Autochtones au Canada français : ils délimitent des façons de l'écrire, mais aussi, ce que les historiens doivent éviter.

Le passé est toujours fragmentaire, lacunaire et décontextualisé. Fragmentaire, parce qu'il nous arrive en morceaux. Lacunaire, parce que ceux-ci, même réunis, ne permettent jamais à eux seuls de reconstituer la totalité dont ils faisaient partie. Décontextualisé, parce qu'ils se trouvent dans un environnement différent de celui qui fut le leur à l'origine³³.

À cet égard, la réception critique de l'ouvrage de Desrosiers permet d'établir des balises théoriques pour reconstituer ce passé et le rendre accessible au lecteur. L'historien doit reconstituer les éléments « fragmentés » en réunissant le plus de « morceaux » possibles grâce à la consultation de nombreuses sources. De plus, l'inscription des événements dans leur contexte global contribue à « reconstituer la totalité dont ils faisaient partie³⁴ ». Pomian identifie les difficultés quant à l'écriture d'un passé. Or, les articles critiquant l'œuvre de Desrosiers rendent compte de ces mêmes problématiques concrètes et des façons d'y remédier.

Par ailleurs, ces mêmes critiques lient l'histoire à la littérature, une séparation qui n'allait pas de soi à la publication d'*Iroquoisie*. Édouard Laurent, notamment, étudie le style d'écriture de Desrosiers en l'inscrivant explicitement dans le genre littéraire.

[Son] style rappelle celui de l'école parnassienne, où par réaction contre le romantisme, les écrivains s'appliquaient à l'impersonnalité. Comme l'histoire est une science en même temps qu'un art, ce style est probablement celui qui se prête le mieux aux récits historiques³⁵.

Laurent intègre le genre historique aux domaines scientifique et artistique. En comparant le style de l'auteur à celui des parnassiens, il intègre l'histoire au genre littéraire. La fusion

³³ Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 63.

³⁴ *Idem.*

³⁵ Édouard Laurent, « Iroquoisie », *l'Action catholique*, 11 août 1948, p. 12.

des deux genres n'est pas inusitée à l'époque. Desrosiers lui-même se positionne dans le champ littéraire dans sa préface lorsqu'il se défend des reproches envisageables des critiques : « de tous les genres littéraires, l'histoire est celui qui exige le plus de temps³⁶ ». Il inscrit explicitement *Iroquoisie* en histoire, mais l'histoire comme un « genre littéraire ».

En effet, plusieurs soulignent le flou existant entre les narrations historique et littéraire. Guy Boulizon traite de « l'histoire de la "chose littéraire" au Canada³⁷ ». Le lecteur pourrait supposer que ce critique évoque la littérature et son histoire au Canada, pourtant, « l'histoire de la chose littéraire », c'est l'histoire des événements historiques importants; l'histoire est de facto liée à la littérature pour ce critique. La narration historique n'est pas encore un genre se dissociant de la littérature à la publication d'*Iroquoisie*. Cependant, les éléments nommés par les critiques font partie intégrante d'un modèle auquel le lecteur peut se référer pour définir le genre historique ainsi que pour démontrer le croisement entre le littéraire et l'historique. Aujourd'hui, cette délimitation n'est plus ambivalente; la littérature se distingue clairement de l'histoire.

Avec l'émergence des sciences exactes, le champ proprement littéraire s'est constamment rétréci : aujourd'hui la philosophie, l'histoire, la géographie, la linguistique se réclament des sciences. La littérature se limite maintenant presque uniquement aux œuvres d'imagination³⁸.

L'émergence de ces œuvres se retrouvant aux frontières de la littérature et de l'histoire a permis de différencier les deux genres. Plus ce type d'ouvrage est publié, plus les critiques délimitent ce que ces textes devraient ou ne devraient pas être. Évidemment, nous aurions pu insérer plusieurs exemples d'ouvrages traitant des Autochtones à différentes époques, du XVII^e au XXI^e siècle, afin d'offrir une représentation plus complète des changements observés dans ce type de narration. Cependant, notre objectif est de démontrer le flou narratif quant à cette écriture, ce que la réception critique de l'ouvrage de Desrosiers représente clairement.

³⁶ Léo-Paul Desrosiers, *op. cit.*, 1947, p. 8.

³⁷ Guy Boulizon, « Études critiques, *Iroquoisie* », *Lectures*, mars 1948, p. 70.

³⁸ Maurice Lemire (dir.), « Introduction générale », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 1, Montréal, Fides, 1980, p. IX.

À la parution de *l'Histoire de l'Amérique septentrionale*, le champ littéraire était mal défini et l'écriture de l'histoire de la Nouvelle-France constituait en soi un défi. Comment faire la narration historique d'un territoire nouvellement connu des Européens; comment écrire une histoire en l'absence de traces écrites? Ces éléments composeront, entre autres, les problématiques de la prochaine partie de ce chapitre.

Écrire l'histoire de la Nouvelle-France

En effet, les études citées précédemment définissent des critères méthodologiques quant au caractère particulier de la narration historique. Pomian et de Certeau, rappelons-le, précisent l'importance de traiter des faits, sans créer de fiction. Le lecteur en histoire doit également pouvoir retrouver les éléments mentionnés dans le texte; les historiens doivent faire preuve de transparence à leur égard. Comme nous l'avons démontré, la réception critique du texte *Iroquoisie*, énoncée cinquante ans avant la publication de *Sur l'histoire*, démontre concrètement ces éléments. Les critiques, quant à l'écriture de l'histoire du Canada français, insistent sur l'importance des sources : elles doivent être abondantes, variées, explicites et détaillées. Les faits, en plus de démontrer un souci d'exactitude et d'objectivité, s'inscrivent dans un contexte général où un portrait complet de la situation est dessiné. Tels sont quelques critères définis pour écrire l'histoire en 1999 selon Pomian, et dès 1947, d'après les critiques d'*Iroquoisie*.

Toutefois, La Potherie n'est pas un historien traditionnel conformément aux balises historiques citées précédemment. Il n'intègre pas de références explicites et le lecteur peut difficilement retracer les sources utilisées. Nous savons aujourd'hui qu'il s'est servi, entre autres, du manuscrit de Nicolas Perrot³⁹, surtout pour le deuxième tome, comme nous l'avons mentionné dans notre introduction. Il le cite à quelques reprises sans fournir de références complètes. Les témoignages de plusieurs témoins oculaires ont formé la base de sa narration; Maxime Gohier avance que l'auteur « tenait ses informations de première main⁴⁰ », probablement du prêtre jésuite Jacques Bruyas. La Potherie reproduit, à quelques reprises, les discours des porte-paroles autochtones dans la Lettre XII, mais il n'utilise aucune marque

³⁹ Serge Duhamel, « Le célèbre manuscrit de Nicolas Perrot », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 39, automne 1994, p. 50; voir Introduction.

⁴⁰ Maxime Gohier, *Onontio le médiateur*, Sillery, Septentrion, 2008, p. 157; voir Introduction.

typographique afin d'indiquer au lecteur la citation reprise en discours direct⁴¹. Malgré l'absence de guillemets, il est possible de le deviner, car les expressions et les formules utilisées diffèrent du ton employé par La Potherie, notamment lorsqu'il s'adresse à son destinataire. Sinon, à quelques reprises, l'auteur annonce un discours en introduisant explicitement les citations : « Ontonnonk, qui veut dire l'Aigle, les complimenta au nom de nos Iroquois en ces termes⁴² ». En rajoutant la formule « en ces termes », il annonce la reproduction d'un propos qui peut être ou ne pas être le sien. Il poursuit : « mes frères, leur dit-il, nous sommes heureux de vous voir ici⁴³ ». L'incise « leur dit-il » confirme l'utilisation du discours direct, un propos n'appartenant clairement pas au narrateur. Par contre, il ne réfère pas le lecteur à la source d'où est puisé ce discours. Fait-il état d'un discours qu'il a entendu lui-même? Ou bien sont-ce les propos rapportés par le père Bruyas ou une citation du manuscrit de Perrot? Ces exemples démontrent quelques lacunes quant à la narration dite historique de *Le Roy de La Potherie*, selon les balises explicitées précédemment.

Évidemment, ces critères concernent plutôt l'écriture moderne de l'histoire. Cette méthodologie a pu être définie à la suite de nombreuses publications dites historiques et aux analyses qui en ont résulté. Plus les ouvrages du même genre paraissent, plus cette catégorie se circonscrit par les commentaires des critiques et se désambiguïse d'autres genres. En fait, quelques textes historiques ont été publiés au début du XVIII^e siècle, celui de La Potherie n'est pas le seul. Nous le rappelons, le territoire de la Nouvelle-France en 1701 était habité par de nombreuses nations autochtones qui transmettaient leurs mœurs et leurs coutumes par tradition orale. Les traces écrites dont nous disposons aujourd'hui proviennent surtout d'auteurs européens comme La Potherie⁴⁴, qui ont rendu compte, à leur façon et pour plusieurs mobiles différents, des « Sauvages d'Amérique ». Les ouvrages des contemporains de La Potherie ayant également traité de la Nouvelle-France – le Baron de Lahontan et le père

⁴¹ Nous reviendrons sur cet aspect dans le deuxième chapitre du mémoire.

⁴² Bacqueville de la Potherie, *op. cit.*, p. 195.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Certaines nations autochtones utilisaient comme matériel d'écriture l'écorce de bouleau et rédigeaient, avec des hiéroglyphes ou l'alphabet romain, des actes officiels. (Johann Georg Kohl, *Kitchi-Gami : Life among the Lake Superior Ojibway*, St-Paul, Minnesota historical society, 1985, p. 143-145.)

François-Xavier de Charlevoix – nous donneront un aperçu de l’horizon d’attente du lecteur du XVIII^e siècle.

L’historien traditionnel selon Charlevoix et Lahontan

D’abord, précisons que nous ne pourrions traiter des ouvrages de ces contemporains dans leur ensemble. L’objectif de ce mémoire n’est pas celui d’une étude comparative entre ces auteurs de la Nouvelle-France puisqu’une étude de cette envergure pourrait constituer à elle seule l’objet d’une thèse. Nous cherchons plutôt à souligner l’aspect historique des œuvres citées et ce que les critiques d’aujourd’hui leur reprochent. Toutefois, nous n’allons pas puiser de façon exhaustive dans les articles publiés à la réception des ouvrages afin de faire resurgir les éléments pertinents comme nous l’avons fait pour l’ouvrage de Léo-Paul Desrosiers. Ce genre de travail de recherche a déjà été effectué par plusieurs auteurs, notamment ceux des articles constituant le premier tome du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁴⁵ qui nous serviront de référence. D’autres dictionnaires en ligne, notamment le *Dictionnaire biographique du Canada* et le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du nord*, permettront de baliser le travail de ces auteurs. De plus, nous nous baserons sur les nombreuses éditions critiques qui ont paru pour les ouvrages et leurs auteurs, notamment dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde ». Ces ressources nous aideront à déterminer en quoi ces œuvres constituent des narrations historiques pour leurs contemporains et pour le lecteur moderne. Plus précisément, quels aspects rappellent ou diffèrent de l’œuvre de La Potherie? En bref, cette section permettra de baliser l’horizon d’attente du lecteur contemporain à l’HAS. Ce dernier a donc un rôle à jouer quant au positionnement de l’œuvre dans le champ littéraire. Selon Dominique Maingueneau, cette approche sous-entend que « le sens de l’œuvre n’est pas stable et fermé sur soi, il se construit dans l’écart entre les positions d’auteur et de récepteur⁴⁶ ». En effet, l’ouvrage est lu et compris grâce à cette dynamique entre le lecteur et l’auteur. La réception de l’œuvre résulte d’une relation active entre « le lecteur qui lit, le critique qui réfléchit et l’écrivain lui-même

⁴⁵ Désormais, nous nous référerons à cette source seulement avec les initiales du titre (*DOLQ*) afin d’alléger le texte.

⁴⁶ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 28.

incité à produire à son tour⁴⁷ ». Son sens n'est pas statique, il se construit par l'acte de lecture. Selon le lecteur du XVIII^e siècle, est-ce que La Potherie constitue un historien traditionnel?

À priori, le titre de l'ouvrage de La Potherie – *Histoire de l'Amérique Septentrionale* – situe l'ouvrage dans le genre historique. « Le genre détient un pouvoir de marque qui induit la lecture après avoir induit l'écriture. Il fonctionne, en effet, comme puissant horizon d'attente⁴⁸. » D'emblée, comment écrivait-on l'histoire à la parution de l'*HAS*⁴⁹? Induit d'abord par la lecture du titre, le lecteur a certaines attentes quant au contenu et à la structure de l'ouvrage, alors qu'il n'a pas encore entamé sa lecture. C'est ce que Jauss appelle l'horizon d'attente du lecteur selon sa théorie de la réception et de la lecture :

[Il] résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable qu'a le public du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, mode imaginaire et réalité quotidienne⁵⁰.

Ainsi, l'horizon d'attente dépend du bagage littéraire du lecteur, de son « expérience préalable », quant au genre qu'il aborde et le cadre de références dans lequel l'œuvre s'inscrivait. Afin de comprendre la portée d'une œuvre antérieure et sa réception, Jauss considère tous les éléments entourant le public contemporain de l'ouvrage. Selon ce critique, le public de chaque œuvre est « prédisposé à un certain mode de réception⁵¹ » qui se construit « par tout un jeu d'annonces, de signaux – manifestes ou latents –, de références implicites, de caractéristiques déjà familières⁵² ». L'ouvrage de La Potherie prédispose son lecteur à

⁴⁷ Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁸ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 135.

⁴⁹ Plus précisément, l'*HAS* a paru la première fois en 1716 selon Marie-Aimée Cliche, « Histoire de l'Amérique septentrionale de Claude-Charles le Roy, dit Bacqueville de La Potherie », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 1, en ligne, Montréal, Fides, 1980, <<http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/>>, consulté le 6 juillet 2011; Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 27; Robert Le Blant date plutôt à 1722 la première édition de l'*HAS*, soit l'édition de Nion et Didot. La rédaction aurait été terminée en 1702, « mais l'ouvrage resta inédit pour des raisons inconnues ». (Robert Le Blant, *op. cit.*, p. 77-79.)

⁵⁰ Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 54.

⁵¹ *Ibid.*, p. 55.

⁵² *Idem.*

certaines formules, certaines structures, certains lieux communs uniquement par la lecture de son titre. Afin de déterminer s'il est un historien traditionnel pour son époque, nous devons baliser le « mode de réception » du lecteur du XVIII^e siècle.

Le premier auteur abordé, Louis-Armand de Lom d'Arce, est un contemporain de La Potherie, mais se situe dans ce flou entre la littérature et l'histoire. Son ouvrage, *Nouveaux voyages de Mr. le Baron de Lahontan, dans l'Amérique septentrionale*⁵³, a été publié en 1703⁵⁴ peu de temps avant la parution de l'*HAS*. L'article du *DOLQ* précise que cet ouvrage a connu immédiatement un succès considérable⁵⁵. Selon Robert Le Blant, les *Nouveaux voyages* ne font pas l'unanimité. Le caractère subversif de Lahontan transparaissant dans les *Dialogues avec un Sauvage* « l'ont fait [vilipender] avec une très grande âpreté, même par des historiens modernes⁵⁶ ». En effet, le Baron est un des précurseurs des idées nées au XVIII^e siècle que l'histoire a associé aux Lumières. Dans l'édition critique élaborée par Réal Ouellet et Alain Beaulieu :

On peut se demander si Lahontan, en élaborant son œuvre, n'a pas pris conscience du parti innovateur qu'il pouvait tirer de la radicalisation des trois composantes essentielles de la relation de voyage pour donner à chacune son autonomie : la relation d'une aventure, la constitution d'un inventaire et la construction d'un discours critique⁵⁷.

Cette dissidence n'a pourtant pas nui à la reconnaissance de son ouvrage. « Plutôt qu'un document, [les œuvres de Lahontan] sont d'abord un objet historique construisant une image

⁵³ Louis-Armand de Lom d'Arce, Baron de Lahontan, *Nouveaux voyages de Mr. le Baron de Lahontan, dans l'Amérique septentrionale*, La Haye, Frères Honorés, 1703, 279 p.

⁵⁴ Les critiques ne s'entendent pas sur cette date. « Il faut d'abord se demander si les deux premiers tomes de Lahontan parurent vraiment en 1703. Des comptes-rendus importants paraissent dès août 1702 dans "l'Histoire des Ouvrages des [Savans]", en janvier 1703 dans "les Nouvelles de la République des Lettres" et en juillet 1703 dans "le Journal de Trévoux"; en outre, "les Nouvelles de la République des Lettres" indiquent 1702 comme date de publication. » (Aline Côté-Lachapelle *et al.*, « Nouveaux Voyages de Mr. le Baron de Lahontan [...] », dans Maurice Lemire (dir.), *DOLQ, op. cit.*, consulté le 13 juillet 2011; Alain Beaulieu et Réal Ouellet, « Introduction », dans Baron de Lahontan, *Œuvres complètes*, tome 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, p. 26.

⁵⁵ Aline Côté-Lachapelle *et al.*, *op. cit.*

⁵⁶ Robert Le Blant, *Histoire de la Nouvelle-France : les sources narratives du début du XVIII^e siècle*, Dax (Landes), P. Pradeu, 1936, p. 21.

⁵⁷ Réal Ouellet, « Introduction », dans Baron de Lahontan, *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 33.

originale de la réalité nord-américaine⁵⁸. » Le Blant abonde dans le même sens : « il apparaît donc que Lahontan fut certainement un homme de lettres mais sa qualité d'historien étant très douteuse l'étude de la valeur historique de ses textes a été obscurcie encore par l'émotion dogmatique⁵⁹ ». L'auteur des *Nouveaux voyages* est certainement reconnu pour sa qualité stylistique littéraire. Toutefois, les critiques ne s'entendent pas de façon aussi tranchée sur la valeur historique de ses textes : « Influencés par certaines inexactitudes et des exagérations, les historiens modernes hésitent à accepter l'œuvre de Lahontan comme une source digne de foi⁶⁰ ». Par contre, certains valorisent les faits établis par l'auteur : il élabore une représentation très détaillée et minutieuse du mode de vie des Autochtones. En ce sens, on peut certainement lui reconnaître un apport historique. Jules Michelet, historien du XIX^e siècle, abonde dans le même sens au sujet de la qualité stylistique de Lahontan : « ce qui lui appartient, c'est moins la nouveauté des faits, que le génie avec lequel il les présente, sa vivacité véridique (on la sent à chaque ligne)⁶¹ ». Cependant, nous l'avons démontré, cet aspect ne fait pas l'unanimité auprès des critiques.

Par ailleurs, l'inscription de la date complète – le jour, le mois et l'année – se retrouve à chaque fin de lettre suivant la signature de l'auteur. Cet ajout facilite la compréhension des éléments historiques puisque le lecteur sait quand se sont déroulés les événements traités dans la lettre. Ce dernier élément chronologique appuie en partie la définition de la narration historique explicitée précédemment par Pomian, puisque l'auteur démontre une certaine transparence et une rigueur quant aux événements traités. L'inscription de la journée même du déroulement de l'élément raconté permet de retracer les éléments mentionnés et forme ces « marques d'historicité⁶² » qui constituent la narration historique.

⁵⁸ Alain Beaulieu, *op. cit.*, p. 45.

⁵⁹ Robert Le Blant, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁰ « Lahontan, Louis-Armand de Lom d'Arce, Baron de », dans Réginald Hamel, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, en ligne, Montréal, Fides, 1989, 1364 p., <services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/>, consulté le 15 juillet 2011.

⁶¹ Alain Beaulieu, *op. cit.*, p. 45.

⁶² Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 35.

Le récit de voyage de Lahontan a paru avant l'*HAS* et permet de faire resurgir des « conventions relatives au genre⁶³ » dans lequel il s'inscrit. En effet, le format des *Nouveaux voyages* se compare à celui de l'ouvrage de La Potherie. D'abord, le format épistolaire est privilégié dans les deux cas, ce qui correspond à l'horizon d'attente du lecteur de ces écrits, soit « l'expérience préalable qu'a le public du genre dont elle relève⁶⁴ ». Les lettres composent souvent les œuvres historiques de l'époque, ce qui est aussi le cas pour les textes de Charlevoix. En effet, « le "Journal historique" [de Charlevoix] lui-même se compose de trente-six lettres adressées à la duchesse de Lesdiguières. Il s'agit là d'une forme littéraire destinée à alléger le style et déjà utilisée par Lahontan et La Potherie⁶⁵ ». La fonction attribuée au format épistolaire, soit qu'elle serve à « alléger le style », constitue une opinion et non pas nécessairement la réelle intention des auteurs. Toutefois, cette formule est fréquemment utilisée à l'époque et constitue un lieu commun pour le lecteur des écrits de la Nouvelle-France. Dans le cas des *Voyages* de Lahontan, un descriptif des événements contenus dans la lettre se retrouve en exergue et annonce les éléments historiques majeurs qui seront développés. La Potherie utilise la même formule dans la Lettre XII et dans les autres lettres de son œuvre : « Toutes les Nations Alliées à la Nouvelle France tiennent des Conseils généraux à Montreal, où la Paix est conclue⁶⁶ ». Effectivement, la dite section traite de la signature du traité de la Grande Paix et tout ce qui l'entoure. Ces différentes formes de rédaction constituent donc des normes dans lesquelles les œuvres s'inscrivent et corroborent l'horizon d'attente du lecteur de l'*HAS*.

Vers la même période, le prêtre Pierre-François-Xavier de Charlevoix de la Compagnie des Jésuites publie une œuvre élaborée sur les Autochtones et l'établissement des colons en Nouvelle-France. Son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*⁶⁷ a été publiée en 1744, près de trente ans après la parution de l'ouvrage de La Potherie. Ce titre, comme

⁶³ Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 56.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁶⁵ Marie-Aimée Cliche, « Histoire et description générale [...] du père François-Xavier de Charlevoix », dans Maurice Lemire (dir.), *DOLQ*, *op. cit.*, consulté le 6 juillet 2011.

⁶⁶ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 193. *Nous respectons, pour toutes les citations, la graphie originale.

⁶⁷ Désormais, nous nous référerons à cette source seulement avec les initiales du titre (*HDGNF*) afin d'alléger le texte.

celui de son contemporain, démontre l'intention de l'auteur d'inscrire son texte dans le genre historique. Comme mentionné, le choix générique « fonctionne [...] comme puissant horizon d'attente⁶⁸ » du lecteur. Dès sa publication, l'*Histoire* de Charlevoix a été reçue avec succès : « L'ouvrage de Charlevoix restera pendant plus d'un siècle la seule histoire complète de la Nouvelle-France, des premières découvertes à 1732 [mais] son influence sur les historiens s'exercera beaucoup plus longtemps⁶⁹ ». L'*HDGNF* s'inscrit donc dans le temps comme une œuvre historique importante. L'auteur traite en profondeur les conséquences de la colonisation sur les Autochtones et les Canadiens et effectue, entre autres, une analyse économique poussée de la colonie française. Ces notions ont été reprises par des historiens reconnus tels Guy Frégault et Lionel Groulx⁷⁰. L'ouvrage de La Potherie n'a pas eu cette portée. En effet, Marie-Aimée Cliche a rédigé les articles sur les deux auteurs dans le *DOLQ* et elle n'insiste pas sur la rigueur historique de l'*HAS* : « le lecteur ne trouve pas dans cet ouvrage un récit chronologique rigoureux de l'histoire de la Nouvelle-France. Pour cela, il faudra attendre Charlevoix⁷¹ ». Selon Cliche, l'*HAS* n'aurait donc pas cette rigueur chronologique et historique dont l'écrivain jésuite fait preuve. Est-ce parce que l'ouvrage de La Potherie relève davantage du témoignage ou de la chronique? C'est possible, mais l'écriture historique en est à ses débuts et les paramètres que doit rencontrer ce genre ne sont pas définis. Ces trois auteurs font l'objet d'une comparaison, car ils traitent de la colonie française et des habitants autochtones, un sujet peu documenté à l'époque puisque ces écrits font état d'une réelle découverte. À la différence de celle de notre auteur, les œuvres de Charlevoix et de Lahontan ont été rééditées par les Presses de l'Université de Montréal dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde ». Ce choix d'édition démontre l'importance accordée à ces publications et à leurs auteurs « [reconnus] pour leur qualité et leur rigueur⁷² ». L'ouvrage de La Potherie n'a pas eu cette même reconnaissance littéraire; la seule édition

⁶⁸ Jacques Dubois, *op. cit.*, p. 135.

⁶⁹ Marie-Aimée Cliche, *op. cit.*

⁷⁰ *Idem.*

⁷¹ *Id.*

⁷² « Collection numérique : Bibliothèque du Nouveau Monde », s.d., dans *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, <services.banq.qc.ca/sdx/bnm/accueil.xsp?db=notice#>, consulté le 19 juillet 2011.

critique de l'*HAS* a été publiée en 1997⁷³. Hormis l'avant-propos d'Yves Cazaux, les seules annotations sont celles de Daniel Dubois « écrivain spécialiste des Indiens d'Amérique » et servent à identifier les « tribus de la Nouvelle-France⁷⁴ ».

Par ailleurs, certains aspects formels de l'œuvre du père jésuite le différencient de celui de l'*HAS*. L'*HDGNF* est séparé en années et celles-ci sont insérées dans la marge facilitant ainsi la lecture et la compréhension chronologique du texte. Ces indications clarifient l'ordre des événements traités. Si le lecteur de l'*HAS* a déjà lu l'œuvre de Charlevoix, il s'attendra peut-être à ce que La Potherie fasse la narration des événements dans l'ordre chronologique et qu'une indication annuelle soit insérée pour chaque élément narré. Pourtant, ce n'est pas le cas dans la Lettre XII de l'*HAS*. Les événements entourant la signature du traité de la Grande Paix sont énoncés en respectant une chronologie. Cependant, ils n'ont aucune marque indiquant l'année dont il s'agit. Au début de la lettre de La Potherie par exemple, l'auteur précise s'être déplacé au Sault Saint Louis⁷⁵ afin d'être présent à l'Assemblée des Iroquois où ils sont arrivés le « vingt-huitième juillet⁷⁶ ». La Potherie n'indique pas l'année durant laquelle se déroule cette assemblée. Puisque le traité est signé à Montréal le 4 août 1701 et que les Iroquois habitent tout près, nous pouvons déduire qu'il s'agit de cette même année, mais l'auteur n'en fait pas explicitement mention. La Potherie ne démontre pas cette « intention » qu'impose la narration historique selon Pomian, soit la possibilité pour le lecteur de « reproduire les actes cognitifs dont ses affirmations se prétendent l'aboutissement⁷⁷ ».

D'autre part, l'*HAS* a paru après les Voyages de Lahontan, La Potherie connaît l'écriture du Baron et sans le nommer explicitement dans son « Avertissement », il « signale certains voyageurs qui font une longue histoire de leurs voyages à leur parenté et la déshonorent ensuite par une infinité de faussetés⁷⁸ ». La Potherie ne croit pas en la véracité des propos de Lahontan et se démarque, par son propos vrai, de l'auteur des *Nouveaux voyages*. La Potherie

⁷³ Le Roy Bacqueville de La Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale : Relation d'un séjour en Nouvelle-France*, Monaco, Édition du Rocher, 1997, 710 p.

⁷⁴ L'éditeur le spécifie dans le paratexte suivant la première de couverture.

⁷⁵ Aujourd'hui, ce site est connu sous le nom *Kahnawake*.

⁷⁶ La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 194.

⁷⁷ Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 34.

⁷⁸ Robert Le Blant, *op. cit.*, p. 26.

ne « croit pas être obligé de [le] suivre [...]. [Au] contraire, il énonce la volonté de prendre une route toute opposée⁷⁹ », soit de se distinguer de son contemporain.

Cependant, « s'il se flatte d'être plus véridique que Lahontan, La Potherie n'a pas réussi à atteindre un aussi large public parce qu'il est loin de posséder le talent d'écrivain du baron⁸⁰ ». Outre la qualité littéraire de l'œuvre de Lahontan, la préface des *Voyages* inscrit son auteur dans une narration historique vraie et objective : « Le nombre et la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. [...] L'on aura le double plaisir de connaître à fond les mœurs des ces Américains, et l'on verra d'un coup d'œil la véritable disposition de ce País-là⁸¹ ». Lahontan introduit les faits qui constituent son œuvre et dépeignent la véritable disposition de cet endroit, voire une réelle représentation du territoire de la Nouvelle-France et ses habitants. Il insiste davantage sur cette vérité qu'il livre au lecteur dans sa préface.

[Pas] un lecteur judicieux n'en disconvient, c'est que l'auteur s'est uniquement attaché à explorer simplement les choses; il ne flatte personne, il ne déguise rien, & l'on pourroit justement lui attribuer, les qualitez nécessaires à tout narrateur, d'écrire comme s'il n'avait ni Patrie, ni Religion. Soit dit sans faire aucun tort à ce qu'il doit à son Dieu, & à son Roi⁸².

Lahontan pose d'emblée des balises quant à ce que devrait être la narration historique et son écrivain : une écriture brute, sans hypocrisie dont les opinions et les valeurs de l'auteur ne transparaissent aucunement. C'est en quelque sorte la rhétorique de l'historien détenteur de vérité qui se retrouve dans d'autres écrits de la Nouvelle-France, la même « vivacité véridique⁸³ » à laquelle Jules Michelet le ralliait.

⁷⁹ Bacqueville La Potherie, *op. cit.*, « Avertissement ».

⁸⁰ Marie-Aimée Cliche, « Histoire de l'Amérique septentrionale de [...] Bacqueville de La Potherie », dans Maurice Lemire (dir.), *DOLQ, op. cit.*, consulté le 6 juillet 2011.

⁸¹ Baron de Lahontan, *Nouveaux voyages [...]*, *op. cit.*, p. 6.

⁸² *Idem.*

⁸³ Alain Beaulieu, *op. cit.*, p. 45 (voir note 108 dans l'« Introduction » des *Œuvres complètes* de Lahontan pour le commentaire de l'historien Michelet : « Ce qui lui appartient, c'est moins la nouveauté des faits, que le génie avec lequel il les présente, sa vivacité véridique [...] »).

D'ailleurs, Charlevoix, comme Lahontan, pose les assises de son projet d'écriture dès le premier tome dans son « Avertissement ». Cet auteur avait été surpris de l'inexactitude de ses lectures sur la Nouvelle-France à son arrivée dans la colonie⁸⁴.

On doit surtout se souvenir que mon dessein est de rapporter sur chaque partie du nouveau Monde tout ce que je pourrai découvrir de curieux, d'utile, & d'intéressant; par conséquent, de ne rien omettre de ce qu'on a pu voir avec plaisir dans les Histoires, dans les Relations & dans les Journaux, qui en ont traité, après en avoir démêlé le vrai d'avec le faux⁸⁵.

Il visait à rendre compte de tout ce qui entourait les Autochtones, de leurs mœurs, leurs relations avec les Européens et évidemment, le processus d'évangélisation. En bref, il tentait de réécrire ce volet de l'histoire et « de ne rien omettre » de ce qui a déjà été dit, de distinguer de ces propos les faits de la fiction. Cette citation démontre l'intention de Charlevoix voulant réécrire une nouvelle histoire de la colonie française, tout en distinguant le « vrai du faux » même dans les Relations des Jésuites, confrérie à laquelle il appartenait. C'est une promesse qui rappelle celle de Lahontan citée précédemment, désirant offrir au lecteur le « plaisir de connaître à fond les mœurs de ces Américains⁸⁶ ». L'écriture de Charlevoix se prête davantage à l'histoire alors qu'on parle plutôt de la qualité stylistique de Lahontan; toutefois, ces auteurs utilisent tous deux l'isotopie du vrai, ce que nous avons appelé précédemment la rhétorique de l'historien « détenteur de vérité ». Lahontan s'engage à ne « rien déguiser et ne flatter personne⁸⁷ », il s'engage à ne pas amplifier les faits, mais bien les révéler tels qu'ils sont. De la même façon, Charlevoix s'engage à utiliser les écrits antérieurs, mais « après en avoir démêlé le vrai du faux⁸⁸ ». Ce faisant, le père jésuite déclare qu'il sait distinguer le réel du mensonge contrairement à ces prédécesseurs. Évidemment, il ne livre aucun renseignement sur la méthode qu'il utilisera pour faire cette distinction, le lecteur doit le croire sur parole. Tous deux annoncent leurs œuvres comme étant des écrits nouveaux, se démarquant de ce qui a déjà été fait. Dès « l'Avertissement » de son premier tome, La

⁸⁴ Marie-Aimée Cliche, *op. cit.*

⁸⁵ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Avertissement », dans *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, tome 1, Paris, Nyon fils, 1744, p. i.

⁸⁶ Baron de Lahontan, *Nouveaux voyages [...]*, *op. cit.*, p. 6.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *op. cit.*, p. i.

Potherie présente son œuvre avec cette même intention, celle de rendre compte de la réalité auprès du lecteur.

On espere aussi que personne ne se plaindra, & que le Public sera satisfait d'une naïveté qui ne se trouve pas ordinairement dans la plupart des Historiens, qui outrent le plus souvent leurs narrations, fondez sur ce qu'ils savent que le Public ne peu aisément s'éclaircir de leurs mensonges, à cause de l'éloignement des lieux dont ils parlent. Il n'en est pas de même de cette Histoire, chacun s'y verra tel qu'il est, & qu'il a paru dans les occasions où il s'est trouvé. Enfin on a suivi avec la dernière fidélité les deux caractères essentiels de l'Histoire; qui sont de ne rien dire de faux, & de ne point taire la vérité⁸⁹.

Comme ses contemporains du XVIII^e siècle, l'auteur de l'*HAS* évoque d'autres écrits traitant de l'histoire de la colonie française. Il rappelle à son lecteur que ces textes portent sur le même sujet qu'il aborde, mais qu'il ne répète pas les erreurs de ces historiens. « Il n'en est pas de même de cette Histoire », car celle de La Potherie, contrairement aux autres, est vraie, « ne peut être [suspecte] d'aucune fausseté⁹⁰ »; du moins, c'est ce qu'il avance.

Selon ces citations, les promesses des auteurs faites au public comportent des ressemblances. Tous deux démontrent l'intention de se démarquer des autres ouvrages : certaines histoires en amont des auteurs insèrent des « mensonges » dans leurs narrations, du « faux ». Charlevoix, Lahontan et La Potherie prétendent écrire afin de ne pas répéter ces erreurs et ont l'ambition d'offrir quelque chose de nouveau. La même prétention à la véridicité se retrouve dans la citation tirée de l'*HAS*. L'œuvre de La Potherie se distancie des autres puisqu'elle présente les éléments et les personnages tels qu'ils ont « paru dans les occasions où ils se sont trouvés ». Rappelons que l'auteur est exclu des pourparlers de paix, ce qui contredit cette citation. Cette volonté véridique a possiblement une visée pécuniaire, les auteurs tenteraient de vendre leurs ouvrages en proclamant se distinguer de ce qui s'est déjà écrit. Ces passages considèrent les aspects formels et thématiques des autres œuvres antérieures et circonscrivent l'horizon d'attente tel que défini par Jauss⁹¹.

⁸⁹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, « Avertissement ».

⁹⁰ *Ibid.*, « Épitre ».

⁹¹ Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 54.

En effet, les auteurs inscrivent leurs textes en tant qu'œuvres nouvelles, mais surtout, comme des ouvrages qui se distinguent de ceux produits par leurs contemporains. « L'histoire, disait Voltaire, est un récit des faits donnés pour vrais au contraire de la fable qui est un récit des faits donnés pour faux⁹². » Cette isotopie du vrai rend compte d'une problématique quant à l'écriture de l'histoire de la colonie française. Pomian insiste sur la difficulté de l'historien devant composer sur papier une réalité qu'il n'a pas nécessairement vécue. Cependant, ces définitions s'appliquent à l'écriture du passé, un passé auquel l'historien n'a pas participé, qu'il doit reproduire et rendre accessible à son lecteur. La narration d'une histoire, des événements auxquels l'auteur a participé, ne sera pas composée de la même façon qu'un texte reproduisant un événement antérieur à son auteur. En effet, les sources que les critiques veulent abondantes, explicites et détaillées ne seront pas aussi essentielles à la crédibilité de l'auteur qui rend compte des éléments présents et actuels. Ces références démontrent l'intention de l'auteur quant à la véracité des faits énoncés comme s'il précisait à son lecteur qu'il a fait un certain état présent de son sujet et qu'il est donc qualifié de le traiter et d'en rendre compte. L'écriture historique définie par Pomian en 1999 diffère complètement du genre narratif à l'époque de la Nouvelle-France : l'un traite d'un passé et le rend accessible à son contemporain, et l'autre, d'un présent qui se déroule dans un monde étranger à son lecteur.

Certes, plusieurs écrivains sous le Régime français ont accès à différentes sources et ont pu s'adresser directement aux acteurs, mais elles étaient beaucoup moins abondantes que celles disponibles à la publication d'*Iroquoisie*. Néanmoins, un élément est commun à tous les historiens : leur défi est de rendre leur narration historique crédible. Écrire l'histoire au XVIII^e siècle, c'est faire une « description des choses comme elles sont par narration soutenue, & continuée : & véritable des faits les plus mémorables, & des actions les plus celebres⁹³ ». En ce sens, ils insistent beaucoup sur la véracité de leur propos et combien ils se démarquent de leurs contemporains puisqu'ils ont peu d'autres ressources pour les appuyer. Dans ces textes, « on [...] sent tout à la fois les attentes extrêmement élevées des premiers

⁹² Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 8.

⁹³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 1, en ligne, La Haye, R. Leers, 1702, p. 1089, <gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57951269/f1120.image.r=histoire.langFR>, consulté le 23 septembre 2012.

voyageurs face à ce monde dit nouveau et l'expression d'une expérience personnelle souvent dramatique, qui ne peut prendre appui sur la durée ou la tradition⁹⁴ ». Les écrits produits sur le Nouveau Monde constituent une nouveauté en soi, car tout sur ce territoire est méconnu. Les auteurs présentent leurs propos comme étant nouveaux parce qu'ils n'ont pas de modèle canonique auquel se référer.

D'autre part, écrire l'histoire de la Nouvelle-France, c'est écrire l'histoire de peuples qui reposent sur une tradition orale. En 1701, les Premières nations au Canada n'ont pas elles-mêmes produit de textes qui traitent des relations avec les colonisateurs français et anglais; elles transmettaient leurs mœurs et coutumes à l'oral. Pourtant, le lecteur d'aujourd'hui a accès à plusieurs textes sur ces contacts entre Autochtones et Européens. Cependant, plusieurs de ces traces écrites sont produites par des non-autochtones. Les Relations des Jésuites, qui constituent un imposant corpus, offrent un bon exemple de ce genre de traces : cette congrégation religieuse cherchait à convertir les Autochtones au catholicisme. Le contenu de ces textes a largement contribué à la connaissance de ces peuples; cependant, l'objectivité de leur propos n'était pas nécessairement un critère d'écriture. En effet, le deuxième tome indique que ces Relations contiennent « ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus⁹⁵ ». Selon le deuxième tome du dictionnaire de Furetière, l'adjectif remarquable signifie : « extraordinaire, singulier, qui mérite d'être observé, considéré attentivement⁹⁶ ». S'ils ont reproduit seulement les éléments les plus « remarquables », ils en ont nécessairement évacué plusieurs. Leurs objectifs n'étaient pas ceux des historiens; ils rendaient compte de leurs travaux missionnaires dans le but de justifier et d'assurer le financement de leur mission évangélisatrice.

Au moment de leur rédaction [les écrits de la Nouvelle-France] n'ont pour la plupart qu'une valeur informative. [...] Les normes qui régissent leur degré de littérarité appartiennent au genre historique, toujours considéré comme littéraire.

⁹⁴ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, p. 19.

⁹⁵ « Bibliothèque numérique : Relations des Jésuites », s.d., dans *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, en ligne, <bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/195694-2-%28001-184%29.pdf>, consulté le 7 juillet 2011.

⁹⁶ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 2, *op. cit.*, p. 704.

Plusieurs écrits sont valorisés en fonction de ce genre, d'autres le sont seulement à titre de documents⁹⁷.

Chacune de ces œuvres s'inscrit dans un discours particulier qui concerne les auteurs et leurs destinataires, mais ces publications prennent également part à la construction d'un discours global relevant de l'époque et de ce qui s'y déroule. Écrire sur le Nouveau Monde, sur les mœurs des Autochtones, ce n'est pas produire un discours uniquement historique.

L'appropriation du territoire engendre son propre récit, comme si la littérature de la Nouvelle-France cherchait à frapper l'imagination et à donner un sens historique à des expériences singulières, toutes placées sous le signe de la découverte⁹⁸.

Tout un monde est révélé par ces textes : le lecteur européen se construit une image du « Sauvage d'Amérique », une représentation d'un territoire lointain qui est révélé par ces récits sur la colonie. Conséquemment, ces narrations s'immiscent dans une réflexion plus globale sur la colonisation et la découverte et tout ce que ces phénomènes englobent. Dans ces textes, « les visées proprement esthétiques y sont le plus souvent marginales, subordonnées à l'impérieuse nécessité que suscitent la découverte du territoire, la rencontre des Amérindiens et les aléas de l'établissement⁹⁹ ». Ces publications n'ont pas la même visée que les textes historiques ou littéraires aujourd'hui. En effet, « l'esthétisme » est souvent « subordonné » à une autre intention.

Explicitement ou non, tout récit de voyage met nécessairement en présence deux univers en position d'altérité : le premier, représenté par le point de vue du narrateur, et le second, constitué par l'information narrative. Lahontan ne fait pas exception¹⁰⁰.

Son œuvre a certainement une valeur esthétique. Avec le temps, cette éloquence et son caractère subversif prévalent sur son apport historique. « Cependant, chez lui, les deux isotopies, l'amérindienne et l'europpéenne, sont le siège d'une distribution unique des affects dénonçant la subversion du point de vue et, de nouveau, le statisme du récit¹⁰¹ ». Ce ne sont

⁹⁷ Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, p. 25.

⁹⁸ Michel Biron *et al.*, *op. cit.*, p. 19.

⁹⁹ *Idem.*

¹⁰⁰ Aline Côté-Lachapelle *et al.*, *op. cit.*

¹⁰¹ *Idem.*

pas les deux points de vue – autochtone et français – représentés par la narration de Lahontan qui le rendent subversif¹⁰², mais bien ce qu'il fait dire à ses deux univers qui le démarque du propos de ses contemporains.

En outre, l'*Histoire de la littérature québécoise* précise que le lecteur actuel ne peut « pas oublier les fonctions immédiates, d'ordre économique, religieux ou politique, que ces textes ont eues à l'origine, en conformité à la mission de la colonie¹⁰³ ». Ces fonctions immédiates de l'œuvre suggèrent nécessairement l'intention des auteurs quant à la production de leurs textes. Le père jésuite Charlevoix, par exemple, poursuit trois objectifs : « D'abord, faire plaisir au public et rendre service à sa patrie. Ensuite, servir l'Église en faisant connaître le triomphe de la religion parmi les peuples de la Nouvelle-France. Enfin, tirer de l'oubli plusieurs personnes dont le nom mérite de passer à la postérité¹⁰⁴ ». Ces intentions s'inscrivent dans le discours sur la colonisation et le Nouveau Monde. Rares sont les auteurs qui écrivent sans motif précis. Charlevoix, comme les autres jésuites, doit rendre compte du processus d'évangélisation élaboré sur les Autochtones. Dès l'arrivée de Jacques Cartier et ce, jusqu'en 1763, « les écrits s'adressent à la métropole française et entretiennent des rapports étroits avec le développement de la colonie¹⁰⁵ ». En ce sens, le genre historique semble être un prétexte pour ces auteurs, le canal de communication privilégié pour faire passer leur message. Il en est de même pour les *Nouveaux voyages* : « On attache peu de valeur comme source historique aux œuvres de Lahontan. On lui reproche d'avoir accommodé les faits à des fins littéraires¹⁰⁶ ». En plus de mettre en scène « deux univers en position d'altérité », les visées de ces textes sont elles aussi doubles :

¹⁰² « Devançant de cinquante ans celui de Rousseau, [Lahontan] affirme que les maux physiques et moraux viennent de la propriété privée. » Réal Ouellet affirme que l'auteur fait une « vive critique de la civilisation européenne » par le propos d'Adario dans *Dialogues avec un Sauvage*, notamment attaque la domination parentale, le mariage, l'ambition, l'avarice, la religion, etc. (Réal Ouellet, « Baron de Lahontan », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, en ligne, 15 décembre 2009, <ameriquefrancaise.org/fr/article-183/Baron%20de%20Lahontan#.UTouFld3W24>, consulté le 8 mars 2013.

¹⁰³ Michel Biron *et al.*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁰⁴ Marie-Aimée Cliche, « Histoire et description générale [...] de Charlevoix », *op. cit.*

¹⁰⁵ Michel Biron *et al.*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁶ Réal Ouellet, « Introduction », dans Baron de Lahontan, *Dialogues avec un Sauvage*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, p. 11.

[Certaines] personnes, sans prétendre au statut d'hommes de lettres, aspirent à en remplir la fonction par la pression qu'ils désirent exercer sur l'opinion publique. Dans ce sens, deux sortes d'écrits paraissent sous le Régime français : d'une part, ceux qui sont adressés directement aux autorités métropolitaines, qui divulguent de l'information d'abord pour le bénéfice des décideurs. [...] D'autre part, bien que parfois dédiés à un roi ou à un prince, les autres sont destinés à la publication parce qu'ils ne peuvent atteindre directement les autorités constituées¹⁰⁷.

Le projet d'écriture de ces auteurs est empreint d'une dualité certaine. Les écrivains de cette époque se situent entre l'écriture d'une histoire de la colonie française – devant convaincre de la véracité de leurs propos – et leur véritable intention d'écriture, voire la fonction économique, religieuse ou politique de leur texte.

En fait, ces fonctions attribuées à ces écrits ne constituent pas quelque chose d'étranger au style historique de l'époque. Les écrivains produisent des textes qui, subrepticement ou pas, rendent compte de leur projet d'écriture. Plus précisément, ces fonctions déterminent leur raison d'écrire. Ce faisant, l'écrivain se retrouve à mi-chemin entre deux discours. Lahontan est reconnu pour son éloquence littéraire et son caractère subversif; il utilisait peut-être le genre historique pour faire avancer les idées du siècle des Lumières. De l'autre côté, Charlevoix intégrait sa mission évangélique et utilisait comme médium la narration historique. Dans ces deux cas, l'historicité de leurs textes est un prétexte pour faire passer un autre message. L'auteur de l'*HAS* ne fait pas exception à cette dualité que composent les écrits de la Nouvelle-France. Nous insisterons davantage sur le propos de La Potherie et ses *intentions* au chapitre suivant.

L'histoire, la littérature et la rhétorique en Nouvelle-France

Selon une perspective moderne, la lecture est une « perception guidée, qui se déroule conformément à un schéma indicatif bien déterminé, un processus correspondant à des intentions et déclenché par des signaux que l'on peut découvrir, et même décrire en termes de linguistique textuelle¹⁰⁸ ». Le lecteur suit cette perception guidée, car l'auteur a tracé pour lui une route bien définie dans son texte. Il est mené par la lecture codifiée par l'auteur et reprend son schéma indicatif bien déterminé. En ce sens, la littérature et l'histoire sont liées

¹⁰⁷ Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, p. 26.

¹⁰⁸ Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 55.

l'une à l'autre par la rhétorique. Celui qui écrit oriente la portée du texte et mène le lecteur par son discours, le dirige. Aujourd'hui comme hier, la littérature a certainement une portée rhétorique puisque l'écrivain a toujours l'intention de mener son lecteur par son texte, et donc de le persuader¹⁰⁹ d'une voie à prendre au lieu d'une autre.

Finalement, dans quel genre s'inscrivent ces récits? Les critiques sont unanimes quant à la valeur littéraire des *Nouveaux voyages* de Lahontan et la reconnaissance historique de l'œuvre de Charlevoix constitue également une marque importante de la valeur qu'on lui accorde. Pourtant, on aborde dans les deux cas le caractère à la fois littéraire et historique de ces ouvrages. En fait, au temps de Perrot et La Potherie, l'histoire est un genre littéraire : « Longtemps lus comme de simples documents historiques, ces écrits sont aujourd'hui considérés comme faisant partie de la littérature au même titre que des œuvres de fiction¹¹⁰ », ils sont tous composés d'une part fictive ou descriptive et « mêlent le réel et l'imaginaire¹¹¹ ». Les divers aspects contenus dans ces textes les inscrivent dans les deux genres. C'est également pourquoi il est difficile de « parler de ces œuvres sans tenter de les catégoriser¹¹² ». Effectivement, ces textes comportent une part de réel et une part de fiction, ce qui rend leur « catégorisation » complexe.

La fonction attribuée à chacun de ces textes, l'intention de leur auteur, implique nécessairement une portée rhétorique attribuée à l'œuvre. Par exemple, supposons que la fonction est plutôt d'ordre économique et que l'auteur écrit afin de financer son voyage en Nouvelle-France. Il valorisera davantage la pertinence de sa présence sur le territoire, sa clarté d'esprit, sa capacité de déterminer le vrai du faux de ce qui a déjà été écrit. La fonction de ces textes sous-entend nécessairement la volonté d'obtenir ou de prouver quelque chose. Dans cette situation, l'objectivité, retrouvée habituellement par le critique moderne en histoire, est complètement évacuée. Ces ouvrages négocient leur place entre les genres en combinant une part de réel et une part de fiction.

¹⁰⁹ Olivier Reboul, *La rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 8.

¹¹⁰ Michel Biron *et al.*, *op. cit.*, p. 19.

¹¹¹ *Idem.*

¹¹² Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, p. 27.

L'histoire ne va pas de soi. [Les disciplines scientifiques], à la différence de l'histoire, peuvent exciper de leurs applications pour obtenir sinon l'adhésion réfléchie à leur image contre-intuitive du monde et de nous-mêmes, du moins une acceptation tacite de celle-ci au nom des effets bénéfiques qu'elle est censée produire. L'histoire, elle, n'a pas cette ressource. Aussi, est-elle périodiquement accusée d'être le contraire de ce pour quoi elle se donne : non pas une connaissance, mais une rhétorique¹¹³.

En effet, l'histoire, contrairement aux « disciplines scientifiques », ne peut démontrer sa véracité par son application comme le font les autres sciences. Par exemple, pour prouver et faire comprendre l'explication du processus d'évaporation, nous pourrions faire bouillir de l'eau et la transformation de l'eau en vapeur représenterait et démontrerait ce phénomène. À la différence des sciences naturelles, les sciences humaines se retrouvent devant cette difficulté à prouver concrètement les hypothèses qu'elles avancent. L'histoire, un peu comme la sociologie et l'anthropologie, doit démontrer la véracité de ses faits sans avoir recours à ce genre d'expérimentations, de preuves. Pour cette raison, certains l'accusent de ne pas être un savoir, mais plutôt une rhétorique. En effet, nous le rappelons, l'écriture de l'histoire sous-entend l'intention de l'historien désirant convaincre le lecteur du caractère véridique de son propos.

L'histoire est une branche de la rhétorique : elle n'a qu'une dimension qui est celle de l'écriture et les procédés mis en œuvre par les historiens prétendument pour rendre leurs affirmations contrôlables n'ont en fait pour seul rôle que de faire croire au lecteur à la véracité du récit qu'ils leur proposent¹¹⁴.

Cependant, écrire l'histoire ne signifie pas de convaincre à tout prix de ce qu'ils avancent. Pomian rappelle l'importance des preuves apportées par les historiens. Nous le rappelons, les ressources utilisées doivent être abondantes et variées. Les événements doivent suivre un ordre chronologique et être contextualisés dans un portrait général. Selon cette perspective, ils ont une portée rhétorique puisque la narration vise à convaincre quelqu'un de la « véracité » de son propos, mais pas au détriment de la vérité. N'est-ce pas cette même définition que donnait Olivier Reboul de la rhétorique, soit « l'art de persuader par le discours »? N'oublions pas qu'un historien de bonne foi qui désire convaincre son lecteur de la réalité des événements qu'il traite ne se mettra pas à risquer de détruire sa crédibilité.

¹¹³ Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 8-9.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 16.

Dans le processus qui conduit du non-littéraire au littéraire, la prévalence du texte sur le message n'est cependant pas le seul déterminant de la fonction écrivaine. Certains individus, sans aucune sorte d'autorité mandatée, décident de prendre la parole en leur nom propre pour agir sur l'opinion publique¹¹⁵.

Malgré les fonctions immédiates des textes et l'intention de leurs auteurs, les écrits de la Nouvelle-France sont des œuvres littéraires et comportent des éléments historiques, littéraires et rhétoriques. « [Ces] auteurs ne se réfèrent pas à leurs devanciers comme à des modèles. Le souci esthétique cède chez eux au besoin d'information. La forme importe peu pourvu que le manuscrit contienne des renseignements utiles¹¹⁶. » L'aspect double de leurs ouvrages – la fonction de leurs textes et leur « souci esthétique » – fait rupture avec l'horizon d'attente du lecteur d'aujourd'hui. Le titre « *Histoire de...* » de ces œuvres déguise une autre volonté que celle de décrire l'histoire de la Nouvelle-France. Ce volet binaire apporte une autre dimension à ces textes : le message de ces auteurs s'immisce à leurs œuvres et fait surgir toute une portée rhétorique.

Du XVIII^e au XX^e siècle, ce premier chapitre démontre que l'écriture de l'histoire n'a pas toujours subi une méthodologie rigoureuse.

Dès là qu'on cherche le « sens historique » d'une idéologie ou d'un événement, on rencontre non seulement des méthodes, des idées ou une manière de comprendre, mais la société à laquelle se réfère la définition de ce qui a un « sens ». S'il y a donc *une fonction historique*, que spécifie l'incessante confrontation entre un passé et un présent, c'est-à-dire entre ce qui organisait la vie ou la pensée et ce qui permet aujourd'hui de le penser, il y a *une série indéfinie de « sens historiques »*¹¹⁷.

Aujourd'hui, l'histoire est une discipline en soi. Cinquante ans auparavant, l'historicité était plutôt intégrée au champ littéraire et certaines œuvres, comme celle de Desrosiers, se situaient entre les deux genres, débattant une place entre les deux. Bien avant que ces champs soit distincts l'un de l'autre, on écrivait l'Histoire pour des raisons religieuses, pour sa carrière, ou pour autre chose. L'histoire de la colonie française et des Autochtones se composait, pour ces raisons, d'une part d'histoire, d'une part de littérature et d'une part de

¹¹⁵ Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, p. 26.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 27.

¹¹⁷ Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 56. *C'est l'auteur qui souligne.

rhétorique. Pour nous, critiques d'aujourd'hui, ces écrits abondent en sous-entendus et en non-dits, ce qui rend riche leur analyse rhétorique.

La narration historique des mêmes événements à deux époques différentes n'a pas du tout les mêmes objectifs. Comme chez ses contemporains Lahontan et Charlevoix, l'*HAS* comporte cette dualité et ce texte se porte à ce genre d'analyse rhétorique. L'ouvrage de Desrosiers se situe à mi-chemin entre la définition de Pomian et les écrits de la Nouvelle-France, alors que l'*HAS* de La Potherie correspond précisément à ce qui constitue une histoire traditionnelle de l'époque, soit une négociation entre histoire et littérature soutenue par une portée rhétorique. Cependant, ces écrits cachent à chaque fois une volonté tout autre que celle d'écrire l'Histoire. Même si la dualité de l'*HAS* corrobore l'horizon d'attente du lecteur de cette époque, l'ouvrage fait rupture avec les critères actuels de narration historique, voire ceux élaborés dans *Sur l'histoire* de Pomian, *L'écriture de l'histoire* de Michel de Certeau et les critiques de l'ouvrage de Desrosiers. En fait, ces éléments constituent des indices démontrant le conflit de codes de ces auteurs, un conflit dont nous cernerons les enjeux au deuxième chapitre.

CHAPITRE 2

LE CHEVAUCHEMENT DES GENRES

Dans ce deuxième chapitre, nous définirons d'abord la notion de conflit de codes telle qu'énoncée par André Belleau. La suite du mémoire dessinera le conflit représenté par Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie dans sa Lettre XII, notamment par le chevauchement des différents genres dans la narration. Plus précisément, nous nommerons les différentes sortes de discours qui ponctuent la lettre et créent des tensions dans la narration à l'aide de notions théoriques élaborées notamment par Mikhaïl Bakhtine, Roland Barthes et Olivier Reboul.

Le conflit de codes

Comme précisé dans notre premier chapitre, la rhétorique lie la littérature à l'histoire au XVIII^e siècle. La Potherie – comme ses contemporains – prétend démêler le vrai du faux par ses écrits. Par contre, il n'apporte aucune preuve formelle comme pourraient le faire les historiens d'aujourd'hui à l'aide, par exemple, de documents d'archives. Évidemment, contrairement aux historiens actuels, l'écrivain peut s'adresser directement aux sources primaires. Néanmoins, le lecteur doit les croire sans ce genre de preuves; seul leur engagement verbal sert à persuader. C'est en quelque sorte un contrat de véridicité convenu entre le lecteur et l'auteur, basé sur la formulation de leur ethos, notion sur laquelle nous reviendrons plus en profondeur.

Cet aspect a été soulevé précédemment en reproduisant les propos de Lahontan, Charlevoix et La Potherie. En effet, tous trois promettent de se différencier des autres histoires sur la Nouvelle-France et insistent également sur la présence du « vrai » dans leurs ouvrages. Cette concurrence quant à la véracité de leurs œuvres constitue un aspect polémique qui mérite notre attention. Comme nous le soulignons dans le premier chapitre, La Potherie se distancie explicitement de l'œuvre de Lahontan et son « infinité de

faussetés¹ ». Sur le plan narratif, notons que Charlevoix et Lahontan n'adoptent pas cette posture de témoin comme le fait l'auteur de *l'Histoire de l'Amérique septentrionale*. En effet, Charlevoix, par exemple, insère des dates dans son texte, des éléments que nous pouvons considérer comme des indices d'objectivité. Tous deux se différencient de l'auteur de la Lettre XII puisqu'ils ne prétendent pas être témoins des événements comme La Potherie le fait. Ainsi, ils se situent sur deux plans rhétoriques différents : les uns gagnent de la crédibilité en insérant des « marques d'historicité² » alors que l'autre introduit un propos qu'il dit vrai puisqu'il décrit ce qu'il voit. La Potherie prétend faire la narration des événements dont il est le témoin. Pourtant, nous le rappelons, il est exclu des pourparlers de paix.

Comme nous l'avons démontré, la Lettre XII ne répond pas à l'horizon d'attente du lecteur actuel. L'étude de la réception critique d'*Iroquoisie* nous a démontré par quels critères s'est articulée graduellement la narration historique et comment l'entrecroisement des genres était commun avant que ce type d'écriture n'adopte des critères de composition plus définis. Aborder le chevauchement des genres dans un ouvrage comme celui de La Potherie, c'est traiter une problématique moderne dans une œuvre qui a été produite en Nouvelle-France. Aujourd'hui, la présence de plusieurs genres écrits dans un même ouvrage fait rupture avec une narration historique linéaire, cette dernière correspond davantage à l'horizon d'attente du lecteur moderne. Ce croisement générique est symptomatique : il rend compte d'un conflit de codes. Selon André Belleau, ce type de croisement, parmi d'autres « symptômes », s'immisce dans les écrits, crée des tensions narratives et démontre une façon pour l'auteur de renouveler le genre dans lequel il s'inscrit.

Il n'est possible [d'atteindre l'institution littéraire] que dans la négativité ou la différence, c'est-à-dire par les empêchements, les tensions, les contradictions, les non-dits, les sur-dits, tout ce qui vient moduler la réalisation des codes annoncés par le pacte de lecture³.

Puisque La Potherie s'inscrit dans une époque où les frontières entre les genres sont floues, nous pouvons supposer que les tensions démontrent une tentative de nouveauté, mais

¹ Robert Le Blant, *op. cit.*, p. 26.

² Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 34.

³ André Belleau, *op. cit.*, p. 17.

surtout, qu'elles dénotent une volonté de se démarquer de ses contemporains. En effet, la présence de ces « tensions », de ces « contradictions », constitue l'expression d'une problématique à laquelle tout écrivain est confronté. Chacun d'eux doit créer quelque chose de nouveau avec un matériau non nouveau, innover avec des éléments « vieux ». Pour « atteindre l'institution littéraire », les auteurs doivent surprendre le lecteur et réinventer le genre duquel ils relèvent.

Ce conflit est représenté dans toutes les œuvres sous différentes formes. Dans la Lettre XII, l'auteur utilise une grande variété de discours pour constituer un exposé qui est, d'emblée, annoncé comme historique. Divers aléas ponctuent le récit de l'auteur et modulent l'horizon d'attente du lecteur. Dominique Maingueneau aborde également cette problématique dans *Le discours littéraire* :

Comme tout discours constituant, le discours littéraire est pris dans une relation essentielle à la mémoire. Tout acte de positionnement implique ainsi un certain parcours de l'archive littéraire, la redistribution implicite ou explicite des valeurs qui sont attachées aux traces léguées par une tradition. Pour se positionner, pour se construire une identité le créateur doit définir des trajectoires propres dans l'intertexte⁴.

Chaque écrit littéraire doit donc composer avec l'existence de tout ce qui a été fait avant sa production. Ces textes doivent à la fois composer avec les notions, les formules, les discours qui les précèdent et s'en dissocier. Ce paradoxe laisse des traces dans le texte et se manifeste dans la Lettre XII; la première tension résulte du chevauchement entre les genres épistolaire et historique.

L'épistolaire et l'historique

Nous rappelons que le métissage de différents genres écrits n'est pas étranger aux auteurs de l'époque; Bacqueville de La Potherie ne fait pas exception à cette tendance. À priori, le titre *Histoire de l'Amérique septentrionale*⁵ nous annonce une série d'événements intégrés dans une narration ponctuée de dates et de personnages réels comme une narration historique le ferait. Par lui seul, cet élément du paratexte annonce un code esthétique convenu

⁴ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 126.

⁵ Nous le rappelons, nous nous référons à cet ouvrage avec seules les initiales du titre : *HAS*.

par un genre précis : l'historique. Cependant, le dernier tome de l'œuvre de La Potherie est composé d'une série de lettres adressées à un destinataire. Cet élément épistolaire inséré dans un ouvrage qui s'annonce comme historique constitue le premier chevauchement des genres. L'inscription est explicite; en haut de la page au début de la lettre, le titre se lit : « Lettre XII ». Nous le rappelons, ce « métissage » générique est fréquent à l'époque. Plus loin, le texte débute par une adresse directe au destinataire, « Monsieur », et se termine par la même marque de politesse et une formule de signature : « Je suis avec profond respect, Monsieur, Votre très humble, etc.⁶ ». En effet, « la forme épistolaire possède une caractéristique dialogique commune à toutes les sortes de lettres : l'inscription de la situation énonciative dans le texte⁷ ». Ce format permet à l'auteur de s'inscrire dans son propre texte et lui donne l'opportunité de se mettre en scène, c'est-à-dire que cette énonciation construit une représentation du locuteur de la lettre⁸. Le texte de La Potherie est ponctué de ces adresses directes au destinataire, nous reviendrons sur l'inscription de l'auteur dans sa narration ainsi que sur son interlocuteur.

Le contrat établi entre le lecteur moderne et l'auteur est rompu par ce premier chevauchement générique. L'utilisation du modèle épistolaire à cette époque n'est pas exceptionnelle, car la lettre « obéit [...] à des codes généraux liés aux pratiques d'une époque et d'un milieu donnés⁹ » notamment au XVIII^e siècle. Cependant, plusieurs « libertés » sont prises à leur rédaction, des « libertés » qui se définissent selon les fonctions qui leur étaient attribuées et « l'effet qu'elles visent à produire sur le destinataire direct et/ou indirect ». Pour cette raison, « elle apparaît comme un objet privilégié pour la pragmatique ou l'analyse rhétorique¹⁰ ». Les différents genres et types de discours immiscés dans l'œuvre de La Potherie constituent ces « libertés » qu'annonce Éliza Franzon dans son compte-rendu. En

⁶ Bacqueville de la Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 266.

⁷ Jean-Michel Adam et Jürgen Siess, *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1998, p. 44.

⁸ Nous reviendrons sur l'identité du destinataire plus loin dans notre deuxième chapitre.

⁹ Éliza Franzon, « La lettre entre réel et fiction, sous la direction de Jürgen Siess, Paris, SEDES, 1998 », résumé critique en ligne, In *Fabula : la recherche en littérature*, <www.fabula.org/revue/cr/53.php>, consulté le 7 mars 2012.

¹⁰ *Id.*

effet, la lettre est ponctuée d'une importante variété discursive qui n'est pas, à priori, annoncée par le titre.

La scène englobante de la Lettre XII

Concrètement, cette tension rappelle le concept de « scène englobante » élaborée par Maingueneau, soit le type de discours du texte. Basée sur les théories du linguiste Émile Benveniste sur l'énonciation et la communication, la « scène d'énonciation » considère le texte « à travers la situation que la parole prétend définir, le cadre qu'elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie¹¹ ». Chaque texte contient « la trace d'un discours où la parole est mise en scène¹² ». Maingueneau sépare trois « scènes d'énonciation » différentes qui « jouent sur des plans complémentaires » : la « scène englobante », la « scène générique » – définie à la conclusion de ce chapitre – et la « scénographie ». Nous reviendrons sur cette dernière notion dans le troisième chapitre de notre mémoire.

Nous avons précisé que le discours épistolaire servait de base à la narration historique dans la Lettre XII. Cependant, même si pour nous, lecteur moderne, cette formule contrarie l'horizon d'attente promis par un tel titre, elle ne choque pas le lecteur contemporain de La Potherie. Pour cette raison, la « scène d'énonciation » de chaque texte doit être considérée pour en faire l'analyse. Quand on lit un ouvrage, « sur quelle scène englobante [faut-il] se placer pour l'interpréter, à quel titre il interpelle celui qui le reçoit. [La scène englobante] définit le statut des partenaires dans un certain espace pragmatique¹³ » : cette notion tient compte du contexte dans lequel s'inscrivent le lecteur et l'auteur.

Tout ce que dit la notion de scène englobante, c'est seulement qu'un certain nombre de genres de discours partagent un même statut pragmatique et que l'appréhension d'un texte se fait par rapport à ce statut. Peu importe de ce point de vue que les textes que nous jugeons aujourd'hui relever de la littérature dans une autre conjoncture aient été répartis sur d'autres scènes englobantes¹⁴.

¹¹ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 191.

¹² *Id.*

¹³ *Id.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 192.

Finalement, la « scène englobante » de la Lettre XII est un discours historique, par le titre et le contenu, reçu par un Français du XVIII^e siècle, soit le destinataire de la lettre. Elle inclut non seulement toute la collectivité des historiens, mais aussi tous ceux qui pourraient s'intéresser au récit de l'auteur, notamment le monde politique, voire diplomatique.

La Potherie et l'ethos

Le volet épistolaire de cette scène englobante comprend ces « libertés » prises par l'auteur pour produire un effet sur son destinataire. La rhétorique de la lettre est guidée par le narrateur qui oriente l'attention du lecteur vers certains éléments. La définition de la rhétorique a largement changé depuis ses débuts. Dans ce mémoire, nous préconisons la définition établie par Olivier Reboul : « la rhétorique est donc l'art de persuader par le discours; elle est aussi l'enseignement et enfin la théorie de cet art¹⁵ ». Afin de persuader, l'orateur doit « susciter chez autrui une croyance par des moyens aussi bien affectifs que rationnels¹⁶ ». Il doit donc offrir des arguments visant à persuader son locuteur de la véracité de son propos. Nous l'avons compris : dans la Lettre XII, l'orateur (ou le locuteur) c'est Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie et son auditoire, son destinataire. L'auditoire en matière rhétorique est « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation¹⁷ ». Dans ce cas-ci, l'ouvrage est publié, il est donc accessible au grand public. Cependant, le format épistolaire circonscrit un seul interlocuteur que nous présenterons plus loin.

Dans son article sur « L'ancienne rhétorique », Roland Barthes s'inspire d'Aristote pour différencier clairement deux types de preuves visant à persuader l'auditoire. Les historiens modernes construisent leur crédibilité en utilisant des preuves *atechnoi*, voire extrinsèques : elles « échappent à la liberté de créer l'objet contingent » et elles sont « en dehors de l'orateur¹⁸ ». Elles sont des documents d'archives, des sources premières, etc. Les preuves

¹⁵ Olivier Reboul, *op. cit.*, p. 8.

¹⁶ *Ibid*, p. 7.

¹⁷ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2008, p. 25.

¹⁸ Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique: aide-mémoire », *Communications : Recherches rhétoriques*, en ligne, vol. 16, no 16, 1970, p. 199,

entechnoi, au contraire, « dépendent [...] du pouvoir raisonnant de l'orateur¹⁹ ». La véracité des propos tenus par La Potherie dépend beaucoup des preuves intrinsèques. Même si certaines nations utilisaient l'écorce de bouleau pour transcrire des actes officiels²⁰, nous le rappelons, la tradition orale des Autochtones laisse peu de traces écrites de leur histoire. De plus, l'auteur fait la narration des événements de la Grande Paix de 1701 pendant qu'il suit de près les événements. Le narrateur a donc cette posture de témoin : il décrit des composantes historiques qui ont lieu sur place, où il se situe. « Les preuves intrinsèques sont celles que crée l'orateur; elles dépendent donc de sa méthode et de son talent personnel; elles sont sa manière à lui de faire valoir son dossier²¹. » Afin de rallier le destinataire à son propos, le narrateur doit démontrer son « talent personnel », sa crédibilité repose seule sur son écriture, sur sa façon de mettre en valeur son propos. Il doit donc faire signifier son ethos, soit « le caractère que doit prendre l'orateur pour inspirer confiance à son auditoire²² ». Cette constituante se porte garante de la réceptivité du discours émis. L'auteur doit gagner la confiance de son destinataire et doit donc « remplir les conditions minimales de la crédibilité [en se montrant] sensé, sincère et sympathique²³ », trois qualités que Barthes nomme *phronésis*, *arété* et *eunoia*. Pour cette donnée, importe peu le caractère réel de l'auteur « et que l'auditoire connaît, c'est celui qu'il se crée lui-même²⁴ » qui prévaut. « L'*ethos* est au sens propre une connotation : l'orateur énonce une information et *en même temps* il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela²⁵. » La représentation de ces éléments sera démontrée dans ce chapitre.

Évidemment, ces notions sont propres au domaine rhétorique. Les croisements entre la rhétorique, la littérature et l'histoire servent à comprendre la portée du texte de La Potherie,

<www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1236>, consulté le 25 juin 2010.

¹⁹ *Id.*

²⁰ Johann Georg Kohl, *op. cit.*, p. 144-145.

²¹ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique : Théorie et pratique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 61.

²² *Ibid.*, p. 59.

²³ *Id.*

²⁴ *Ibid.*, p. 65.

²⁵ Roland Barthes, *loc. cit.*, p. 212. *C'est l'auteur qui souligne.

et non pas à analyser la Lettre XII comme un traité de l'argumentation. Rappelons-le, la posture de témoin-narrateur de La Potherie agit en quelque sorte comme preuve d'impartialité. « Tout l'objet de l'éloquence [...] est relatif à nos auditeurs, et c'est suivant leurs opinions que nous devons régler nos discours²⁶. » L'auteur construit son ethos par ces paradoxes, ces « contradictions », énoncées par Belleau : « Selon les gens à qui l'on s'adresse, on ne dira pas les mêmes choses, et on n'en parlera pas de la même façon²⁷ ». À qui donc adresse-t-il son propos?

Le destinataire

Il écrit vraisemblablement au secrétaire d'État de la Marine Jérôme Phélyppeaux de Pontchartrain²⁸. La Potherie, à cette époque, est « contrôleur général de la Marine et des fortifications du Canada²⁹ »; son mandat permet d'assurer « l'inspection et la surveillance des opérations administratives et militaires des troupes de la Marine³⁰ ». Selon son mandat officiel, son titre permettrait – en théorie – de participer aux pourparlers entre les Nations alliées et les Iroquois puisqu'il supervise un des volets militaires dans la colonie.

En sa qualité de contrôleur il se croyait justifiable d'être appelé dans les conseils du gouverneur, tout comme les autres officiers. Pourquoi des capitaines, des lieutenants, des missionnaires même, prenaient-ils le pas sur lui, chargé spécialement par le Ministre de contrôler la dépense et de réviser les comptes en dernier ressort³¹?

En effet, il est écarté des négociations : il écrit ses comptes rendus des audiences à partir des textes officiels qu'il cite et des rapports qui lui sont faits³². « [Il] a consulté la correspondance du gouverneur et de l'intendant et il s'est même permis d'en recopier, tels

²⁶ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 31.

²⁷ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 57.

²⁸ Emmanuel Bouchard, « Édition critique de Bacqueville de La Potherie », mémoire de maîtrise, Département des littératures, Université Laval, 1997, p. 109.

²⁹ Léon Pouliot, *op. cit.*

³⁰ Emmanuel Bouchard, *op. cit.*, p. 7.

³¹ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 14.

³² Emmanuel Bouchard, *op. cit.*, p. 9.

quels, de longs passages³³. » Au début de la lettre, La Potherie s'adresse directement au ministre, son destinataire explicite :

Un Monarque est heureux quand il trouve un Ministre digne de remplir un poste aussi important que celui qui vous avoit confié. Vous avez eû affaire avec une Nation la plus fine & la plus politique de l'univers. C'est l'Ambassade la plus délicate qui se puisse voir. Tout est si sacré et si misterieux dans le Senat de cette Republique, que l'Esprit le plus profond & le plus penetrant peut à peine déterre la moindre de ses intrigues. Pour vous, Monsieur, [...] il ne faut pas être surpris que vous en ayez rempli les fonctions avec tant d'éclat. Je veux donc vous donner aujourd'hui le plaisir de connoître toutes les intrigues des differens peuples de ce vaste païs [...]³⁴.

Dans cette introduction, l'auteur représente son destinataire avec une image louangée, mais se met lui aussi en scène et structure déjà son ethos. « Toutes les formes de lettre ont pour particularité le fait de proposer une image de l'autre. L'absence rend possible et favorise cette construction, avec les risques que comporte le fait de proposer à son interlocuteur une image de lui-même [...]»³⁵. » D'abord, les flatteries qui lui sont adressées visent à le rallier au contenu de cette lettre : il doit s'être démarqué auprès du roi pour être désormais responsable d'une telle mission, il a réussi « avec tant d'éclat ». « Destiné à persuader, le discours rhétorique s'écarterait, non pas des règles du langage en général, mais de ce langage, "naturel et sans artifice" qui est celui de la sincérité³⁶. »

De plus, La Potherie insiste largement sur la complexité des actions des Iroquois : tout y est « si sacré, si mystérieux », la nation « la plus fine et la plus politique de l'univers », une « ambassade délicate ». Pourtant, ces mystères ne sont pas un obstacle pour l'auteur qui promet de révéler ces intrigues. Nous reviendrons sur cette promesse dans le troisième chapitre. D'emblée, le narrateur flatte son destinataire. Les qualités énumérées révèlent deux choses : d'une part, la brillance de son destinataire à qui l'on confie un rôle important, mais surtout, le discernement du narrateur qui comprend les aléas de cette mission et démontre la

³³ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, op. cit., p. 210.

³⁴ Bacqueville de La Potherie, op. cit., 1722, p. 193-194.

³⁵ Jean-Michel Adam, op. cit., p. 45.

³⁶ Olivier Reboul, *La rhétorique*, op. cit., p. 105.

capacité de révéler les intrigues des Autochtones. Pour construire son ethos, l'auteur utilise des stratégies rhétoriques visant à rallier son destinataire à son propos.

Le discours épideictique

Les chevauchements discursifs constituent de ces stratégies qui ponctuent la Lettre XII. Avant la signature du traité pour la Grande Paix de Montréal, le chef huron Kondiaronk meurt d'une maladie³⁷. Selon La Potherie, ce personnage joue un rôle important quant aux pourparlers de paix, mais se démarque particulièrement quant à la relation privilégiée entretenue avec les Français. D'ailleurs, l'auteur démontre un vif intérêt pour ce chef et souligne sa mort en relatant ce qui s'apparente à une oraison funèbre :

Je ne saurois vous exprimer, Monsieur, l'accablement où étoit la Nation de la perte d'un homme si rempli de bonnes qualitez. Il étoit difficile d'avoir plus de penetration d'esprit qu'il en avoit, & s'il fut né François il étoit d'un caractère à gouverner les affaires les plus épineuses d'un état florissant. [...] Ses paroles étoient autant d'oracles [...]. Il avoit les sentiments d'une belle ame, & n'étoit Sauvage que de nom. [...] Sa perte nous étoit trop sensible pour ne point verser des larmes à un homme que nous regardions comme le plus fidelle de nos amis³⁸.

D'abord, l'insertion d'une adresse directe au destinataire — « Monsieur » — tente de rallier ce dernier au propos de l'orateur, de l'inclure dans le sentiment de sympathie envers le chef huron, mieux connu par les Français comme « le Rat ». Évidemment, cette adresse est le propre du modèle épistolaire qui inclut son destinataire dans le texte. Si l'on se fie à Reboul, cette citation nous mettrait en présence d'un discours épideictique qui « blâme et, plus souvent, loue soit un homme, soit une catégorie d'hommes [...]»³⁹. Notons que Georges Molinié et Michèle Aquien, dans le *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, parlent du discours démonstratif⁴⁰ et non pas du genre épideictique. Ce genre discursif convient à

³⁷Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 228. Gilles Havard souligne également cet élément omniprésent : « Les journées de Montréal furent en effet assombries par une épidémie, de nature européenne probablement [...], ce rhume prit de l'extension durant la conférence, terrassa plusieurs députés amérindiens [...] ». (Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, *op. cit.*, p. 143.)

³⁸ *Ibid.*, p. 228.

³⁹ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 57. Reboul reprend cette appellation d'Aristote.

⁴⁰ Michèle et Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie générale française, 1999, p. 124-129.

l'oraison funèbre puisqu'il permet de louer le défunt comme dans la citation précédente. L'auteur de l'*HAS* insiste sur la particularité de ce chef autochtone.

D'autre part, la maladie est omniprésente lors des négociations pour la Grande Paix et prend la vie de plusieurs autochtones. La Potherie en fait mention dans la Lettre XII⁴¹, mais sa narration insiste particulièrement sur ce décès, une place importante est donc donnée à Kondiaronk. En rhétorique, le discours épideictique est une façon pour l'orateur de « créer une communion autour de certaines valeurs reconnues par l'auditoire, en se servant de l'ensemble des moyens dont dispose la rhétorique pour amplifier et valoriser⁴² ». La force de ce discours repose sur la bonne connaissance des valeurs de l'auditoire « pour louer avec plus d'efficacité ce qui est chez eux le plus en honneur⁴³ ». Dans ce cas-ci, la vertu du chef huron est mise en valeur : un homme intelligent par sa « pénétration d'esprit », un fin dirigeant capable de gérer des affaires « épineuses », éloquent par ses « oracles » et somme toute, une bonne personne, soit une « belle âme ».

En outre, l'utilisation des termes « oracles⁴⁴ » et « âme⁴⁵ » relève du champ lexical religieux. Dans les écrits de la Nouvelle-France, nous ne pouvons passer outre la présence de la religion catholique chez les Autochtones. Toutefois, elle n'occupe pas une place importante dans le propos de La Potherie. C'est d'ailleurs un des deux⁴⁶ seuls moments dans la lettre où l'auteur aborde ce sujet : « [Kondiaronk] n'étoit pas moins considerable pour la

⁴¹ « [...] Le bruit avoit couru que la maladie étoit grande à Montreal. Tous ces cadavres rongez des oiseaux que nous trouvions à chaque moment, en étoient une preuve assez convaincante. » (Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 201.)

⁴² Chaïm Perelman, *op. cit.*, p. 67.

⁴³ Michèle Aquien et Georges Molinié, *op. cit.*, p. 127.

⁴⁴ Selon le dictionnaire d'Antoine Furetière, le terme « oracle » est une « réponse d'ordinaire ambigüe, & obscure que les Prêtres Payens faisoient au peuple sur les choses à venir ». Cependant, « oracle » « se dit encore des hommes, quand ils sont éloquens & revetus de quelque autorité, & de leurs paroles quand elles ont quelque chose de sentencieux, de décisif ». (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 3, *op. cit.*, p. 57.)

⁴⁵ « Âme » « se dit de la partie spirituelle de l'homme, quant elle est séparée de son corps », tout comme il peut être synonyme de « quelqu'un » dans le sens d'une bonne âme, voulant dire une « âme dévote ». (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 1, *op. cit.*, p. 87)

⁴⁶ L'auteur traite également de la religion catholique suite à la mort d'autres autochtones lors de la conclusion de la paix. (Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 239)

piété, il prêchoit souvent dans l’Eglise des Jesuites de Michilimakinak⁴⁷ ». L’extrait de cet européen amplifie les louanges du chef huron : en plus d’être exemplaire par sa personnalité, il est vertueux par ses croyances.

Nous le rappelons, le genre épistolaire permet certaines latitudes qui sont tributaires de l’effet visé sur le destinataire. L’insertion d’un discours épideictique représente une de ces possibilités. Il présente sous un nouvel angle un « Sauvage d’Amérique », ce faisant, le discours contribue à la construction de l’ethos de l’auteur. En effet, ce type de discours, l’épideictique, a un rôle bien précis selon le *Traité de l’argumentation* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca. Il fait appel « à des valeurs communes, non contestées bien qu’informulées, et par quelqu’un qui a qualité pour le faire; renforcement par là, de l’adhésion à ces valeurs en vue d’actions ultérieures possibles⁴⁸ ». Ce discours permet de nommer et illustrer des valeurs communes à l’auditoire, voire au destinataire de la lettre, et vise à rallier ce dernier au propos de l’orateur. Le propos doit être énoncé, selon cette définition, « par quelqu’un qui a qualité pour le faire ». L’auteur ne reproduit pas le discours d’un autre pour traiter la mort de Kondiaronk, il le fait lui-même, en tant que Français, « contrôleur général de la marine et des fortifications au Canada⁴⁹ ». Il prend la parole, lui, un fonctionnaire français, pour louer un « Sauvage d’Amérique ».

Finalement, les qualités de Kondiaronk évoquées par La Potherie pourraient aussi bien traiter d’un Français mort pendant une guerre. Cette similitude laisse supposer une certaine équité entre un Autochtone et un dignitaire français, une comparaison qui n’allait pas nécessairement de soi à l’époque. L’insertion de ce type de discours dans une lettre crée, en quelque sorte, une tension qui « module la réalisation des codes annoncés par le pacte de lecture⁵⁰ ». Ce chevauchement générique constitue un symptôme de la démonstration d’un conflit de codes, de plus, il contribue à amplifier l’ethos de l’auteur par l’énonciation de ces valeurs communes.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 228. Michilimakinak était un ancien poste de traite situé à Mackinaw City dans l’état du Michigan.

⁴⁸ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 70.

⁴⁹ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁰ André Belleau, *op. cit.*, p. 17.

D'ailleurs, l'orateur fait valoir la grandeur du chef huron en statuant d'abord sur « l'accablement » de la « Nation » après sa mort : non seulement il suppose l'attachement des Autochtones envers Kondiaronk, mais il sous-entend même le deuil de toute la Nouvelle-France apprenant cette nouvelle. Suggérer qu'une mort suscite l'affliction de tout un territoire attribue une place très importante à un seul homme, surtout un territoire où tant de peuples différents cohabitent. Le discours épideictique « recourt surtout à l'amplification; car les faits sont connus du public, et le propre de l'orateur est de les faire valoir, en montrant leur importance et leur noblesse⁵¹ ». Dans ce cas-ci, l'orateur insiste sur « l'importance et la noblesse » d'un *Sauvage* du Nouveau Monde. Au contraire, ces qualités sont méconnues du public français. Cet élément rejoint le propos de Belleau quant à sa définition du conflit de codes, c'est en quelque sorte un élément « différent », un « non-dit⁵² », que l'auteur révèle dans sa lettre. Il présente sous un autre angle un Autochtone de la Nouvelle-France en le comparant à un Français.

En fait, le discours épideictique permet de rallier son destinataire à des valeurs françaises communes, ce qui bonifie son ethos et aborde une nouvelle façon de représenter un Autochtone. L'auteur compare explicitement le chef à son homologue français : s'il était né Français, il aurait pu « gouverner les affaires les plus épineuses⁵³ ». Cette citation sous-entend la brillance de ce chef : s'il était français, il aurait fait un excellent officier, capable de traiter des éléments politiques avec adresse et agilité. Non seulement il aurait pu être français, mais il avait tant de qualités, qu'il n'aurait pas été un simple citoyen, mais bien un dignitaire.

De plus, La Potherie précise que le Rat n'était « sauvage que de nom ». Le terme « Sauvage » est souvent employé à cette époque pour parler des Autochtones. Les Français utilisaient cette appellation pour son étymologie latine *salvaticus*, voire « qui appartient à la nature⁵⁴ ». Ils les appelaient ainsi parce qu'ils habitaient à l'extérieur, vauquaient à la majorité de leurs occupations dehors, des « hommes errans, sans occupations réglées⁵⁵ ». Cette

⁵¹ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, op. cit., p. 58.

⁵² André Belleau, op. cit., p. 17.

⁵³ Bacqueville de La Potherie, op. cit., 1722, p. 228.

⁵⁴ « sauvage », *Antidote HD*, v. 6.1, cédérom, Montréal, Druide informatique, 2012.

⁵⁵ « sauvage » dans Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 3, op. cit., p. 1875.

désignation apporte évidemment une connotation péjorative et c'est probablement ce à quoi se réfère Bacqueville de La Potherie. Kondiaronk n'est pas « sauvage », voire « farouche⁵⁶ » ou hostile, mais « sauvage » parce qu'il vit dans la nature. Il n'était « sauvage que de nom », soit par son étymologie. L'auteur de l'*HAS*, par les valeurs véhiculées dans ce discours épideictique, compare un Français à un « Sauvage » et tous deux sont analogues. « C'est dans l'épideictique que tous les procédés de l'art littéraire sont de mise, car il s'agit de faire concourir tout ce qui peut favoriser cette communion de l'auditoire. C'est le seul genre qui, immédiatement, fait penser à de la littérature [...]»⁵⁷. » La valorisation du chef autochtone ne rejoint pas nécessairement les idées préconçues des autochtones que pourraient avoir l'auditoire. Par contre, les vertus décrites pour définir Kondiaronk rappellent des qualités servant à décrire un dignitaire européen; elles correspondent certainement à celles du public français et le destinataire de la Lettre XII. Ce sont ces caractéristiques qui servent à rallier le destinataire à son propos : un dirigeant brillant et pieux, allié des Français. Elles permettent de « favoriser cette communion de l'auditoire », de faire valoir la grandeur d'un « Sauvage » par ses qualités françaises.

La présence de ce discours reflète exactement ce qui résulte du conflit des codes. L'oraison funèbre permet à l'auteur d'apporter des éléments neufs – mettre à égalité un dirigeant autochtone et un dignitaire français – tout en composant avec des valeurs communes – la vertu du chef et la religion catholique. Chaque auteur, afin de se démarquer de ses contemporains et inscrire son œuvre dans la nouveauté, doit transiger avec des éléments connus, non nouveaux.

Le discours ethnologique

Cependant, ce discours dithyrambique se démarque du reste de la narration. Suivant de près l'extrait élogieux, de longues descriptions des lieux et des modes de fonctionnement des Autochtones sont insérées. Elles ressemblent davantage au discours ethnologique. Dans le cas suivant, l'auteur fait la narration de la coutume funéraire à la mort du chef.

⁵⁶ *Idem*. Ils sont « sans Religion, sans Loix, & sans Police. [...] La plus-part des *Sauvages* sont Antropophages. Les *Sauvages* vont nus, & sont velus, couverts de poil ».

⁵⁷ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 67.

Ils allerent couvrir la mort, pour me servir des expressions des Sauvages, on l'emporta de l'Hôpital à la cabane enseveli, à la reserve de la tête. On l'étendit sur des peaux de Castors. On lui mit sur la tête un Chapeau orné d'un plumet rouge tout neuf. On le couvrit d'une grande couverture d'écarlate, d'une chemise blanche pardessus, d'un capot, de mitasses, d'une paire de souliers à ses pieds, une chaudiere de cuivre à droit de sa tête, un fusil, & une épée à gauche⁵⁸.

Chaque étape de ce rite est décrite sans émettre de commentaires, ni de propos subjectifs. Le texte décrit objectivement chacune des étapes de l'enterrement de Kondiaronk « Chef des Hurons de Michilimakinak⁵⁹ ». Cet extrait démontre comment les « Sauvages » font pour « couvrir la mort », soit leur cérémonie funèbre. La description de ce rite funéraire rejoint également le destinataire de la lettre, soit le Français du XVIII^e siècle, qui a lui aussi un rituel funèbre. Il laisse le lecteur se comparer aux Autochtones qui ont, selon ce passage, des comportements semblables à ceux des Français. Cependant, la force de cette citation réside dans le contraste entre l'aspect ethnologique de l'énoncé et le ton élogieux du discours épideictique. « La correspondance des jésuites envoyés christianiser la Chine ou les Amériques remplissait, sous forme de "relations", une fonction d'information aussi administrative qu'ethno-anthropologique⁶⁰. » La Potherie n'est pas membre de l'ordre religieux des Jésuites, mais il écrit à la même époque qu'eux et traite du même sujet : les Autochtones en Nouvelle-France. Comme nous l'avons mentionné dans notre premier chapitre, les textes traitant de ce Nouveau Monde avaient généralement une fonction administrative, religieuse ou autre, mais pouvaient difficilement passer outre la description de ce territoire et de leurs habitants. Les auteurs rapportaient l'état de leurs affaires en Nouvelle-France tout en tentant de rendre compte de ce qu'ils voyaient et comprenaient sur ces peuples. Ce sont leurs perspectives qu'ils rapportaient pour décrire « l'Autre ». Les discours « ethno-anthropologiques » ponctuent donc souvent la narration des auteurs de cette époque, pas seulement celle des jésuites. La Potherie confirme cet énoncé puisqu'il insère à plusieurs reprises de telles descriptions dans la Lettre XII.

Un autre exemple se trouve au début de la lettre lors du « Conseil général de la Paix » à Montréal, l'auteur décrit la rencontre entre toutes ces nations.

⁵⁸ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 229.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 201.

⁶⁰ Jean-Michel Adam et Jürgen Siess, *op. cit.*, p. 37.

Outachia Outaouak de nation reçût le Calumet de la main d'Arioteka, & se tint debout derrière ceux-ci qui le chanterent. Le Calumet étoit une pipe de pierre rouge, dont la tige étoit de bois, tout couvert de plumages de tête de canard, avec des plumes d'aigle qui pendoient au milieu, ils chanterent donc remuans leurs gourdes en cadence, pendant qu'Outachia de son côté agitoit avec adresse le Calumet au son de leur voix⁶¹.

Comme la description de la coutume funéraire, cet extrait s'inscrit dans le discours « ethno-anthropologique », pour reprendre la formule de Jean-Michel Adam cité précédemment. Cette citation rappelle la figure de l'hypotypose, soit une « description précise et riche qui est censée mettre sous les yeux du lecteur, de l'auditeur, la scène ou l'objet décrits⁶² ». En effet, le lecteur a accès à tout : où sont placés les personnages, comment est la pipe, qui la reçoit, l'atmosphère musicale de l'événement, etc. « Souvent [l'hypotypose] interrompt le récit, à la manière d'une digression, mais au lieu de s'éloigner du sujet traité, comme le ferait une véritable digression, elle développe, en le *décrivant*, un élément qui faisait partie du récit [...]»⁶³. » Elle permet d'alimenter l'imaginaire de l'auditoire, soit le public européen du XVIII^e siècle qui n'a accès au Nouveau Monde que par les écrits.

Dans la citation précédente, l'hypotypose dévoile une représentation vive au lecteur, un imaginaire préalablement circonscrit auquel il ne peut avoir accès en personne.

Le narrateur sélectionne une partie seulement des informations correspondant à l'ensemble du thème traité, ne gardant que des notations particulièrement sensibles et fortes, accrochantes, sans donner la vue générale de ce dont il s'agit, [...] voire en présentant un aspect sous des expressions fausses ou de pure apparence [...]»⁶⁴.

Dans ce cas-ci, une mise en scène typique est révélée : les « Sauvages d'Amérique » parés de plumes de différents oiseaux se passent le calumet en chantant. Le lecteur peut presque entendre leurs gourdes remuées « en cadence »; en fait, c'est comme s'il y était. Cette figure de style a une grande « force persuasive », car elle « *fait voir* l'argument⁶⁵ » à l'auditoire. Ces descriptions visent à créer, du début à la fin, une image complètement définie

⁶¹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 198.

⁶² Patrick Bacry, *Les figures de style*, Paris, Belin, 1992, p. 286.

⁶³ *Ibid.*, p. 247. *C'est l'auteur qui souligne.

⁶⁴ Michèle Aquien et Georges Molinié, *op. cit.*, p. 195.

⁶⁵ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 142. *C'est l'auteur qui souligne.

par le narrateur, soit un portrait des Autochtones qui rejoindrait l'idée préconçue des Français. Ici, sans être remise en cause, l'objectivité de l'auteur ne constitue pas le nœud de ce type d'argument. La fonction de l'hypotypose ne vise pas à décrire une scène de façon exhaustive, mais bien de faire une représentation calculée et délimitée par l'auteur.

Les descriptions réalistes

Cette représentation rejoint en quelque sorte les caractéristiques des ouvrages du courant réaliste. La place importante que ces auteurs accordent aux descriptions et aux détails constitue un élément majeur dans leurs œuvres. L'ouvrage de La Potherie n'est pas une œuvre romanesque, contrairement à l'objet d'étude du chapitre sur « l'effet de réel » de Roland Barthes. Cependant, les notions avancées restent pertinentes pour notre analyse.

Soit que l'on rejette de l'inventaire [...] tous les détails "superflus" (par rapport à la structure), soit que l'on traite ces mêmes détails [...] comme des remplissages (catalyses), affectées d'une valeur fonctionnelle indirecte, dans la mesure où, en s'additionnant, ils constituent quelque indice de caractère ou d'atmosphère, et peuvent être ainsi finalement récupérés par la structure⁶⁶.

Évidemment, nous avons choisi de traiter ces éléments structurellement « superflus », ces descriptions, avec une attention particulière. Dans la Lettre XII de l'*HAS* comme dans les ouvrages du XIX^e siècle, ces éléments détaillés ne sont pas exempts de sens : « En réalité, le mot pur n'existe pas : [...] il est situé, pris dans un syntagme à la fois référentiel et syntaxique⁶⁷. » Pour La Potherie, ces descriptions renforcent sa posture de témoin. Dans son chapitre sur « l'effet de réel », Barthes tente de faire signifier toutes ces descriptions : parfois, l'abondance des objets définis en détail permet d'illustrer la richesse des personnages du roman sans la nommer explicitement. Dans un autre cas, la description d'un meuble ou d'une pièce peut connoter l'atmosphère générale de l'histoire et révéler la situation socio-économique du personnage.

Dans la Lettre XII, deux sortes de descriptions ponctuent la narration. La première rejoint davantage le discours de l'époque visant à décrire les peuples du Nouveau Monde, soit le discours « ethno-anthropologique » auquel nous faisons référence précédemment. Le

⁶⁶ Roland Barthes, *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982, p. 81.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 82.

deuxième type de description ressemble plutôt au résultat du travail de l'arpenteur ou de l'architecte. Par exemple, l'auteur décrit l'endroit où se conclut la signature du traité de la Grande Paix de Montréal :

Ce fut dans une belle plaine hors de la Ville, où l'on avoit fait une enceinte de branches d'arbres de cent vingt-huit pieds de long sur soixante & douze de large, avec une allée tout autour de dix pieds. Il y avait une Sale couverte de feuilles, de vingt-neuf pieds de long & de vingt cinq de large, qui regardoit en face toute la Place⁶⁸.

Contrairement au récit, la description « n'a aucune marque prédictive », elle n'est pas « pourvue d'une temporalité référentielle⁶⁹ ». Ces composantes ne permettent pas de circonscrire la structure du récit, ni dans le roman, ni dans la Lettre XII. Elles ne servent pas de guide de lecture et n'orientent pas la direction de la narration.

Dans l'extrait précédent, les mesures en pieds de la salle où se déroule la signature de la paix font valoir une série de faits : la plaine mesurait « x » nombres de pieds, une salle s'y trouvait, etc. L'auteur s'abstient de tout commentaire, la narration est descriptive, neutre et impartiale. Il n'y a que l'adjectif « belle » qui rompt avec le reste de l'extrait par sa subjectivité. L'extrait de l'*HAS* illustre la neutralité de l'auteur. En fait, les mesures inscrites dans le texte alimentent cet effet d'exactitude et de précision et confirment l'impersonnalité du propos. « La description apparaît ainsi comme une sorte de propre des langages dits supérieurs, dans la mesure, apparemment paradoxale, où elle n'est justifiée par aucune finalité d'action et de communication⁷⁰. » Les détails sont insérés comme des faits indubitables et leur présence renforce l'objectivité et l'ethos de l'auteur qui nous promettait, rappelons-le, « de ne point taire la vérité⁷¹ », c'est le propre du genre historique selon Barthes :

[Le "réel"] devient la référence essentielle dans le récit historique, qui est censé rapporter "ce qui s'est réellement passé" : qu'importe alors l'infonctionnalité d'un

⁶⁸ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 240.

⁶⁹ Roland Barthes, *Littérature et réalité*, *op. cit.*, p. 83.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 86.

⁷¹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, « Avertissement ».

détail, du moment qu'il dénote "ce qui a eu lieu" : le "réel concret" devient la justification suffisante du dire⁷².

Contrairement au récit réaliste au XIX^e siècle, les descriptions détaillées ne servent pas de support au récit, elles en sont la constitution. La narration du vrai, le réel, prévaut sur tout. « L'histoire [...] est en fait le modèle de ces récits qui admettent de remplir les interstices de leurs fonctions par des notations structurellement superflues [...] »⁷³. » La narration historique ne se préoccupe pas de la fonction de ses descriptions, puisque celles-ci servent à faire signifier le réel. « Tout cela dit que le "réel" est assez réputé se suffire à lui-même, qu'il est assez fort pour démentir toute idée de "fonction", que son énonciation n'a nul besoin d'être intégrée dans une structure et que l'*avoir été là* des choses est un principe suffisant de la parole⁷⁴. »

[Dans] le moment même où ces détails sont réputés dénoter directement le réel, ils ne font rien d'autre, sans le dire, que le signifier : [les détails et descriptions] ne disent finalement rien d'autre que ceci : *nous sommes le réel*; [...] autrement dit, la carence même du signifié au profit du seul référent devient le signifiant même du réalisme : il se produit un *effet de réel*, fondement de ce vraisemblable inavoué qui forme l'esthétique de toutes les œuvres courantes de la modernité⁷⁵.

Ces narrations créent donc un « effet de réel », mais ne constituent pas une réalité, elles ne racontent pas des faits. La narration historique, par contre, doit révéler le réel. Les descriptions d'éléments réalistes ne constituent pas un procédé littéraire, tel « l'effet de réel » de Barthes dans les œuvres modernes, mais bien une composante constituante d'un genre déterminé. Toutefois, nous le rappelons, La Potherie promet de répondre à cette attente, de n'inscrire que ce qui est réel, mais la réalité de ce genre est toute autre. Les fonctions attribuées aux histoires du XVIII^e siècle, fonctions d'ordre économique, religieux ou politique, modulent l'objectivité et les données réelles de leurs narrations. La Lettre XII suit elle aussi cette règle et n'exclut pas la qualité de certains propos historiquement réels abordés. Ces descriptions révèlent un ethos sensé, un orateur qui « délibère bien, qui pèse

⁷² Roland Barthes, *Littérature et réalité*, op. cit., p. 87.

⁷³ *Id.*

⁷⁴ *Id.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 89.

bien le pour et le contre : c'est une sagesse objective un bon sens affiché⁷⁶ ». Ce type de discours alimente la crédibilité de l'auteur : on doit le croire puisqu'il est objectif dans son propos.

Ainsi, l'exposé historique de La Potherie est ponctué d'une certaine variété discursive : sont présents les genres historique, épideictique et ethnologique soutenus par un cadre épistolaire. Ces différents codes de lecture sont inscrits dans la Lettre XII, créant un métissage narratif caractéristique du genre de l'époque. Toutefois, n'est-ce pas aussi le propre du discours littéraire d'intégrer différents codes dans sa narration? « [II] n'a pas de territoire prédécoupé, stable : toute œuvre est à priori partagée entre l'immersion dans le corpus alors reconnu comme littéraire, et l'ouverture à la multitude d'autres pratiques verbales⁷⁷. » En effet, parmi les autres écrits, la littérature est celle qui a le privilège d'emprunter librement des éléments aux autres discours sans heurts au genre.

Le rapport au « non-littéraire » est sans cesse redéfini, la délimitation de ce qui peut ou non alimenter la littérature, mais aussi relever de la littérature ne fait qu'un avec chaque positionnement et avec chaque genre à l'intérieur d'un certain régime de la production discursive⁷⁸.

Cette dynamique continue entre les éléments du discours littéraire et ceux qui sont situés « à l'extérieur » du genre constitue le fondement de la littérature. À priori, ce qui incombe au « non-littéraire », une fois intégré dans ce genre, s'inscrit dans ce dernier puisque ce rapport est « sans cesse redéfini ». « Travail incessant sur ses frontières, nécessité de les outrepasser et nécessité de les renforcer; instabilité foncière qui est le moteur même d'un discours "littéraire" qui ne saurait se tenir en son "lieu"⁷⁹. » La Lettre XII de l'*HAS* reflète cette mouvance : sa construction appartient au domaine littéraire autant que sa portée relève de l'historique. Les différents genres intégrés dans le texte démontrent cette « instabilité foncière » qui rend foisonnante l'analyse du discours de l'auteur.

⁷⁶ Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *loc. cit.*, p. 212.

⁷⁷ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 129.

⁷⁸ *Id.*

⁷⁹ *Id.*

En effet, ces données narrées de façon objective réaffirment le caractère historique de la narration. Ce faisant, elles renforcent la crédibilité de La Potherie « l'historien », elles ajoutent à l'authenticité de son propos. L'inscription de ces détails a donc une tout autre fonction pour l'auteur de la lettre : « L'objectivité, quand elle concerne l'argumentation, doit être repensée, réinterprétée, pour qu'elle puisse avoir un sens dans une conception qui se refuse à séparer une affirmation, de la personne de celui qui la pose⁸⁰. » L'exactitude de ces détails est toutefois contrecarrée par la présence des impressions subjectives de l'orateur.

Les commentaires personnels de l'auteur

L'épistolaire, effectivement, offre la possibilité à l'auteur de s'inscrire dans sa propre narration. Le lecteur de la Lettre XII est constamment rappelé à cet aspect puisque La Potherie ponctue le texte de ses commentaires personnels. Par exemple, lorsque l'auteur aborde la problématique de la maladie qui faisait des ravages à Montréal, il rajoute : « La maladie devint universelle dans leur camp; ils étoient dignes de compassion, par le rhume qui les accabloit. [...] Comment n'être pas accablés de rhume, puisqu'ils étoient tous nus, n'ayant qu'une peau de Castor qui leur trainait à terre⁸¹? » D'abord, nous savons aujourd'hui que les épidémies ont tué une vaste population autochtone à Montréal et ailleurs. La propagation fulgurante de la maladie provenait du contact avec les Européens, leur système immunitaire n'étant pas armé, par exemple, contre le rhume commun des Français. À l'époque, La Potherie ne connaît pas cette donnée. Par contre, il connaît l'image que se fait l'Européen du « Sauvage d'Amérique » : il vit presque nu, recouvert seulement de peaux d'animaux. Par son commentaire, l'auteur profite d'une donnée réelle sur l'épidémie pour alimenter l'imaginaire de son contemporain, il se rend accessible à son destinataire. Il intègre des « sur-dits » afin de rejoindre son lecteur, ne pas le perdre par trop de « nouveauté », un exemple appuyant la définition du conflit de codes élaboré dans l'article de Belleau⁸². Ces propos subjectifs contribuent également à la dimension sincère de l'ethos. L'orateur ne doit

⁸⁰ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 78.

⁸¹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, p. 232.

⁸² André Belleau, *loc. cit.*, p. 17.

pas « dissimuler ce qu'il pense ni ce qu'il sait⁸³ », il est direct, ne craint pas d'exprimer son opinion.

D'ailleurs, il le fait à plusieurs reprises. Lors de l'Assemblée des Iroquois au Sault-Saint-Louis (devenu Kahnawake) le porte-parole Ontonnionk remercie tous les députés de leur présence en mentionnant tout ce qui aurait pu leur arriver sur la route :

Leur Orateur se leva quelque temps, et présenta des branches de porcelaine, par lesquelles il les remercia de la part qu'ils prenoient à leur arrivée, exagérant beaucoup tous les dangers qu'ils avoient couru, même que les Tsonnontouans n'étoient pas venus avec eux, à cause du malheur qui était arrivé à un des Chefs que l'on avoit reporté chez eux fort blessé [...] ⁸⁴.

Cette formule est une « structure hybride type » selon Bakhtine, structure sur laquelle nous reviendrons. Les propos de l'auteur sont insérés dans le texte « comme s'il mettait une citation entre parenthèses⁸⁵ », mais sans cette marque typographique. En effet, aucun indicateur ne démontre que l'auteur rajoute un commentaire personnel pendant qu'il rapporte le propos d'un autre. La présentation des « branches de porcelaine » est un élément propre aux Autochtones que nous définirons plus loin. « C'est comme si l'auteur ne possédait pas de langage propre, mais avait son style, sa règle unique et organique d'un jeu avec les langages et d'une réfraction en eux des ses intentions sémantiques et expressives⁸⁶. » Le modèle épistolaire permet d'insérer des adresses directes au destinataire : celles-ci peuvent constituer des commentaires personnels comme c'est le cas ici. L'auteur paraphrase le propos d'Ontonionk et raccourcit le propos de cet orateur : il ne reproduit pas « tous les dangers » auxquels il dit avoir été confronté, mais les intègre à son texte en une seule proposition teintée de jugement. Il dévie, « réfracte », sa propre intention. Cette paraphrase démontre que La Potherie n'accorde pas de crédibilité au propos du porte-parole puisque selon lui, Ontonnionk exagère.

⁸³ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, op. cit., p. 59-60.

⁸⁴ Bacqueville de La Potherie, op. cit., 1722, p. 196.

⁸⁵ Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 2003, p. 127.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 132.

Le narrateur insère un commentaire semblable lorsque Quarante-Sols prend la parole au nom des Hurons de Michilimakinak avant la conclusion de la Grande Paix, afin de raconter pourquoi et comment la nation s'est rendue à Montréal. Il rajoute que Quarante-Sols « exagéra fort les secours qu'il avoit donné aux Miamis [...] »⁸⁷. Le narrateur exprime explicitement une opinion teintée de jugements : selon lui, les Autochtones exagèrent. L'auteur estime avec une telle conviction l'exagération des porte-paroles qu'il ne reproduit pas l'entièreté de leurs propos. Évidemment, les moyens de l'époque ne permettent pas une transcription exacte des harangues : la plume et l'encre n'ont pas l'efficacité du sténographe. Pourtant, La Potherie reproduit parfois des propos en discours direct et d'autres fois, il paraphrase comme dans l'exemple précédent. C'est dans le choix du style des propos rapportés que l'auteur nous révèle une tendance plutôt qu'une autre, voire une portée rhétorique. Cet élément renforce également un préjugé que pourraient avoir les Français du XVIII^e siècle à l'endroit des « Sauvages d'Amérique ». C'est comme s'il disait au lecteur : « je ne vous rapporte pas tout ce qui s'est dit, car vous le savez bien, les Autochtones exagèrent ». Les commentaires personnels de l'auteur cachent ce que Bakhtine appelle une « motivation pseudo-objective ».

La motivation pseudo-objective, qui apparaît comme l'un des aspects des paroles cachées "d'autrui" [ou] de "l'opinion publique". Tous les signes formels indiquent que cette motivation est celle de l'auteur, et qu'il en est formellement solidaire, mais en fait, elle se place dans la perspective subjective des personnages ou de l'opinion publique⁸⁸.

Les propos rejoignant l'opinion publique renforcent la compréhension du lecteur français à l'ouvrage de La Potherie. De plus, ces commentaires contribuent au volet sympathique de l'ethos de l'orateur. Selon Barthes, cette qualité permet à l'auteur « d'entrer dans une complicité complaisante à l'égard de l'auditoire⁸⁹ », lui est accessible. Pour innover dans son discours, l'écrivain doit intégrer de nouveaux éléments tout en demeurant accessible à son lecteur. L'insertion de jugements facilite l'accès au propos de l'auteur, le rend plus intelligible à son destinataire puisqu'il nomme des lieux communs. Les lieux communs selon

⁸⁷ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 222.

⁸⁸ Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 126.

⁸⁹ Roland Barthes, « L'ancienne-rhétorique : aide-mémoire », *loc. cit.*, p. 212.

Barthes sont des « stéréotypes, des propositions rabâchées⁹⁰ ». En rhétorique, ces arguments servent à renforcer l'accessibilité de l'orateur à son lecteur. Bakhtine relie ces idées préconçues au « style humoristique [où] prédomine la forme du discours d'autrui (celui de personnages concrets ou, plus souvent, celui d'un milieu)⁹¹ » :

Dans un univers dominé par l'oralité, l'auteur réactualise [...] quelque chose qu'il a entendu réciter par d'autres, il coud des morceaux [...] préexistants. Ici prime la nécessité d'établir un contact avec l'auditoire, et non de développer un texte autonome, un réseau de renvois intertextuels. Chaque récitation constitue une interaction entre le récitant, sa mémoire, son public immédiat, la mémoire de son public⁹².

Notons que même si l'ouvrage à l'étude n'est pas un roman, les notions élaborées par Bakhtine s'appliquent à l'étude de l'*HAS*. Les commentaires personnels de La Potherie « [modulent] la réalisation des codes annoncés par le pacte de lecture⁹³ ». De plus, il établit un « contact avec l'auditoire », implique son destinataire dans sa narration.

[Entre] ces énoncés, [...] il n'existe, du point de vue de la composition ou de la syntaxe, aucune frontière formelle. Le partage des voix et des langages se fait dans les limites d'un seul ensemble syntaxique [...]. Fréquemment aussi, un même discours appartient simultanément à deux langages, deux perspectives, qui s'entrecroisent dans cette structure hybride; il a par conséquent, deux sens divergents et deux accents⁹⁴.

Comme l'évoque Bakhtine, la Lettre XII reste un univers dominé par l'oralité. Les propos inscrits dans la lettre, nous le rappelons, sont des propos rapportés de l'oral à l'écrit par l'auteur. Il puise son contenu de Nicolas Perrot et des archives, ces circonstances expliquent en partie la présence de nombreux types discursifs. Malgré tout, ces éléments contrastent avec le ton plus objectif du discours historique; la disparité est d'autant plus importante que ces citations ne sont pas marquées par des indicateurs typographiques, une pratique commune à l'époque.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 207.

⁹¹ Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 126.

⁹² Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 167.

⁹³ André Belleau, *op. cit.*, p. 17.

⁹⁴ Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 126.

En effet, La Potherie développe une hybridation des genres telle que définie par Bakhtine. Par sa posture de narrateur-témoin, l'auteur décrit des événements auxquels il semble avoir assisté. Lorsqu'il cite le propos d'autrui, il reproduit un discours direct sans marques typographiques, donc sans guillemets, ni références explicites.

Nous qualifions de construction hybride un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux "langues", deux perspectives sémantiques et sociologiques⁹⁵.

La narration est majoritairement constituée des discours des porte-paroles autochtones lors du Conseil général de la Grande Paix de 1701. Lorsque l'auteur cite ces orateurs, c'est leur langage qu'il reproduit. Il semble y avoir un souci d'exactitude pour certains discours : « Ainsi je commence ici à vous essuyer les larmes, (en leur jettant trois branches de porcelaine) à vous déboucher la gorge, & à vous donner un breuvage, afin que vous soyez disposez à parler de la Paix avec mon Pere *Onontio*⁹⁶ ». Nous rappelons que les Autochtones ont une tradition orale et ratifient leurs ententes avec des wampums⁹⁷. Les trois branches de porcelaine qu'offre Ontonnonk aux Français sont utilisées « pour traiter de la paix, pour faire des ambassades, pour déclarer leurs pensées, pour apaiser les procez, pour faire quelque entreprise, pour juger, condamner ou absoudre⁹⁸ ». Les expressions « essuyer les larmes » et « déboucher la gorge » visent à consoler avec des présents la mort de quelqu'un⁹⁹. Ces exemples démontrent une narration polyphonique, plusieurs voix qui s'affrontent au sein du discours de La Potherie. Comme les descriptions réalistes, cette construction hybride rajoute à l'authenticité des événements et ce faisant, à la crédibilité de l'auteur. « Les paroles d'autrui, narrées, caricaturées [...] ne se distinguent pas de façon tranchée des paroles de l'auteur : les frontières sont intentionnellement mouvantes et ambivalentes [...]»¹⁰⁰. » Pour La Potherie, la richesse du mélange discursif est alimentée par le format épistolaire de l'ouvrage.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 125-126.

⁹⁶ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 196. *C'est l'auteur qui souligne.

⁹⁷ Voir à ce sujet : Jonathan C. Lainey, *La « MONNAIE des Sauvages »*, Sillery (Qué.), Septentrion, 2004, 283 p.

⁹⁸ Emmanuel Bouchard, *op. cit.*, p. 217-218.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 114.

¹⁰⁰ Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 129.

Ce genre lui permet d'insérer ses commentaires personnels à même tous ces différents discours.

Évidemment, lorsqu'ils suivent de près la narration objective, ses propos ressortent davantage et créent une tension dans la narration. À la conclusion de la Grande Paix, par exemple, il est entendu que chaque nation autochtone présente doit rendre les prisonniers des autres nations afin de ratifier l'entente de paix. Lors de raids dans d'autres villages, il est commun pour les Autochtones à cette époque de prendre des prisonniers. Ces captifs pouvaient être torturés et tués ou devenir des esclaves. Aussi, ils prenaient parfois la place de quelqu'un de décédé et agissaient comme cette personne auprès de la nation, auquel cas ils étaient « adoptés ». Les Iroquois utilisaient également les captifs pour alimenter leurs rangs militaires¹⁰¹. La capture de prisonniers est courante et constitue un élément important du mode de fonctionnement culturel des Autochtones. Le fait de les rendre, nous le rappelons, constitue une condition pour la ratification de la paix. Elle constitue également un objet majeur dans la Lettre XII puisque les Iroquois ne ramènent pas leurs prisonniers; selon la narration de La Potherie, ce sont les seuls à n'avoir pas respecté cette condition.

Pourtant, selon Tekaneout, porte-parole des Iroquois, il était impossible de ramener les prisonniers des autres nations puisqu'ils n'étaient pas « maîtres de leur Jeunesse », c'est-à-dire qu'ils n'exercent aucun contrôle sur les plus jeunes de leur nation. De plus, leurs prisonniers ont été captifs à un bas âge et ces derniers ont peu d'intérêt pour « leur Patrie¹⁰² », ce qui avait empêché les Iroquois de les ramener. Le discours de l'orateur est rapporté en discours indirect et suivi par une adresse directe au destinataire : « Ces raisons étoient, Monseigneur, très mauvaises, puisque les Miamis avoient forcé leurs prisonniers à les suivre¹⁰³ ». L'auteur commente subjectivement le propos qu'il a rapporté de Tekaneout. L'explication de cet orateur ne justifie pas le non-retour des captifs puisqu'une autre nation, les Miamis, les ont forcés à venir à Montréal pour conclure la paix. Le peu de connaissances que les captifs ont de leur nation native sous-entend que ces prisonniers iroquois n'ont plus

¹⁰¹ José António Brandão, *op cit.*, p. 41. (« Not all prisoners were sought solely for torture or to replace dead kin. [...] Many able-bodied male captives were spared death in order to bolster Iroquois military strength. »)

¹⁰² Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 216.

¹⁰³ *Idem.*

d'intérêt pour cette « patrie », voilà donc pourquoi Tekaneout et ses députés ne les ont pas ramenés. La Potherie rajoute : « On n'écoute point ces raisons, parce qu'ils auroient dû les forcer de partir comme avoient fait nos Alliez¹⁰⁴ ». L'auteur exprime son désaccord quant au non-respect de la clause sur les prisonniers des Iroquois sous prétexte que la raison évoquée est « mauvaise », « ils auraient dû » quand même respecter cette condition selon lui.

Avant même de faire la narration de cette éventualité, l'auteur prépare le lecteur au non-respect de cette clause par les Iroquois. À son arrivée à Montréal, avant la conclusion de la paix, le chef huron Kondiaronk a ramené ses prisonniers, il est un des premiers porte-paroles à parler. Son propos est rapporté en discours direct :

Voyons en même temps si les Iroquois vous obeïssent, & combien ils ont ramené de nos neveux qui ont été pris depuis le commencement de la guerre il y a treize ans. S'ils l'ont fait c'est une marque de leur sincérité, s'ils ne l'ont pas fait ce sont des fourbes. Je sais cependant qu'ils n'en ont amené aucun¹⁰⁵.

Kondiaronk met en scène deux situations différentes et associe chacune d'elles à un adjectif : si les Iroquois ont ramené leurs prisonniers, ils sont « sincères »; s'ils n'ont pas respecté la condition, ce sont des « fourbes ». L'antithèse oppose deux termes afin de faire ressortir l'un deux. Dans ce cas-ci, le qualificatif « fourbe » ressort davantage puisque finalement, le chef huron connaît déjà la conclusion de son propos. Les Iroquois n'ont pas ramené de prisonniers, ils sont donc des « fourbes ».

Plus loin, l'auteur commente le non-respect de la clause des prisonniers en réponse au propos d'Ounanguicé, « Chef des Algonkins » et porte-parole des Puans, des Outagamis, des Maskoutechs, des Malhomins, des Amikois et des Pouteouatamis¹⁰⁶. Plusieurs orateurs autochtones ont suggéré au « Conseil général de la paix » que les Iroquois devaient être les premiers à ramener leurs prisonniers afin de prévenir cette éventualité.

D'ailleurs, il prévoyait avec un grand discernement toutes les suites fâcheuses qui pouvoient arriver de la trop bonne Foi que l'on avoit de vouloir amener tout d'un coup tous les Prisonniers, parce que connoissant le caractere de l'Iroquois qui est si

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 218.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 206.

¹⁰⁶ *Idem.*

fourbe, il ne faisait aucune difficulté de croire qu'ils seroient eux-mêmes leur dupe. J'avouë, Monsieur, que l'on ne peut être plus déconcerté qu'ils le parurent à leur arrivée de ce qu'Ounanguicé avoit rencontré si juste¹⁰⁷.

Ounanguicé fait donc preuve de « grand discernement » puisqu'il avait prédit ce résultat, sa prévision était « si juste », le Conseil a trop fait preuve de « bonne Foi » vis-à-vis des Iroquois. Ces syntagmes s'opposent au champ lexical relié aux Iroquois. La Potherie reprend le qualificatif utilisé par Kondiaronk pour les définir, ils sont « si fourbes », ont créé des « suites fâcheuses » qui ont « déconcerté », « dupé », les autres présents aux pourparlers. Dans cette citation, les concepts de « fourberie » et de « duperie » s'opposent au propos d'Ounanguicé qui était « si juste », le « grand discernement » de l'orateur diffère du sentiment « déconcertant » du Conseil, et finalement, la « bonne Foi » a mené à des « suites fâcheuses ». Dans cet extrait, l'idée de trahison est avancée et liée aux Iroquois. Elle s'oppose aux autres membres de l'assemblée à qui on attribue des vertus morales. Notons que les autres nations sont alliées aux Français alors que les Iroquois sont plutôt joints aux Anglais. La force de l'antithèse ne repose pas sur la portée individuelle de chaque terme, mais bien dans le « choc de ces oppositions : le choix de l'antithèse relève donc bien d'une démarche figurée de l'efficacité et de la force¹⁰⁸ ». Cette figure de style rend compte d'une idée répandue à l'époque sur les « méchants Iroquois » : par leur caractère et leurs actions, les Iroquois sont les ennemis des Français et des nations alliées, les ennemis de tous. Les commentaires personnels de l'auteur renforcent l'image négative des « Cinq-Nations ». Ils rejoignent cette perception, une idée préconçue de l'Iroquois en Nouvelle-France. C'est le principe de la motivation pseudo-objective de Bakhtine, l'auteur suggère que cette vision péjorative de l'Iroquois est sienne, mais elle est surtout celle de « l'opinion publique¹⁰⁹ ». Sa narration contribue donc à rallier son destinataire à son propos.

Cependant, l'auteur insiste généreusement sur cette clause sur les prisonniers, elle ponctue tout le texte et constitue, en quelque sorte, le fil conducteur de la Lettre XII. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la capture de prisonniers lors de raids constitue une action guerrière culturellement acceptée. Choisir cette condition à la ratification de la paix

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 225-226.

¹⁰⁸ Michèle Aquien et Georges Molinié, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁹ Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 126.

démontre l'importance que les nations autochtones accordent aux captifs. La Potherie fait ressortir cet élément, et plus particulièrement, le non-respect de la clause par les Iroquois, ce qui indique deux choses. D'abord, il démontre une connaissance éclairée des enjeux de la paix, reconnaissant l'importance des prisonniers dans le quotidien des Autochtones. En plus, il connaît la perception, l'idée préconçue, que le Français contemporain a de l'Iroquois, l'ennemi commun.

La scène générique de la Lettre XII

En fait, ce sont ces tensions narratives, ce chevauchement des genres, qui révèlent deux niveaux de sens au discours de La Potherie : l'un qui traite l'histoire de la Grande Paix de Montréal de 1701 et l'autre visant à construire l'ethos de l'auteur. « Ce jeu avec les langages [...] n'atténue d'aucune façon [...] la signification idéologique de toute l'œuvre¹¹⁰. »

Finalement, cette forme d'écriture ponctuée de commentaires personnels de l'auteur correspond à ce que Maingueneau appelle la « scène générique » de l'historien de l'époque. Rappelons que la notion de « scène englobante » indique, de façon plus générale, à quel type de discours le texte appartient. Précédemment, nous avons spécifié la « scène englobante » de la Lettre XII : un discours historique adressé à un destinataire français au XVIII^e siècle. Cependant, la variété discursive dans la lettre la place sur une autre « scène d'énonciation ». Dans ce sens, « une œuvre est en effet énoncée à travers un genre de discours déterminé, qui lui-même, à un niveau supérieur, participe de la scène englobante littéraire¹¹¹ », c'est ce qu'il appelle la « scène générique ».

Les conditions d'énonciation attachées à chaque genre [...] correspondent à autant d'attentes du public et d'anticipations possibles de ces attentes par l'auteur. Elles se formulent aisément en termes de circonstances d'énonciation légitimes : quels sont les participants, le lieu et le moment requis pour l'effectuer? par quels circuits passe [l'auteur]? quelles normes président à sa consommation¹¹²?

Certes, la Lettre XII constitue un discours historique, mais les commentaires personnels de l'auteur rappellent des « normes [qui] président » à la consommation même du discours, à

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 132.

¹¹¹ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 191.

¹¹² *Ibid.*, p. 191-192.

le rendre intelligible auprès de son auditoire. Le chevauchement des genres dans cette narration permet à l'auteur de se faire valoir comme historien : il rappelle l'écriture réaliste du XIX^e siècle par ses descriptions détaillées et se greffe aux narrations sur le Nouveau Monde par son discours ethno-anthropologique. D'autre part, l'insertion d'un discours épideictique fait valoir une nouvelle façon de percevoir le « Sauvage d'Amérique », une qui rejoint les qualités d'un Français, contrairement aux commentaires personnels de l'auteur qui renforcent davantage les stéréotypes sur les Autochtones. « L'important, dans l'argumentation, n'est pas de savoir ce que l'orateur considère lui-même comme vrai ou comme probant, mais quel est l'avis de ceux auxquels elle s'adresse¹¹³. » En bref, le chevauchement des genres et l'hybridation générique, ces exemples qui sont symptomatiques du conflit de codes, révèlent également la construction graduelle de son ethos. Ces stratégies rhétoriques visant à rallier le lecteur au propos de La Potherie constituent l'objet principal de notre troisième chapitre.

¹¹³ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 31.

CHAPITRE 3

LA SCÉNOGRAPHIE DE LA LETTRE XII

« Le texte n'est pas destiné à être contemplé, il est énonciation tendue vers un coénonciateur qu'il faut mobiliser pour le faire adhérer "physiquement" à un certain univers de sens¹. » En effet, plusieurs éléments génériques révèlent le conflit de codes dans la Lettre XII. Notre troisième chapitre fera le pont entre la définition de ce conflit, explicitée plus tôt à partir du texte d'André Belleau, et la notion de « scénographie » proposée par Dominique Maingueneau dans *Le discours littéraire*. L'élaboration de ce dernier concept servira de ligne directrice pour ce chapitre : d'autres représentations du conflit s'appuyant sur les notions d'alternarré et de non-narré, alimenteront l'énonciation de cette scénographie, tout en rappelant l'omniprésence de la composition de l'ethos du narrateur.

La scénographie comme scène d'énonciation

Selon l'article d'André Belleau sur « Le conflit des codes dans l'institution littéraire québécoise », on atteint l'institution littéraire « par la négativité et la différence² »; une œuvre s'inscrit dans le temps en se démarquant de celles qui la précèdent :

Entre la masse des discours (et des codes) qui compose le discours social d'une part, et le texte littéraire de l'autre, l'institution fonctionne à la façon d'un relais d'une médiation obligée; elle préside au choix même des codes ou mieux encore, elle agit comme le code des codes. C'est elle qui prescrit comment et à quelles conditions à un moment donné, des matériaux linguistiques hétérogènes de provenance variable doivent et peuvent être réorientés, redestinés aux fins de la réussite littéraire d'un texte³.

L'insertion de différents genres dans un même texte fait partie des indices qui révèlent un conflit des codes. Ces « symptômes » le démontrant dévoilent aussi la scénographie de la Lettre XII.

¹ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 203.

² André Belleau, *op. cit.*, p. 17.

³ *Ibid.*, p. 16.

Selon Maingueneau, « la scène sur laquelle le lecteur se voit assigner une place, c'est une scène narrative construite par le texte⁴ ». Rappelons-le, les notions de communication et d'énonciation élaborées par Émile Benveniste se rapportent difficilement aux œuvres littéraires : « Comme tout énoncé, l'œuvre littéraire implique une situation d'énonciation [voire] les circonstances de sa production, sa situation de communication : elle a été rédigée pendant telle(s) période(s), à tel(s) endroit(s), par tel(s) individu(s)⁵. » Cependant, cette définition aborde le processus communicationnel de « l'extérieur », c'est-à-dire avec une perspective « sociologique ». Pour cette raison, Maingueneau parle plutôt de la « scène d'énonciation⁶ ». Si le texte est abordé comme tel, il est considéré « “de l'intérieur”, à travers la situation que la parole prétend définir, le cadre qu'elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie. Un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est mise en scène⁷ ».

Comme nous l'avons établi précédemment, la scène englobante, soit le champ institutionnel dans lequel s'inscrit le discours, et la scène générique⁸ du texte ne suffisent pas à définir tout ce qui entoure l'énonciation de l'œuvre. Celles-ci sont complémentaires : « tout énoncé littéraire est rapporté à une scène englobante littéraire, dont on sait en particulier qu'elle permet que son auteur soit pseudonyme, que les états de choses qu'elle pose soient fictifs, etc.⁹ ». Comme nous l'avons mentionné dans notre deuxième chapitre, la scène englobante « définit le statut des partenaires dans un certain espace pragmatique¹⁰ » et « l'appréhension d'un texte se fait par rapport à ce statut¹¹ ». Dans la Lettre XII, elle représente à la fois un discours historique, voire diplomatique, du XVIII^e siècle reçu par un destinataire français. Nous le rappelons, les écrits de la Nouvelle-France étaient munis d'une fonction politique, économique ou religieuse. La scène englobante du lecteur de l'époque

⁴ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 192.

⁵ *Ibid.*, p. 191.

⁶ *Idem.*

⁷ *Id.*; voir Introduction.

⁸ Voir chap. 2.

⁹ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 191.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ *Ibid.*, p. 192.

recèle cette fonction du texte historique. D'un autre côté, la scène générique comprend toute la multiplicité discursive dans le genre historique tel que le lecteur contemporain à La Potherie le connaît; elle ponctue toute la Lettre XII comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre. Ce chevauchement des genres constituent ces « normes [présidant] à la consommation¹² », soit les « circonstances d'énonciation légitimes¹³ » de la lettre dont traite Maingueneau. Si ces « scènes », pour reprendre l'expression de Maingueneau, sont considérées indépendamment l'une de l'autre, elles ne sont pas fausses. Par contre, elles seules ne suffiraient pas à contextualiser l'énonciation globale de l'œuvre comme nous le démontrerons plus loin. Le genre de l'œuvre et le type de discours se retrouvent ensemble dans un récit cohérent et structuré alors qu'à priori, ils sembleraient incompatibles. C'est pourquoi Maingueneau parle plutôt de la « scénographie » en littérature qui englobe tous ces aspects : « ce dont vient le discours et ce qu'engendre le discours; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément *la scénographie* requise pour énoncer comme il convient¹⁴ ». Les notions de conflit des codes et de scénographie sont liées entre elles, car elles tentent toutes deux de définir les constituantes du discours littéraire.

Concrètement, la scénographie est à la fois la provenance du discours et ce qui rend possible et essentiel ce discours, ce qui le légitime. Elle détermine les codes d'écriture que l'énonciateur choisit ou non de transgresser : « La situation à l'intérieur de laquelle s'énonce l'œuvre n'est pas un cadre préétabli et fixe : elle se trouve aussi bien en aval de l'œuvre qu'en amont puisqu'elle doit être validée par l'énoncé même qu'elle permet de déployer¹⁵. » L'ethos est un élément constitutif de la scénographie. Tel que nous l'avons démontré dans le deuxième chapitre avec le chevauchement des genres dans la Lettre XII, le conflit des codes résulte du métissage entre des éléments référentiels antérieurs au texte et des éléments nouveaux immiscés dans la narration.

¹² *Idem.*

¹³ *Id.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 193. *C'est l'auteur qui souligne.

¹⁵ *Ibid.*, p. 192.

Les œuvres peuvent en effet fonder leur scénographie sur des scènes d'énonciation déjà validées, qu'il s'agisse d'autres genres littéraires, d'autres œuvres, de situations de communication d'ordre non littéraire (cf. la conversation mondaine, le parler paysan, le discours juridique...), voire d'événements de parole uniques (l'Appel du 18 juin, le « J'accuse » de Zola, etc.). Validé ne veut pas dire valorisé mais déjà installé dans l'univers de savoir et de valeurs du public¹⁶.

En effet, la Lettre XII démontre l'utilisation de scènes d'énonciation qui sont connues du public, voire validées par celui-ci. La citation précédente rappelle explicitement les éléments permettant de déceler un conflit des codes qui résulte de cette volonté de composer un nouvel ouvrage avec des éléments préexistants. Ces scènes contribuent à l'énonciation globale d'un texte, à sa scénographie. « Il n'est pas nécessaire que la situation d'énonciation "montrée" par l'œuvre soit en parfaite conformité avec les scènes validées qu'elle revendique dans son texte, ni que ces dernières forment un ensemble homogène¹⁷. » Le conflit des codes, édifié par un mélange de discours connus et non connus, rejoint clairement l'élaboration de la notion expliquée par Maingueneau.

La scénographie globale de l'œuvre se solde par la mise en relation de tous ces éléments, du parcours de leur réseau. En outre, la situation d'énonciation montrée et les indications textuelles explicites interagissent : ce qui est « montré » est spécifié par ces indications explicites, qui prennent en quelque sorte corps à travers l'énonciation même qui les porte¹⁸.

Ce sont donc tous ces éléments pris en considération qui constituent « la scénographie globale de l'œuvre ». Par son déploiement, le métissage entre les discours épideictique, historique, épistolaire et ethnologique dans le texte énonce une scénographie permettant de révéler l'ethos du narrateur.

L'*ethos* ou caractère de l'orateur désigne l'image morale de l'orateur et l'effet de cette image sur l'auditoire, dont la bonne ou mauvaise disposition détermine le succès ou l'insuccès du discours. [...] Le crédit de l'orateur est alors un facteur décisif, car la mise en confiance de l'auditoire ouvre la voie de la persuasion¹⁹.

¹⁶ *Ibid.*, p. 195.

¹⁷ *Ibid.*, p. 196.

¹⁸ *Idem.*

¹⁹ Gilles Declercq, *L'art d'argumenter : Structures rhétoriques et littéraires*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1993, p. 47. *C'est l'auteur qui souligne.

Nous avons abordé la question de l'ethos du narrateur dans le chapitre précédent et tenté de désigner la façon dont l'orateur La Potherie se met en scène, notamment par la démonstration d'un caractère sensé, sincère et sympathique. Les représentations de l'ethos et du conflit de codes contribuent au développement de la scénographie par ce métissage entre les scènes « validées », voire connues du lecteur, et celles qui sont annoncées comme étant nouvelles.

Le non-narré

Nous le rappelons, toutes ces composantes contribuent à l'élaboration de l'ethos de La Potherie. Dans son article « L'alternarré », une notion que nous aborderons plus loin, Gerald Prince présente un procédé consistant à taire explicitement un élément; c'est ce qu'il appelle le « non-narré » ou « l'inénarré ».

Je ne pense pas ici à ce qui est entièrement tu dans un texte à cause d'un manque de perspicacité, d'un refoulement, ou d'un quelconque choix. Je pense plutôt à toutes les ellipses frontales et latérales qu'on trouve dans le récit et qu'un narrateur souligne de façon explicite (« Je ne raconterai pas ce qui eut lieu durant cette semaine fatidique ») ou qu'on peut situer grâce à une lacune (chronologique) significative ou à quelque anachronie²⁰.

Prince développe la définition de ce procédé en s'appuyant sur des exemples narratifs romanesques. Évidemment dans la Lettre XII, nous n'étudions pas une narration complètement fictive, mais nous démontrerons que cette notion contribue à la portée rhétorique du texte de La Potherie.

D'abord, lors de la conclusion de la paix, chaque porte-parole introduit les actions effectuées par la nation qu'il représente afin de remplir les conditions de pacification. Miskouasouath, chef des Outagamis (les Renards), se présente devant le conseil :

Son visage étoit peint de rouge, & il avoit sur la tête une vieille Perruque poudrée, toute mêlée, sans chapeau. Il s'en étoit fait un ornement pour se mettre à la Française, qui lui donnoit un air, outre sa laideur, à faire rire toute l'Assemblée, & voulant faire voir qu'il savoit vivre il en salua le Chevalier de Callieres comme d'un chapeau. Malgré le sang froid que l'on est obligé d'avoir devant des gens qui sont d'un si grand flegme, principalement dans une conjoncture aussi serieuse que celle-

²⁰ Gerald Prince, « L'alternarré », *Strumenti critici*, vol. 4, no 2, mai 1989, p. 224.

là, on ne pût s'empêcher de s'éclater de rire, & de le prier en même temps fort sérieusement de s'en couvrir²¹.

La majeure partie de la citation est descriptive, mais les commentaires personnels de l'auteur y sont rajoutés. Cet extrait détonne en comparaison aux autres propos rapportés. Tout comme les stéréotypes énoncés précédemment sur l'exagération des événements énoncés par les porte-paroles autochtones²², l'anecdote contribue à la composante sympathique de l'ethos de Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie.

Selon Aristote cité par Roland Barthes, elle constitue l'un des trois « airs » — *phronésis*, *arété* et *eunoia* — constituant « l'autorité personnelle de l'orateur²³ ». Par l'*eunoia*, « il s'agit de ne pas choquer, de ne pas provoquer, d'être sympathique (et peut-être même *sympa*)²⁴ ». Le caractère comique de cet extrait contribue à rallier le destinataire français au propos de l'auteur avec lequel il tente d'établir une certaine complicité. Est mis en scène un Autochtone qui tente d'imiter les mœurs françaises et qui, malgré lui, modifie le signe de politesse diplomatique et le rend involontairement caricatural. Le narrateur ne choque pas, ne provoque pas non plus, car malgré le ton comique de l'extrait et les gens présents qui n'ont pu « s'empêcher de s'éclater de rire²⁵ », il reconnaît la « conjoncture sérieuse » des pourparlers de paix et l'assurance, le « sang-froid », qui s'impose devant les nations autochtones.

Le [style le plus efficace] est celui qui s'adapte au sujet. [...] Les Latins distinguaient trois genres de style : le noble (*grave*), le simple (*tenué*), et l'agréable (*médium*), qui fait place à l'anecdote et à l'humour. L'orateur efficace adopte le style qui convient à son sujet : le noble pour émouvoir (*movere*) [...]; le simple pour informer et expliquer (*docere*) [...]; l'agréable pour plaire (*delectare*) [...]²⁶.

L'anecdote de Miskouasouath donne un répit humoristique à la narration d'un événement sérieux. Le narrateur démontre sa capacité à s'adapter à son locuteur. « Dans l'art

²¹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 247.

²² Voir chap. 2.

²³ Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *loc. cit.*, p. 212.

²⁴ *Idem.* *C'est l'auteur qui souligne.

²⁵ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 247.

²⁶ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 73.

littéraire, la digression se repère comme tout traitement narratif extérieur à celui de l'histoire ou de l'intrigue centrale²⁷. » En ce sens, l'anecdote précédente agit également comme une digression. « Dans le discours judiciaire, on prévoit un moment de "détente", la digression, morceau mobile, "détachable" dit Roland Barthes, qu'on peut placer à n'importe quel moment du discours [...]»²⁸. » Pour la Lettre XII de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale*, nous ne travaillons pas avec une narration exclusivement littéraire, ni sur un texte judiciaire. La lettre comporte quand même des éléments de différents genres et le fait juridique contribue à la compréhension générale de la scénographie comme nous le verrons un peu plus loin. Hormis les contraintes génériques de ces définitions et le fait que cette figure de style se déploie généralement sur plusieurs pages²⁹, l'exemple précédent de digression joue le rôle que Molinié et Reboul lui attribuent. En effet, selon ce dernier, elle consiste « à sortir du sujet, mais pour mieux disposer l'auditoire³⁰ ». Cet exemple distancie culturellement les Autochtones des Français, ralliant davantage le lecteur au fait français et conséquemment, au propos du narrateur.

Plus loin, le propos de ce même chef est rapporté. La digression précédente aura eu comme effet de « disposer l'auditoire » à une situation plutôt sensible. Le chef des Outagamis s'adresse au Conseil général des pourparlers : « Je n'ai pas beaucoup de différent avec les Iroquois, les tenebres se sont dissipées, voici presentement un beau jour que le Soleil nous donne aujourd'hui, je regarde presentement l'Iroquois comme mon frere; mais je suis broüillé avec les Sioux³¹ ». À ce propos, le narrateur rajoute « [qu'on] ne voulut point toucher ce dernier article³² ». Le narrateur aurait pu enchaîner son propos avec la narration des autres porte-paroles autochtones et clore par le propos rapporté en discours direct. Cependant, il y rajoute un commentaire. Il souligne le silence « de façon explicite³³ » et mentionne

²⁷ Michèle Aquien et Georges Molinié, *op. cit.*, p. 136.

²⁸ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 70.

²⁹ Patrick Bacry, *op. cit.*, p. 239.

³⁰ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 237.

³¹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 247.

³² *Idem.*

³³ Gerald Prince, *op. cit.*, p. 224.

explicitement quelque chose qui est tu. Maxime Gohier amène une précision historique sur ce non-narré.

Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, les nations alliées ont refusé de faire la paix avec les Sioux, comme le souhaitaient les Français. Au contraire, les alliés allèrent même parfois jusqu'à tuer les coureurs de bois français qui se rendaient en traite chez les Sioux, considérant qu'ils appuyaient et fournissaient des armes à leurs ennemis. Les Amérindiens avaient besoin de faire la guerre pour des raisons sociales, et les Sioux représentaient en ce sens une cible de choix, un exutoire privilégié³⁴.

La situation conflictuelle entre les Sioux et les nations alliées existe réellement d'après cet extrait de l'ouvrage de Maxime Gohier. Selon ce propos, la guerre contre les Sioux était encouragée par les Français; les Renards, comme les autres alliés, profitaient de cet « exutoire » qui leur permettait de faire la guerre. Cependant, le Conseil n'aborde pas ce propos et ne tente pas d'approfondir l'allusion faite à cette mésentente. Cette divergence doit être dissimulée, car elle révèle la « limite que les Amérindiens imposèrent à la *Pax Gallica*³⁵ ». Donnant suite à la proclamation de l'édit de Nantes par Henri IV en 1598, « il faut imposer la paix du roi de France » en Europe « de Londres à Varsovie et de Rome à Stockholm³⁶ »; c'est la *Pax Gallica* dont la politique est poursuivie et renforcée par le roi Louis XIV qui règne pendant la période de la Grande paix de Montréal. Cette volonté politique est poussée jusque dans les colonies. Les événements se déroulant à Montréal en août 1701 résultent de cette intention visant à imposer les Français comme les médiateurs de tous les conflits. Cependant, la paix a ses limites et la relation avec les Sioux en est un exemple concret. La Potherie, en révélant qu'on ne désire pas « toucher cet article³⁷ » démontre qu'il connaît cette réalité diplomatique que la France entretient avec ses alliés autochtones. Ce faisant, il renforce le volet sincère de son ethos visant à mettre en valeur un orateur qui sait ce qui n'est pas dit et les raisons du silence : il « [ne dissimule pas] ce qu'il pense ni ce qu'il sait³⁸ ».

³⁴ Maxime Gohier, *op. cit.*, p. 78.

³⁵ *Ibid.*, p. 78-79.

³⁶ *Ibid.*, p. 40-41.

³⁷ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 247.

³⁸ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 59-60,

Dans [le cas du non-narré], quelque chose n'est pas raconté (du moins pour un certain temps) non pas tellement à cause de l'impuissance du narrateur, ou d'une règle générique, ou d'une loi sociale, mais pour des raisons de rythme, de caractérisation, de suspense, de surprise, et ainsi de suite³⁹.

Cet exemple du non-narré contribue à la « caractérisation » du narrateur, il démontre une connaissance diplomatique fine des belligérants. Le ton sérieux du non-narré ressort davantage par la place qu'il occupe, à la suite de la digression plutôt humoristique.

Il reproduit la même stratégie rhétorique lors d'une audience tenue entre Quarante-Sols et le gouverneur français de l'époque Louis-Hector de Callières.

On remercia Quarante-Sols des bons sentiments qu'il venoit de témoigner à la Nation Française. On lui dit que les secours qu'il avoit donné aux Miamis, étoient une preuve de l'attachement qu'il avoit à nos intérêts. On passa sous silence ce qui regardoit Ounanguicé qui n'étoit pas dans le Conseil. Il est véritablement ami des François. Il nous a donné dans ces dernières guerres des preuves éclatantes de sa fidélité. On ne voulut point lui faire des reproches publics, qui auroient pû aigrir les esprits. Il étoit même à propos d'étouffer le ressentiment qu'on auroit pû avoir contre lui⁴⁰.

Selon le discours rapporté de Kondiaronk, Ounanguicé leur « fit comprendre [qu'ils s'avançaient] trop de ramener tous les prisonniers Iroquois⁴¹ ». Nous le rappelons, la question du retour des prisonniers était une condition de la ratification de la paix; elle constitue également un élément diplomatique majeur dans la Lettre XII⁴². Ounanguicé, « orateur des Pouteouatamis, des Sakis, des Illinois⁴³ », était « un des porte-parole les plus influents et les plus indépendants des alliés indiens du Nord-Ouest⁴⁴ ». Il a prédit le non-retour des

³⁹ Gerald Prince, *op. cit.*, p. 224.

⁴⁰ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 226.

⁴¹ *Ibid.*, p. 224.

⁴² « [Lorsqu'on] analyse attentivement le processus ayant conduit jusqu'à la ratification du traité final, en 1701, lorsque l'on s'attarde aux subtilités, aux détails et au sens des métaphores employées dans les comptes rendus des conférences diplomatiques, on remarque un certain décalage entre le document officiel et la compréhension qu'en avait chacune des parties. La clause de médiation prend dans ce contexte une nouvelle signification : elle apparaît non seulement comme la pierre angulaire du traité, mais aussi comme la source d'un important malentendu entre Français et Iroquois sur la signification de la Grande Paix. » (Maxime Gohier, *op. cit.*, p. 141.)

⁴³ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, *op. cit.*, p. 211.

⁴⁴ Donald J. Horton, « OUNANGUISSÉ (Onanguisset, Onanguicé) », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, *op. cit.*

prisonniers des Iroquois et avait averti d'autres nations de se méfier de cette clause. Conséquemment, plusieurs « Nations n'entrèrent que trop dans ces sentiments⁴⁵ » et Quarante-Sols, « Chef des Hurons de la rivière Saint-Joseph⁴⁶ », le lui reproche. L'auteur nomme explicitement ce que le Conseil général « passe sous silence ». De toute évidence, le porte-parole des Pouteouatamis est un allié important des Français et on ne veut pas « lui faire des reproches publics ». Selon la narration de La Potherie, le Conseil général n'évoque pas l'importance de la relation avec Ounanguicé, ni le « ressentiment » étouffé qui pourrait y nuire. Par ce silence, le Conseil conserve une relation diplomatique avec un de leurs alliés, Ounanguicé, sans nuire à son alliance avec Quarante-Sols. Le narrateur le reconnaît et l'explique au destinataire. Tout comme l'exemple de non-narré cité précédemment sur la relation diplomatique complexe entretenue avec les Sioux, cet élément révélé contribue au façonnement de l'*ethos* du narrateur, voire à son côté sensé : il « pèse bien le *pour* et le *contre*⁴⁷ ».

Certes, pourquoi écrire explicitement ce que le Conseil « passa sous silence » si ce n'est pour en expliquer les enjeux et surtout, démontrer qu'on les connaît? La Potherie se positionne en fin stratège. « On sait que, toutes choses étant égales, les éléments narratifs commentés – et par conséquent les thèmes qu'ils représentent – sont à l'avant-plan par rapport à ceux que n'accompagne aucune remarque⁴⁸ ». Le narrateur commente régulièrement les propos rapportés des porte-paroles autochtones comme nous l'avons démontré dans le deuxième chapitre. C'est comme si le narrateur annonçait : « ce propos n'a pas été abordé et je le sais », ce procédé démontre qu'il connaît certains enjeux non explicites de la Grande Paix et de ses acteurs lorsqu'il mentionne ce qui est tu. Il démontre qu'il sait ce qui n'est pas dit. Si les discours de Miskouasouath et Quarante-Sols n'avaient pas été accompagnés des commentaires et des non-narrés de La Potherie, la narration n'aurait perdu aucune cohérence. La présence de cette figure contribue à l'énonciation de la scénographie de

⁴⁵ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 224.

⁴⁶ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, *op. cit.*, p. 214. Le Fort St-Joseph était situé dans l'état actuel du Michigan, au sud des Grands Lacs.

⁴⁷ Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *loc. cit.*, p. 212.

⁴⁸ Gerald Prince, *loc. cit.*, p. 231.

la Lettre XII, de surcroît elle participe à la composition de l'ethos de l'auteur dans son récit historique.

Par ailleurs, le narrateur démontre une connaissance approfondie des enjeux de cette paix sans nécessairement avoir recours aux notions élaborées par Prince. Il le fait explicitement en commentant directement les événements rapportés dans la Lettre XII. Par exemple, lors de la conclusion de la paix, le 4 août 1701, chaque nation prend la parole devant le gouverneur français afin de présenter les prisonniers qu'ils ont ramenés. Ouabangué, chef des Sauteurs, s'exprime : « Je ne te présente aucun Esclave, j'ai rendu d'ailleurs tous les Prisonniers que j'avais pris sur les Iroquois, accorde-moi ton amitié⁴⁹ ». La Potherie commente le discours de Ouabangué : « sa Nation est fort dans les intérêts des Iroquois; mais comme ils ne peuvent guere se passer des François, ils profitent d'un côté des avantages qu'ils tirent de nous, et ménagent en même temps le plus qu'ils peuvent les bonnes graces des Iroquois⁵⁰ ». Ni le Conseil général, ni ce chef autochtone ne mentionnent cette stratégie diplomatique, mais l'auteur reconnaît la complexité des enjeux entre les acteurs. Il connaît les relations diplomatiques entretenues par chaque nation autochtone. Selon lui, les Sauteurs sont contraints de choisir entre deux camps qui les avantagent tous deux; ils doivent donc remplir les conditions de la ratification de la Grande Paix des Français et de leurs alliés sans heurter les volontés des Iroquois. Le chef de cette nation n'aborde pas la complexité de sa situation lors de sa prise de parole, pourtant, le narrateur en est informé et il l'explique au destinataire. Cette citation présente également les Autochtones comme des stratèges habiles qui savent comment ménager leurs relations.

Évidemment, ce dernier exemple ne constitue par un non-narré. Cependant, le narrateur bénéficie de cette représentation. Bacqueville de La Potherie comprend et explique les méthodes d'un fin tacticien, conséquemment, il se présente comme un orateur éclairé, voire sensé. Comme les extraits précédents l'ont démontré à l'aide de cette stratégie rhétorique définie dans l'article de Prince, la citation précédente contribue elle aussi à la construction de l'ethos du narrateur et ce faisant, à l'élaboration de la scénographie.

⁴⁹ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 248.

⁵⁰ *Idem.*

L'alternarré

La représentation de la notion d'alternarré contribue également à l'énonciation de la scénographie de la Lettre XII. Dans son article sur cette notion narrative, Gerald Prince décrit une narration qui est d'abord annoncée, mais qui finalement, n'aboutit pas : « Les termes, les phrases, les passages désignant ce qui n'arrive pas (*ceci aurait pu avoir lieu mais..., ceci n'a pas eu lieu mais...*) – qu'ils se rapportent à la vision du narrateur [...] ou qu'ils se rapportent à celle d'un personnage [...] – constituent l'alternarré⁵¹ ».

Dès le début de la Lettre XII, en s'adressant directement à son destinataire, Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie dévoile son projet d'écriture. « Je veux donc vous donner aujourd'hui le plaisir de connoître toutes les intrigues des differens peuples de ce vaste païs, qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve de Saint Laurent jusqu'à la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amerique septentrionale⁵². » Par son propos, le narrateur s'annonce comme un « révélateur » de tous les secrets, de tous les non-dits des Autochtones en Nouvelle-France. L'utilisation du mot « intrigue » sous-entend un aspect mystérieux, voire inconnu, comme si les éléments qui sont nommés dans l'ouvrage n'étaient pas nécessairement perceptibles. Le dictionnaire de Furetière définit l'intrigue par « ce qui se fait par l'adresse & la pratique de certaines personnes qui embrouillent les choses afin d'en profiter⁵³ ». La Potherie, lui, révèle ces « brouilleries ». Par contre, un peu plus loin, lorsque les Alliés autochtones prennent la parole lors des pourparlers, l'auteur précise qu'il rapportera « seulement les paroles les plus considerables qui se soient dites⁵⁴ ». Ces deux citations, lorsqu'elles sont rapprochées l'une de l'autre, semblent contradictoires. Comment peut-on promettre de révéler « toutes les intrigues » d'une histoire si l'on en rapporte que « les propos les plus considérables »? En effet, le choix des propos rapportés est entièrement subjectif, dépend complètement du jugement du narrateur. Par contre, rappelons que l'auteur est absent des discussions, il lui est donc impossible de rapporter tous les propos émis. Néanmoins, cette première promesse rappelle celle énoncée dans « l'Avertissement » de *l'Histoire de*

⁵¹ Gerald Prince, *op. cit.*, p. 225-226.

⁵² Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 194; voir chap. 1.

⁵³ « Intrigue », dans Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 2, *op. cit.*, p. 67.

⁵⁴ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 241.

l'Amérique septentrionale : « [on] a suivi avec la dernière fidélité les deux caractères essentiels de l'Histoire; qui sont de ne rien dire de faux, & de ne point taire la vérité⁵⁵ ». Comment La Potherie fera-t-il pour tout révéler à son destinataire s'il ne rapporte que ce qu'il juge être le plus important? Finalement, l'auteur promet quelque chose dans sa narration qu'il défait plus loin. L'alternarré selon Prince constitue ce procédé mettant en place une narration qui n'aboutit pas, soit ce qui est annoncé par le narrateur, mais qui, finalement, n'a pas lieu. Il reproduit ce même effet narratif lorsque le Conseil général est rassemblé pour poursuivre les pourparlers en août 1701.

Chaque Nation étant bien-aise de faire valoir l'empressement avec lequel elle étoit déceudue. Ce sont des Sauvages qui parlent, il ne faut pas s'attendre à des entretiens pleins de délicatesse. Ils parlent suivant les mouvemens de leur cœur, & selon leurs intérêts. Vous avouerez cependant dans la suite qu'ils ne manquent pas de bon sens, & vous serez peut-être surpris de remarquer tant d'esprit dans quelques-uns⁵⁶.

La dernière partie de cet extrait rappelle la « motivation pseudo-objective » définie précédemment par Bakhtine dans notre deuxième chapitre : le propos semble provenir du narrateur même alors qu'il se situe « dans la perspective subjective [...] de l'opinion publique⁵⁷ ». Elle s'apparente également à la figure de l'épiphase.

Elle présente, dans un discours, sous la forme d'une pensée qui pourrait bien être produite ailleurs ou toute seule, mais qui en l'occurrence, forme un développement intérieurement soudé à l'articulation du raisonnement dans le texte, de telle manière que l'enlèvement de l'épiphase dénaturerait l'argumentation⁵⁸.

C'est par la place qu'elle occupe que l'épiphase trouve toute sa portée rhétorique. L'auteur annonce d'abord ce à quoi il ne faut pas s'attendre lorsque les Autochtones prennent la parole : l'auditoire n'entendra pas des propos délicats. La suite de la citation défait cette annonce puisque finalement, leurs discours sont empreints de « bon sens » et certains feront même preuve de beaucoup « d'esprit ». La Potherie annonce une première prémisse qu'il défait immédiatement après : le discours des « Sauvages » aurait pu être mené par leurs émotions – « les mouvemens de leur cœur » – et leurs « intérêts », mais il ne l'était pas

⁵⁵ Bacqueville de La Potherie, tome 1, *op. cit.*, 1722, « Avertissement ».

⁵⁶ *Ibid.*, tome 4, p. 202.

⁵⁷ Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 126; voir chap. 2.

⁵⁸ Michèle Aquien et Georges Molinié, *op. cit.*, p. 162; Patrick Bacry, *op. cit.*, p. 285.

puisqu'ils n'ont pas manqué « de bon sens ». C'est exactement ce que Prince définit comme un alternarré : quelque chose est annoncé dans la narration pour être défait peu après.

Lorsque l'alternarré renvoie à la vision d'un narrateur, il met en relief certaines façons de fabriquer un monde, de concevoir une situation, d'exploiter telle norme ou de refuser telle convention, et il transmet un message du genre « ce récit est précieux parce qu'il se développe de manière différente et plus intéressante⁵⁹ ».

En fait, les deux prémisses font ressortir deux représentations des « Sauvages » et de leurs harangues. « La connaissance de ceux que l'on se propose de gagner est donc une condition préalable de toute argumentation efficace⁶⁰ ». La première tend vers une perception généralisée que pourrait avoir le lecteur français contemporain et la deuxième défait cette conception pour présenter quelque chose de nouveau. Encore une fois, cet exemple illustre clairement la représentation d'un conflit des codes. Cette figure permet également à l'auteur de démontrer que la diplomatie autochtone diffère de celle des Français. Les discours des Autochtones paraissent peut-être longs à priori, mais leur contenu, finalement, est complet et réfléchi. « [La scénographie] se *montre*, par définition en excès de toute scène de parole qui serait *dite* dans le texte⁶¹. » En nommant deux différentes représentations des Autochtones, La Potherie démontre qu'il sait quel genre de représentation se fait son destinataire français, mais l'alternarré désarticule cette idée préconçue et effectue une sorte de « réemploi » d'un lieu commun, pour emprunter l'expression de Maingueneau.

À la théâtralité de la *scène*, le terme de *scénographie* ajoute la dimension de la *graphie*. Cette *graphie* ne renvoie pas à une opposition empirique entre support oral et graphique, mais à un processus fondateur, à l'inscription légitimante dans un texte, dans le double rapport à la mémoire d'une énonciation qui se place dans la filiation d'autres et qui prétend à un certain type de réemploi⁶².

Dans ce cas-ci, la force rhétorique de l'alternarré repose dans l'opposition entre les deux prémisses, ce qui se rapproche de la figure du paradoxe :

⁵⁹ Gerald Prince, *loc. cit.*, p. 229.

⁶⁰ Chaïm Perelman et Lucie Obrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 26.

⁶¹ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 192

⁶² *Idem.*

Le principe est toujours de faire éclater une contradiction entre une opinion manifeste et une opinion singulière, une générale et une spéciale, une communément reçue et une argumentativement appuyée, une affichée et une cachée. [...] Il faut faire éclater le paradoxe⁶³.

Tout comme le principe de l'épiphraise, les deux représentations énoncées n'auraient pas eu la même portée si elles avaient été isolées l'une de l'autre. Les mettre côte à côte fait ressortir leur opposition; ce faisant, la première – « communément reçue » – est battue par la deuxième « argumentativement appuyée ». La seconde représentation est d'autant plus importante précisément parce qu'elle s'oppose à la première. De plus, La Potherie prévient le commentaire du destinataire et lui impose d'emblée cette opinion; il défait son argument avant même que son destinataire n'ait pu l'énoncer. C'est le principe de la précaution oratoire qui s'apparente à la prolepse, définie plus loin dans le chapitre. Nous le rappelons, « ce que dit le texte présuppose une scène de parole déterminée qu'il lui faut valider à travers son énonciation⁶⁴. » Autrement dit, la scénographie d'une œuvre est créée par le texte même, par sa lecture, par son énonciation. Le texte valide sa propre scénographie, soit celle d'un narrateur éclairé qui connaît les idées préconçues des peuples du Nouveau Monde et les défait. Dans l'exemple précédent, deux différentes scènes d'énonciation sont narrées : l'une rejoignant un stéréotype sur les Autochtones et l'autre désarticulant ce présupposé. « L'œuvre littéraire lie [...] ce qu'elle dit à la légitimation des conditions de son propre dire⁶⁵. »

Plus loin, dans sa transcription du discours de Kondiaronk, le narrateur utilise un procédé que nous associons à la notion d'« alternarré », telle que définie par Gerald Prince. La présence de ce chef huron ponctue abondamment la Lettre XII. Comme nous l'avons mentionné précédemment dans le deuxième chapitre, il joue un rôle important dans la mise en place de la Grande Paix de 1701⁶⁶. Rappelons-nous que l'auteur est français et qu'il présente un point de vue français : le « Rat » prend une place majeure dans cet événement en partie par la position d'allié qu'il occupe avec les Français. Lors du Conseil général, le chef prend la parole, abordant la question des prisonniers des Iroquois. Nous le répétons, c'est un

⁶³ Chaïm Perelman et Lucie Obrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 236.

⁶⁴ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 193.

⁶⁵ *Id.*

⁶⁶ Voir chap. 2.

enjeu majeur pour la ratification de la Grande Paix. À l'annonce de son discours, La Potherie précise que Kondiaronk « fit un long narré qui aboutissait d'abord à peu d'éclaircissement, et l'on ne comprenait pas où il voulait en venir⁶⁷ ». Après la prise de parole du chef huron, l'auteur rajoute :

Ces Nations l'écoutoient avec admiration, & à chaque affaire differente dont il parloit, elles l'applaudissoient par des tons de voix qui partoient du creux de l'estomac, dont les Sauvages ont coûtume de se servir. Nous ne pûmes pas nous empêcher d'être touchés de l'éloquence avec laquelle il s'énonçait, et d'avouer en même temps que c'était un homme de mérite⁶⁸.

Le premier postulat de La Potherie discrédite d'emblée le discours de Kondiaronk. Il annonce une prise de parole longue, peu structurée avec une orientation mal définie – « on ne comprenait pas où il voulait en venir ». Pourtant, la suite de la narration n'est pas du tout écrite sur le même ton. Finalement, son discours est « éloquent », c'est un « homme de mérite ». Comme dans l'exemple précédent, son premier postulat est défait par son deuxième.

Au reste, « l'alternarré participe [...] à la focalisation thématique, à l'accentuation de certains thèmes⁶⁹ » puisque les propos commentés ont une plus grande signification que ceux qui ne sont pas annotés. En effet, les éléments précédents sont commentés et donc volontairement mis de l'avant par le narrateur. Dans les deux cas, le procédé d'alternarré démontre un *ethos* sincère⁷⁰. La Potherie ne dissimule pas « ce qu'il pense ni ce qu'il sait⁷¹ ». « C'est l'affiche d'une franchise qui ne craint pas ses conséquences et s'exprime à l'aide de propos directs, empreints d'une loyauté théâtrale⁷². » Cet extrait démontre clairement la théâtralité de la narration. Selon la représentation de La Potherie, les Nations présentes écoutent « avec admiration », elles acclament le discours de Kondiaronk « par des tons de voix qui [partent] du creux de l'estomac ». L'extrait présente une scène vivante et un auditoire animé et enjoué par le discours du chef huron, le narrateur fait ressortir la « loyauté

⁶⁷ Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, 1722, p. 223.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 225.

⁶⁹ Gerald Prince, *loc. cit.*, p. 231.

⁷⁰ Voir chap. 2.

⁷¹ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 59.

⁷² Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *loc. cit.*, p. 212.

théâtrale » des nations autochtones envers le « Rat ». « [L'orateur] doit se montrer en personne dans son discours, être coloré, alerte, dynamique, imprévu, drôle ou chaleureux, en un mot : vivant⁷³. » Cette représentation se conjugue avec la loyauté qu'il prête au Rat, puisque finalement, son discours est « éloquent » et c'est « un homme de mérite ».

L'alternarré comporte donc des expressions aléthiques de virtualité (inaccomplie) ou d'impossibilité [...], des expressions déontiques d'interdiction (respectée), des expressions épidémiques d'ignorance, des expressions ontologiques de non-être, des mondes purement imaginés, souhaités, intentionnels, des vœux non exaucés, des croyances injustifiées, des espoirs trompés, des tentatives qui échouent, de faux calculs, des erreurs, et ainsi de suite⁷⁴.

Cet alternarré – composé « d'expressions aléthiques de virtualité » — a la même portée que celui explicité précédemment. Finalement, c'est comme si le narrateur précisait au lecteur : « vous vous attendez à ce que j'abonde dans le sens de ce présupposé sur les Autochtones, mais je vous apporte quelque chose de nouveau ». Par conséquent, il semble défaire le stéréotype véhiculé, soit sa première prémisse. Il révèle un ethos qui présente deux côtés différents, ce faisant, il démontre qu'il connaît son destinataire et son idée préconçue de ces Nations. « L'alternarré guide la lecture en constituant un anti-modèle qui permet au texte de se (mieux) définir, de préciser et de souligner les sens qu'il veut transmettre, et d'indiquer les valeurs qu'il élabore et auxquelles il tend⁷⁵. »

Nous l'avons démontré, l'utilisation de l'alternarré sert à la construction de l'ethos du narrateur. En défaisant sa première prémisse, il constitue un modèle canonique – créé en nommant les présupposés sur les Autochtones – qui est défait par une nouvelle représentation des « Sauvages d'Amérique ». « Il y a [...] les rapports indubitables que l'alternarré entretient avec les *topoi* [puisqu'il permet] de rejeter telle ou telle convention⁷⁶ ». En effet, la notion de Prince évoque les *topoi* – les lieux, soit « les différents arguments que développe un rhéteur dans une démonstration⁷⁷ » – afin de mieux s'en distancer.

⁷³ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, op. cit., p. 74.

⁷⁴ Gerald Prince, *loc. cit.*, p. 226.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 231.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 230.

⁷⁷ Patrick Bacry, *op. cit.*, p. 229.

Le terme *lieux communs* sert à désigner ces banalités sur lesquelles tout le monde est censé être d'accord et qui ou bien sont la marque d'une absence totale d'originalité de la pensée, ou bien permettent à celui qui les débite de ne pas réellement s'engager dans la conversation ou le débat, et de dissimuler ainsi sa véritable pensée⁷⁸.

Dans ces cas-ci, La Potherie prétend abonder dans le même sens que les lieux communs évoqués sur les Autochtones alors que finalement, il révèle « sa véritable pensée », sa vision des orateurs autochtones. Leurs harangues semblent peut-être longues, mais elles sont empreintes de « bon sens »; elles peuvent sembler peu structurées, pourtant elles sont « éloquentes ». « Les présupposés, les stéréotypes, les lieux communs, les maximes et opinions générales, ont selon Barthes, un statut connotatif [...] renvoyant à des normes codées⁷⁹. » La Potherie se présente, par son propos, comme un orateur éclairé qui connaît la perception que peut avoir son destinataire, mais qui lui offre un autre modèle.

En somme, l'alternarré « peut [...] contribuer à définir un narrateur, son narrataire et leurs rapports. C'est ainsi que le narrateur peut souligner sa propre puissance en attirant notre attention sur les développements qu'il aurait pu adopter [...]»⁸⁰. L'utilisation de ce procédé met en scène un narrateur lucide et sensé : toute la force de cette figure repose sur les deux prémisses qui se contredisent. La Potherie se démontre comme étant « capable de donner des conseils raisonnables et pertinents⁸¹ ». « Les fonctions exercées, tout comme la personne de l'orateur, constituent un contexte dont l'influence est indéniable [...]. Si la personne de l'orateur fournit un contexte au discours, ce dernier, d'autre part, détermine l'opinion que l'on aura d'elle⁸². » Finalement, l'utilisation de l'alternarré contribue à l'énonciation de la scénographie de l'homme politique éclairé.

À travers les parcours qu'il y trace et ceux qu'il exclut, [le discours littéraire] indique quel est pour lui l'exercice légitime de la littérature. Il ne s'oppose pas à

⁷⁸ *Ibid.*, p. 228. *C'est l'auteur qui souligne.

⁷⁹ Josef Kwaterko, « Code », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 98.

⁸⁰ Gerald Prince, *loc. cit.*, p. 228-229.

⁸¹ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 59.

⁸² Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 429.

tous les autres, pris en bloc, mais essentiellement à certains : l'Autre n'est pas n'importe quel autre, mais ce qu'il ne faut surtout pas être⁸³.

En effet, cette citation de Maingueneau circonscrit clairement l'effet produit par l'alternarré. La Potherie nomme les présupposés pour mieux s'en dissocier. Cette notion se lie au conflit de codes par ce rapport qu'elle entretient avec le modèle canonique créé par les présupposés et les nouveaux éléments amenés par le narrateur.

Le plaidoyer de La Potherie

« L'efficacité de l'ethos tient [...] au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé⁸⁴. » Une chose est sûre, si les notions explicitées dans la Lettre XII développent l'ethos du narrateur, il y a nécessairement une volonté de la part de l'auteur de convaincre le destinataire de quelque chose. C'est ce qui est sous-entendu depuis le deuxième chapitre.

Alors que la rhétorique a étroitement lié l'ethos à l'oralité, au lieu de le réserver à l'éloquence judiciaire ou même à l'oralité, on peut poser que tout texte écrit, même s'il la dénie, possède une « *vocalité* » spécifique qui permet de le rapporter à une caractérisation du corps de l'énonciateur (et non, bien entendu, du corps du locuteur extradiscursif), à un *garant* qui à travers son *ton* atteste ce qui est dit [...]⁸⁵.

En fait, la rhétorique se retrouve, à l'écrit comme à l'oral, dans tous les discours. Chaque fois qu'un énonciateur s'adresse à un destinataire, ou un auditoire, il y a nécessairement des choix, volontaires ou involontaires, qui sont faits sur le fond et la forme de l'énonciation. Ces choix donnent conséquemment au propos une portée qui vise à amener le lecteur vers un lieu plutôt qu'un autre; ils orientent le destinataire.

Au-delà de la rhétorique, dès qu'il y a énonciation quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même, mettant ainsi en péril sa maîtrise sur sa propre parole; il lui faut donc essayer de contrôler, plus ou moins confusément le traitement interprétatif des signes qu'il envoie⁸⁶.

⁸³ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 126.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 204.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 207.

⁸⁶ *Idem.*

Dans le texte à l'étude, la portée rhétorique est d'autant plus flagrante, car le caractère historique de la narration ainsi que sa forme épistolaire présupposent l'existence d'un destinataire réel. Matériellement, les documents, voire les preuves extrinsèques (ou *atechnoi*⁸⁷), démontrent la réalité de ces données. De plus, la conjoncture de l'époque, voire les fonctions économique, politique ou religieuse attribuées aux écrits de la Nouvelle-France⁸⁸, pousse également les auteurs à construire leur ethos afin d'arriver à des fins personnelles. Selon cette logique, la fonction de la Lettre XII n'est pas de rendre compte de façon exhaustive d'un événement historique important. Sa fonction est plutôt d'ordre politique, soit de contribuer à bonifier la carrière du contrôleur de la Marine Bacqueville de La Potherie, comme nous le démontrerons plus loin.

Dans le discours juridique, le plaidoyer est un « exposé fait par un plaideur après clôture de l'enquête en vue de convaincre le juge du bien-fondé de ses prétentions⁸⁹ », soit un exposé oral visant à défendre une quelconque cause. Puisque la plaidoirie est, par définition, faite oralement, le dictionnaire des termes juridiques élaboré par le Ministère de la Justice du Québec suggère de parler plutôt d'argumentation écrite et non pas de plaidoirie écrite. Cependant, le dictionnaire Antidote définit le plaidoyer comme un « exposé oral ou écrit en faveur de quelqu'un, de quelque chose⁹⁰ ». Évidemment, nous ne sommes pas, avec la Lettre XII, dans une plaidoirie proprement dite, mais bien dans l'esprit d'un plaidoyer puisque l'élaboration de l'ethos de l'auteur vise à convaincre quelqu'un « du bien-fondé de ses prétentions ». Quelles sont donc les « prétentions » de La Potherie?

En définitive, par la construction de son ethos et la scénographie énoncée, l'auteur essaie de convaincre son destinataire de la valeur de son analyse quant à tous les enjeux de la Grande paix de Montréal de 1701. Ce faisant, il témoigne d'un ethos sensé, sincère et sympathique visant à le présenter comme un acteur fiable et éclairé. Il espère peut-être que son destinataire exercera, directement ou indirectement, une pression politique sur le

⁸⁷ Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *loc. cit.*, p. 199; voir chap. 2.

⁸⁸ Michel Biron *et al.*, *op. cit.*, p. 19; voir chap. 1.

⁸⁹ « plaidoirie », dans *Justice Québec : Termes juridiques*, en ligne, <justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/termes/plaidoirie.htm>, consulté le 13 juin 2012.

⁹⁰ « plaidoyer », *Antidote HD*, *op. cit.*

gouverneur de la Nouvelle-France Louis-Hector de Callières afin de se faire admettre au sein des pourparlers de paix.

La notion d'ethos permet d'articuler corps et discours : l'instance subjective qui se manifeste à travers le discours ne s'y laisse pas concevoir seulement comme un statut, mais comme une voix, associée à la représentation d'un « corps énonçant » historiquement spécifié⁹¹.

Dans la scène d'énonciation globale de la Lettre XII, le locuteur construit nécessairement une représentation de lui-même à son destinataire. Le narrateur se présente comme un orateur éclairé, un révélateur. Il démontre sa compréhension quant à la situation complexe et les aléas diplomatiques de la ratification d'une paix parmi tant de nations différentes ayant chacune des motivations personnelles. « La scénographie n'est donc pas un *procédé*, le cadre contingent d'un *message* que l'on pourrait *faire passer* de diverses manières, elle ne fait qu'un avec l'œuvre qu'elle soutient et qui la soutient⁹². » La construction de son *ethos* démontre qu'il connaît son lecteur et son idée préconçue des « Sauvages »; c'est le « message » que tente de faire passer La Potherie. Il connaît également les éléments qui sont tus.

[Les positionnements, soit les constructions d'une identité énonciative,] ne sont pas seulement des doctrines esthétiques plus ou moins élaborées, ils sont indissociables des modalités de leur existence sociale, du statut de leurs acteurs, des lieux et des pratiques qu'elles investissent et qui les investissent⁹³.

En effet, ces stratégies rhétoriques, voire l'élaboration « d'une identité énonciative », dévoilent toute une situation réelle sociale entourant l'auteur et le concernant directement. Lors des négociations pour la « paix générale des Iroquois de 1701 », La Potherie « aurait bien voulu jouer un rôle dans ce mémorable événement⁹⁴ ». Toutefois, nous le rappelons, il ne participe pas aux pourparlers de paix⁹⁵. « Il s'en plaint au ministre Jérôme Phélyppeaux de Pontchartrain, dans une lettre dont les passages trop confidentiels sont omis dans son

⁹¹ Dominique Maigne, *op. cit.*, p. 207.

⁹² *Ibid.*, p. 193.

⁹³ *Ibid.*, p. 118.

⁹⁴ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 14.

⁹⁵ Emmanuel Bouchard, *op. cit.*, p. 9.; voir chap. 2.

Histoire; Joseph-Edmond Roy les a cependant publiés⁹⁶. » Voici ce que La Potherie écrit au ministre de la Marine :

[ni] M. de l'Intendant, encore moins M. de Callières me prient [d'entrer dans les assemblées publiques]. Ce sont des déboires que j'ai [eus] l'année passée à Québec, [...] quand les députés iroquois sont venus parler de paix. [...] Mais comme je suis aussi politique qu'eux je développe tous leurs mystères et je sais au fond bien des choses dont ils croient que je n'ai aucune connaissance. Je ne veux pas parler ici en homme intéressé par rapport à moi-même, je ne regarde que le service et votre gloire que je voudrais qu'elle fut mieux établie qu'elle n'est⁹⁷.

Il plaide en faveur de sa lucidité puisqu'il sait « au fond bien des choses » que les autres ne pensent pas qu'il connaît. Il se défend même sur ce qu'on pourrait lui reprocher : il ne se défend pas en son nom propre, il n'a d'intérêt que pour « le service et la gloire » du ministre. Ce propos s'apparente à la prolepse, qui selon Reboul, « devance l'argument pour le retourner contre lui⁹⁸ ». L'orateur évoque ce que pourrait lui reprocher son « adversaire », ou son destinataire, afin de mieux battre cet argument.

[La prolepse] constitue donc la partie du discours qui donne l'opinion de [...] l'interlocuteur, [...] différente de celui qui parle : elle expose la thèse qui fait en réalité l'objet de réfutation. Elle commence parfois par des formules comme *vous me direz que, on soutiendra bien sûr que*; mais elle est aussi quelquefois introduite soit par aucune marque énonciative particulière, soit par des procédés plus enveloppés⁹⁹.

La Potherie défait d'emblée ce que son destinataire pourrait lui reprocher, soit de participer aux assemblées publiques pour son intérêt personnel. Comme il l'explique ci-dessous, il révèle cette volonté d'inclusion aux audiences dans le seul but de rendre service au ministre.

N'est-il pas naturel qu'un contrôleur de la marine par les mains duquel passent toutes les affaires du Canada ait du moins le droit d'entrer dans des conseils généraux où il s'agit du service du Prince. Car enfin, Monseigneur, voilà une audience publique. Que M. de Callières qui est déjà fort valétudinaire et M. de

⁹⁶ Léon Pouliot, *op. cit.*

⁹⁷ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 17. (Lettre inédite daté du 11 août 1700 écrite de Québec par Bacqueville de La Potherie et retranscrite par Joseph-Edmond Roy.)

⁹⁸ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, *op. cit.*, p. 141.

⁹⁹ Michèle Aquien et Georges Molinié, *op. cit.*, p. 321.

Champigny, aujourd'hui pour demain viennent à mourir, je le suppose, qui est-ce qui vous rendrait compte des délibérations? Serait-ce un moine flamand, un prêtre, un lieutenant ou un capitaine que l'on aura appelé dans cette audience¹⁰⁰.

Dans son propos, l'auteur pose le blâme sur les dirigeants qu'il pense responsables de son exclusion. L'extrait établit La Potherie comme un ambassadeur assez important pour prendre la place du gouverneur de la Nouvelle-France. Voilà l'argument de l'auteur : s'il arrivait quelque chose à l'intendant Jean Bochart de Champigny¹⁰¹ et au gouverneur, qui rapporterait les pourparlers des audiences? Évidemment, cette affirmation sous-entend que ça devrait être La Potherie, puisque d'après lui, il est le plus haut placé parmi les gens présents, soit « un moine flamand, un prêtre, un lieutenant ou un capitaine ». Ce rôle lui reviendrait donc de facto. D'après cette affirmation, il serait le seul à pouvoir établir un contact direct avec le ministre advenant la mort de ces dirigeants. C'est ce qui constitue le nœud de son argumentation, il ne plaide pas pour sa propre cause¹⁰², mais bien pour l'intérêt du ministre, voire l'intérêt du roi de France. Dans un mémoire adressé à Pontchartrain, il abonde dans le même sens.

Un contrôleur de la marine doit être entièrement attaché à son ministre. Il faut qu'il ait un esprit tout-à-fait désintéressé pour lui rendre compte de tout ce qui concerne le Service du Roy. Je croy qu'ayant été dans un pays aussi éloigné du commerce de la Cour qu'est le Canada, je dois être encore plus judicieux et plus circonspect pour lui développer avec équité et sans passion ce qui le regarde¹⁰³.

L'auteur se défend du reproche qu'on pourrait lui faire d'écrire uniquement pour son propre intérêt, et non pas pour « le Service du Roy ». Les délibérations seraient rapportées « avec équité et sans passion »; ces propos rappellent l'isotopie du vrai¹⁰⁴ énoncée dans le

¹⁰⁰ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 17.

¹⁰¹ William John Eccles, « Jean Bochart de Champigny », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, *op. cit.*

¹⁰² À ce sujet, voir « L'histoire de la Nouvelle-France » dans Michel Biron *et al.*, *op. cit.*, p. 44-49; voir chap. 1.

¹⁰³ La Potherie, Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de, « Un mémoire de Le Roy de La Potherie sur la Nouvelle-France adressé à M. de Pontchartrain », *Recherches historiques : bulletin d'archéologie, d'histoire, de biographie, de numismatique, etc.*, en ligne, Vol. 22, no 7, 1916, p. 214-226, <ia600204.us.archive.org/15/items/lebulletindesrec22archuoft/lebulletindesrec22archuoft.pdf>, consulté le 7 mars 2011.

¹⁰⁴ Voir chap. 1.

premier chapitre, soit les promesses faites par La Potherie de n'écrire que les faits. Paradoxalement, en développant son ethos, il vise quand même à valoriser sa propre personne, à se dépeindre comme un observateur juste et objectif. S'il rapportait uniquement le « vrai », il ne commenterait pas les propos des orateurs autochtones, sa narration serait absente de ses jugements, de ses propos personnels. Ses fonctions ne l'obligent pas à rendre compte des événements entourant la Grande Paix, pourtant il les rédige quand même. Cette représentation de l'auteur sert surtout à l'auteur qui veut prouver que son exclusion aux audiences est injuste.

Concrètement, pour participer aux pourparlers, il fait une requête explicite à son destinataire dans la lettre retranscrite dans l'ouvrage de Joseph-Edmond Roy : « Toutes ces conjonctures m'obligent de vous représenter très humblement de donner ordre que le Contrôleur et le Commissaire soient appelés dans les Conseils et audiences qui regardent les intérêts du Roi¹⁰⁵ ». Une réponse du ministre Phélyppeaux s'ensuivit : « Pontchartrain lui exprima le 5 mai 1700 une satisfaction limitée au compte rendu de ce qui regardait ses fonctions et lui annonça que le Roi n'avait pu lui accorder une concession qu'il avait demandée¹⁰⁶ ». Louis XIV refuse donc la requête de l'auteur. Ces extraits expriment cette volonté de participer aux audiences expliquant, par ailleurs, la construction graduelle de son ethos dans la Lettre XII.

Par ailleurs, Bacqueville de La Potherie est exclu du Conseil général par des « déboires [qu'il aurait eus] à Québec¹⁰⁷ » avec le gouverneur français Louis-Hector de Callières. Selon l'ouvrage sur *les sources narratives du début du XVIIIe siècle* [...] rédigée par Robert Le Blant :

[L'emploi de La Potherie] lui imposa l'obligation de lire l'ordonnance de la Marine à Callières lorsque celui-ci voulut se faire saluer de la pique sans descendre de son

¹⁰⁵ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 17-18.

¹⁰⁶ Robert Le Blant, *op. cit.*, p. 74.

¹⁰⁷ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 17.

carrosse en 1699 et cet incident lui fit écrire le 2 Juin de cette année-là une lettre très violente contre le despotisme¹⁰⁸ de ce gouverneur¹⁰⁹.

La mésentente entre l'auteur et le gouverneur résulte d'un refus de La Potherie et d'autres officiers de « saluer de la pique¹¹⁰ » de Callières. Cette action est habituellement réservée aux « Princes ou maréchaux de France¹¹¹ »; les officiers s'y sont résignés quand même et l'auteur s'en plaint. Sans cet incident, aurait-il lieu de dire que l'auteur de l'*HAS* aurait participé aux audiences avec les différentes nations? Personne ne peut le confirmer, ni l'infirmier. En fait, selon ces extraits, le poste qu'il occupe ne l'oblige pas nécessairement à participer aux échanges avec les différents partis, mais inversement, il ne devrait pas nécessairement en être exclu. L'auteur, par contre, affirme avec certitude qu'il a sa place dans le Conseil général, par son statut politique, mais aussi comme un témoin lucide qui sait « au fond bien des choses dont [les autres] croient [qu'il n'a] aucune connaissance¹¹² ».

L'élaboration de l'ethos du narrateur est conditionnée par ce conflit réel entre La Potherie et le gouverneur de la Nouvelle-France de l'époque. Il tente de convaincre le destinataire de la Lettre XII de la pertinence de sa présence lors des pourparlers. Il devrait y participer puisqu'il est un observateur perspicace qui connaît les enjeux qui ne sont pas explicités, du moins c'est ainsi qu'il se dépeint. Cette lettre constitue une sorte de plaidoyer visant à faire valoir un narrateur qui devrait, par sa fonction politique et par son analyse aiguisée des enjeux diplomatiques, participer aux audiences des pourparlers de la Grande Paix de 1701.

Une négociation entre les scènes d'énonciation

Dans l'*HAS*, la scénographie du diplomate français créée par l'auteur relève de la fiction, mais elle s'inscrit dans la narration d'un élément historique factuel, voire la signature d'un traité de paix. En fait, tous ces éléments divergents contribuent à construire l'ethos en

¹⁰⁸ « De caractère peu aimable, [Callières] avait, en bon soldat de carrière, le sens de la discipline et l'habitude du commandement, un sentiment fort exagéré de son importance [...] » (Yves F. Zoltvany, « Louis-Hector de Callière », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, *op. cit.*)

¹⁰⁹ Robert Le Blant, *op. cit.*, p. 74; Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 9.

¹¹⁰ « pique », dans Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, tome 2, *op. cit.*, p. 522.

¹¹¹ Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*, p. 9.

¹¹² *Ibid.*, p. 17.

organisant une « négociation » entre une scénographie de l'homme politique éclairé et la scène générique de l'historien traditionnel. Plusieurs indicateurs textuels et extratextuels annoncent cette scénographie. Elle « entretient [...] un débat intertextuel¹¹³ » avec la scène générique de l'histoire, car La Potherie ne disqualifie pas le genre historique, au contraire, il l'utilise, le renouvelle.

Pour caractériser une scénographie on dispose de divers ordres : -Le texte montre la scénographie qui le rend possible : les Fables ne « disent » pas explicitement qu'elles sont portées par une scénographie mondaine, mais elles le montrent par des indices textuels variés. – Il peut exister des indications paratextuelles : un titre, la mention d'un genre (« chronique », « souvenirs »...), une préface de l'auteur...; on retrouve là les étiquettes associées à la généricité de mode [...]. – On trouve enfin des indications explicites dans les textes mêmes, qui revendiquent souvent la caution de scènes de parole préexistantes¹¹⁴.

Tel que dépeint dans le deuxième chapitre, l'historien traditionnel du début du XVIII^e siècle « emprunte » des genres et discours qui n'appartiennent pas de facto au genre historique, mais qui, à l'époque, le constituent. En effet, le chevauchement des genres démontre des « scènes de parole préexistantes », soient les genres épideictique, épistolaire et historique. Toutes ces scènes immiscées dans le même texte démontrent cette volonté. L'auteur réutilise des types de discours pour composer un ouvrage intitulé *Histoire de l'Amérique septentrionale*. C'est la scène générique de l'historien de cette époque¹¹⁵, soit une des « indications paratextuelles [associée] à la généricité de mode ». Le troisième élément permettant de caractériser une scénographie fait référence aux discours empruntés, voire les « scènes de parole préexistantes¹¹⁶ ». Cet élément concerne tous les types de discours nommés précédemment constituant le deuxième chapitre, mais il concerne également les stéréotypes, les idées préconçues sur les Autochtones qui pouvaient être véhiculées en Europe à cette époque. Ainsi, les stratégies rhétoriques contribuent à l'énonciation de la scénographie : l'auteur apporte une nouvelle vision des Autochtones, et plus particulièrement, des Iroquois.

¹¹³ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 194.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 195.

¹¹⁵ Voir chap. 2.

¹¹⁶ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 195.

Quand on parle en France des Iroquois l'on s'imagine que ce sont des Barbares, toujours avides du sang humain : Erreur. Le caractère que je veux donner de cette Nation, si conforme à ce qu'elle est en effet, est bien différent des préjugés que l'on s'en forme : c'est la Nation la plus fière et la plus redoutable de l'Amérique Septentrionale; Nation en même temps la plus politique et la plus judicieuse que l'on puisse connaître¹¹⁷.

En effet, l'auteur est explicite sur cette volonté de démanteler un préjugé sur les Iroquois, offrant une perception nouvelle, moins « barbare » et plus élogieuse. Nous l'avons démontré, il présente également une image élogieuse du chef huron Kondiaronk, entre autres, en nommant l'archétype des longues harangues autochtones, pour le défaire immédiatement après avec la figure de l'alternarré.

Le discours historique sert de canal de transmission visant à dépeindre La Potherie comme un homme politique éclairé. La narration historique est porteuse d'un propos outrepassant son mandat. Dans la Lettre XII, la scénographie du diplomate français créée par l'auteur relève de la fiction, mais elle s'inscrit dans la narration d'un élément historique factuel, voire la signature d'un traité de paix. La scène générique de l'historien de l'époque, telle que définie dans le chapitre précédent, révèle deux niveaux narratifs : l'un qui narre l'histoire de la Grande Paix de 1701 et l'autre dévoilant la construction graduelle de l'*ethos* du narrateur. Cette scène d'énonciation sert de « cadre¹¹⁸ » à la Lettre XII, mais c'est à travers la scénographie globale que le destinataire reçoit l'œuvre.

C'est dans la scénographie, à la fois condition et produit de l'œuvre, à la fois « dans » l'œuvre et ce qui la porte, que se valident les statuts d'énonciateur et de co-énonciateur, mais aussi l'espace (*topographie*) et le temps (*chronographie*) à partir desquels se développe l'énonciation¹¹⁹.

En fait, la lettre met en scène une situation d'écriture conflictuelle : la narration évoque une constante négociation entre la scénographie de l'homme politique éclairé déployant son *ethos* et la scène générique de l'historien du XVIII^e siècle racontant les enjeux de la Grande Paix. Le conflit des codes représente une contradiction réelle entre ces deux scènes d'énonciation. Les stratégies rhétoriques utilisées dans la Lettre XII font ressortir la dualité

¹¹⁷ Bacqueville de La Potherie, tome 3, *op. cit.*, 1722, « Préface ».

¹¹⁸ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 192

¹¹⁹ *Idem.*

de l'auteur désirant à la fois écrire une histoire exhaustive de cette paix diplomatique et se représenter comme un ambassadeur éclairé vis-à-vis de son destinataire. Il est explicite dans la préface du troisième tome de l'*HAS* quant à cette volonté.

J'avouë que je suis un peu prolix dans cet Ouvrage, mais tous ces Pourparlers, ces Harangues, & ces Expressions métaphoriques, ont quelque chose de si singulier, qu'en matiere de Sauvages mon but est de faire voir, en les rapportant, que toutes ces nations ne sont point ce que l'on en juge en France¹²⁰.

Selon Gilles Havard, « [La Potherie] se plaignit de ne pas être consulté lors des pourparlers avec les Autochtones. Peut-être se consola-t-il dans l'écriture¹²¹. » L'écriture serait donc une façon pour l'auteur de compenser son exclusion aux audiences du Conseil général. « [On] a affaire à des éléments d'ordre très variés qui participent à la fois du monde représenté par l'œuvre et de la situation à travers laquelle s'institue l'auteur qui construit ce monde¹²². » D'après le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, le premier poste occupé par La Potherie était celui « d'écrivain principal de la Marine¹²³ » à Brest en 1691. Il a donc des antécédents d'écrivain, cet exercice lui est connu.

Chaque fois qu'il importe de réfuter l'accusation que ce sont nos désirs qui ont déterminé nos croyances, il est indispensable de fournir des preuves, non de notre objectivité, ce qui est irréalisable, mais de notre impartialité, en indiquant les circonstances où, dans une situation analogue, nous avons agi contrairement à ce qui pourrait paraître notre intérêt, et en précisant si possible la règle ou les critères que nous suivons, lesquels seraient valables pour un groupe plus large qui engloberait tous les interlocuteurs et, à la limite, s'identifierait avec l'auditoire universel¹²⁴.

À priori, les preuves de l'impartialité de La Potherie sont appuyées par le genre auquel il rattache son œuvre, voire le titre de celle-ci le ralliant au discours historique. Ce titre sous-tend la véridicité des propos avancés; c'est le propre du genre historique. « L'Avertissement » du premier tome de l'*HAS* appuie également cette idée d'impartialité

¹²⁰ Bacqueville de La Potherie, tome 3, *op. cit.*, 1722, « Préface ».

¹²¹ Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, *op. cit.*, p. 209.

¹²² Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 95-96.

¹²³ Léon Pouliot, *op. cit.*

¹²⁴ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 81.

évoquée dans le premier chapitre¹²⁵ : « Le Lecteur remarquera aisement que dans les Combats de Terre & de Mer, on n'a flâté n'y blâmé personne, on a rendu Justice à tout le monde indifferemment, sans aucune prédilection n'y haine¹²⁶ ». Nous l'avons démontré, il insiste à plusieurs reprises sur son objectivité et le contenu véridique de son ouvrage. De plus, il appuie également cette promesse par l'utilisation du discours ethnologique et des descriptions réalistes, tous les deux absents des commentaires personnels de l'auteur. Par ailleurs, lorsqu'il défait les présupposés que son lecteur français pourrait entretenir à l'égard des Autochtones en Nouvelle-France, La Potherie a effectivement « agi contrairement à ce qui pourrait paraître [son] intérêt¹²⁷ » puisqu'il va à l'encontre d'une idée qu'aurait pu avoir son destinataire. Conséquemment, il se démontre comme impartial, malgré la dissonance possible avec Pontchartrain. Toutefois, le développement continu de son ethos ponctuant abondamment la Lettre XII trahit le réel intérêt de La Potherie. Il contribue à l'énonciation de cette scénographie de l'ambassadeur lucide tentant de démontrer que son point de vue serait pertinent au Conseil général.

Selon le *Traité de l'argumentation*, « [l'argumentation] se propose de provoquer une action ou d'y préparer, en agissant par des moyens discursifs sur l'esprit des auditeurs¹²⁸ ». Le plaidoyer étayant la Lettre XII n'a provoqué aucune action de la part de son destinataire. Par contre, ce premier refus¹²⁹ ne semble pas avoir démotivé l'auteur de l'*HAS* à terminer son œuvre. Au projet d'écriture de La Potherie s'est peut-être rajoutée une volonté de s'inscrire dans le temps non pas comme un historien, mais comme un écrivain de son époque, du Siècle des Lumières.

¹²⁵ Voir chap. 1.

¹²⁶ Bacqueville de La Potherie, tome 1, *op. cit.*, 1722, « Avertissement ».

¹²⁷ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 81.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 62.

¹²⁹ Voir chap. 3.

CONCLUSION

Ainsi, le développement de son ethos par la scénographie de l'homme politique éclairé dévoile un narrateur qui s'immisce dans son propre récit. Dans la Lettre XII, la scénographie du diplomate français énoncée par l'auteur relève de la fiction, mais elle s'inscrit dans la narration d'un élément historique factuel, voire la signature d'un traité de paix. Cette scénographie « entretient un débat intertextuel avec la scène générique³⁸⁸ » de l'histoire, l'auteur utilisant le genre pour se faire valoir auprès de son destinataire. L'élaboration de son ethos servirait à convaincre son destinataire de la pertinence de sa présence lors des assemblées publiques pour la signature du traité de la Grande Paix de Montréal.

Par surcroît, une autre négociation est engagée à même son texte, celle faisant resurgir la notion de conflit de codes. Elle engage un débat entre la scénographie du politicien lucide qui veut se rallier au stéréotype de son destinataire, par les lieux communs énoncés par l'auteur, et la scène générique de l'historien traditionnel énoncée, notamment, par le discours ethnologique et la rhétorique du « détenteur de vérité » sur laquelle l'auteur insiste. Nous l'avons démontré, dans ce contexte narratif, les preuves d'authenticité reposent presque en totalité sur la capacité de l'auteur à faire valoir la véracité de son propos. L'orientation générale des écrits est majoritairement déterminée par le destinataire visé. « La relation de voyage étant compte rendu d'une entreprise de colonisation, le dédicataire sera choisi pour "sa puissance" et sa notoriété militaire, comme les rois de France et d'Angleterre déjà mentionnés³⁸⁹. » En effet, dans les écrits de la Nouvelle-France, la portée rhétorique des textes dépend du récepteur de ces derniers, soit ce que Réal Ouellet nomme le « dédicataire ». Ceci est d'autant plus vrai dans la narration épistolaire. Le texte est écrit, structuré et orienté pour son lecteur comme le serait le discours du rhéteur pour son auditoire. Évidemment, il nous est impossible de vérifier la véracité de cette hypothèse et nous ne prétendons pas prêter avec certitude ces intentions à l'auteur de l'*HAS*. « Il se trouve invariablement dans toute recherche une marge d'incertitude et de subjectivité qu'on tente de réduire par la présentation

³⁸⁸ Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 194.

³⁸⁹ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 11.

de faits bien documentés et vérifiables, en d'autres mots, de faits objectifs et démontrables³⁹⁰. »

Conséquemment, nous avons démontré que plusieurs études historiques, notamment celles de Gilles Havard, Joseph-Edmond Roy et Robert LeBlant, permettent de soulever cette hypothèse sur la motivation réelle de La Potherie derrière l'organisation des scènes d'énonciation de la Lettre XII. Elle servirait de preuve pour asseoir la crédibilité de son auteur afin que son destinataire exerce une pression et le fasse participer aux pourparlers de paix. « [Il] n'est pas nécessaire d'être orateur (ni avocat, ni politicien), ni de prendre la parole en public pour produire un discours argumenté et pour chercher à persuader avec des mots et des phrases³⁹¹. » Il suffit d'avoir une volonté, un facteur motivationnel visant à persuader quelqu'un de quelque chose. En ce sens, la rhétorique est omniprésente et peut se retrouver dans toutes les formes de textes.

En effet, Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie tenterait de garnir son *curriculum vitae* politique en insistant sur cette perspective nouvelle qu'il prétend amener au lecteur. Sa narration produit donc un effet double : l'écriture « nouvelle » d'une histoire de la Nouvelle-France et la mise en scène d'un ambassadeur français éclairé. À cette dualité, nous ajoutons un autre questionnement. La Lettre XII dévoile-t-elle un La Potherie historien, écrivain ou politicien?

L'œuvre de La Potherie nous permet de mieux saisir les grands enjeux de cette époque et contribue à une meilleure compréhension historique des interactions (politiques, économiques, militaires...) entre les nations amérindiennes et les puissances coloniales européennes, qui occupent une place de plus en plus importante sur la scène géopolitique nord-américaine³⁹².

D'emblée, Alain Beaulieu insiste sur la qualité historique de son propos. Pourtant, l'article « The "epistolary method" and the Rhetoric of Assimilation in Bacqueville de La

³⁹⁰ Jean Morisset, *Les chiens d'entre-dévorent*, Montréal, Nouvelle optique, 1977, p. 245.

³⁹¹ Marc Angenot, *Dialogues de sourds : Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008, p. 53.

³⁹² Alain Beaulieu, « Édition critique de l'Histoire de l'Amérique septentrionale, de Bacqueville de La Potherie (1722) », *Bulletin du département d'histoire*, en ligne, no 34, hiver 2001, p. 6-7, <www.histoire.uqam.ca/bulletin/bulletinPDF/bull34.pdf> Consulté le 2 août 2012.

Potherie's [HAS] » de Constance Cartmill avance que la popularité de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot en 1609 aurait possiblement motivé l'auteur à écrire sa propre histoire de l'Amérique du Nord³⁹³. Malgré son titre le situant d'emblée dans le genre historique, son œuvre est également une relation de voyage, un genre répandu établi au XVII^e siècle³⁹⁴. Elle le présente en quelque sorte comme un auteur populaire. Cependant, très peu de critiques avancent l'hypothèse d'un La Potherie littéraire. De plus, la confusion générique de l'*HAS*, voire le chevauchement des genres et l'usage de différentes stratégies rhétoriques, sont légitimés par le style de rédaction – sous forme de correspondances – de trois des quatre tomes. En effet, la méthode épistolaire permet à La Potherie de surmonter un défi auquel tous les écrivains du Nouveau Monde sont confrontés, soit celui de trouver le canal discursif approprié pour représenter l'inconnu³⁹⁵. Son œuvre est empreinte de cette dualité entre l'écriture de l'histoire et l'inscription de son auteur dans l'Histoire. Elle reflète les possibilités narratives d'un homme de son temps pouvant se qualifier à la fois d'historien, de politicien et d'écrivain. Malgré la prévalence de la narration historique, tous les canaux génériques sont acceptés et la portée rhétorique sous-tend chacun des choix élaborés.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'œuvre de La Potherie est méconnu du public, tout comme le sujet abordé dans la Lettre XII. Pourtant, la Grande Paix n'a pas été privée de conséquences sur la situation autochtone actuelle. Dans « La Grande Paix de Montréal : 300 ans plus tard³⁹⁶ », Denys Delâge et Roméo Saganash s'entretiennent sur l'aboutissement de la paix et la situation actuelle des Autochtones. En effet, malgré l'effort déployé par les Iroquois

³⁹³ Constance Cartmill, « The "epistolary method" and the rhetoric of assimilation in Bacqueville de La Potherie's *Histoire de l'Amérique septentrionale* », *Canadian Literature*, en ligne, no 178, 2003, p. 31-47, <search.proquest.com/docview/218776866?accountid=14719>, consulté le 2 août 2012. « Given that earlier texts from New France, such as Marc Lescarbot's *Histoire de la Nouvelle France* published in 1609, had a positive impact on France's commitment to its colonial presence in North America [...], it is quite reasonable to assume that La Potherie had similar designs in producing his own version of the "History of North America" [...] ».

³⁹⁴ *Idem*. « While presenting itself as history, La Potherie's book is also a travel narrative, already well established as a "popular" literary genre by the seventeenth century. »

³⁹⁵ *Id.*

³⁹⁶ Denys Delâge et Roméo Saganash, « La Grande Paix de Montréal : 300 ans plus tard », *Relations*, no 670, juillet-août 2001, p. 30-31.

et leurs stratégies diplomatiques³⁹⁷, la ratification de cette entente positionnerait les Français en situation privilégiée au détriment des Autochtones. Le « pouvoir colonial » « se pose comme pourvoyeur, défenseur, intermédiaire³⁹⁸ » entre les nations autochtones tout en s'adaptant à leur culture et « en s'imposant par-dessus³⁹⁹ ». Que fait-on des Autochtones? « Est-ce qu'on les garde à l'écart de la société ou est-ce qu'on essaie de les intégrer dans la société dominante⁴⁰⁰? » S'est ensuivie la politique d'assimilation, « d'émancipation », sous-jacente à la Loi sur les Indiens de 1876, soit « l'Acte des Sauvages », visant faire « disparaître » les Autochtones⁴⁰¹.

La politique qui a été choisie à l'époque reflète la tension qui existait entre ces deux options : on garde les Autochtones en marge de la société dans des réserves, mais on adopte des politiques pour les affranchir, pour les émanciper. Si tu deviens avocat ou médecin, si tu entres à l'université, si tu es une femme qui se marie avec un Blanc, tu perds ton statut⁴⁰².

Certes, cette loi a été modifiée à quelques reprises, notamment en 1951 et en 1985, mais il reste toujours des éléments datant de cette époque. C'est ce qui explique certains problèmes actuels vécus par les Autochtones. Leur évacuation de l'histoire générale n'est pas étrangère à cette situation. La méconnaissance publique de l'avènement de la Grande Paix de Montréal reflète la place qu'occupent les Autochtones dans l'histoire canadienne-française. Selon Roméo Saganash : « [si] on découvre la Grande Paix de Montréal aujourd'hui, c'est parce qu'on a occulté les Autochtones dans l'histoire⁴⁰³ ».

Bacqueville de La Potherie n'a probablement pas écrit son *HAS* dans le seul but de nous offrir une « meilleure compréhension⁴⁰⁴ » des Autochtones et de leur façon de faire; sa

³⁹⁷ Sur les stratégies diplomatiques des Iroquois, voir l'article de José A. Brandão et William A. Starna, « The Treaties of 1701: A Triumph of Iroquois Diplomacy » (voir bibliographie).

³⁹⁸ Denys Delâge, *op. cit.*, p. 30.

³⁹⁹ *Idem.*

⁴⁰⁰ *Ibid*, p. 31.

⁴⁰¹ Pierre Lepage, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2009, p. 22-23.

⁴⁰² Roméo Saganash, « La Grande Paix de Montréal : 300 ans plus tard », *loc. cit.*, p. 31.

⁴⁰³ *Idem.*

⁴⁰⁴ Alain Beaulieu, « Édition critique de l'[*HAS*] », *op. cit.*, p. 6.

rédaction sous-tendait certainement une motivation politique. Cependant, son style d'écriture rend tout de même justice aux « Sauvages d'Amérique »; les stéréotypes et les idées préconçues semblent n'être nommés que pour mieux être défaits. En ce sens, l'auteur s'inscrit dans la logique du XVIII^e siècle, à l'aube des Lumières :

Il s'en faut encore de beaucoup [que] les hommes [...] puissent être mis en mesure de se servir de leur propre entendement, de manière sûre et profitable [...]. Mais qu'ils aient désormais le champ libre pour s'y exercer librement et que les obstacles s'opposant au mouvement général des Lumières et à la sortie d'une minorité dont ils sont eux-mêmes responsables diminuent graduellement [...] ⁴⁰⁵.

Évidemment, nous n'associons pas de façon équivalente un La Potherie aux Voltaire et Lahontan de cette même ère; ces derniers se lient explicitement à la philosophie élaborée par Emmanuel Kant. Néanmoins, en désarticulant les lieux communs de ses prédécesseurs, La Potherie s'affilie à la définition kantienne de ce siècle, soit celle qui affirme que chacun a la capacité de « se servir de son entendement sans la direction d'autrui ⁴⁰⁶ ».

⁴⁰⁵ Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle : Qu'est-ce que les Lumières*, Paris, Nathan, 2000, p. 73.

⁴⁰⁶ *Ibid.* p. 67.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus étudié

La Potherie, Bacqueville de, « Lettre XII », *Histoire de l'Amérique septentrionale contenant l'Histoire des Abenaguis, la Paix generale dans toute l'Amérique Septentrionale, tous le gouvernement de Monsieur le Comte de Frontenac & Monsieur le Chevalier de Callieres, pendant laquelle des Nations éloignées de six cens lieuës de Quebec s'assemblerent à Monreal*, tome 4, Paris, Nion et Didot, 1722 [1716], p. 193-266.

Études autour de Bacqueville de la Potherie et son œuvre

Beaulieu, Alain. « Édition critique de l'Histoire de l'Amérique septentrionale, de Bacqueville de La Potherie (1722) », *Bulletin du département d'histoire*, en ligne, no 34, hiver 2001, p. 6-7, <www.histoire.uqam.ca/bulletin/bulletinPDF/bull34.pdf>, consulté le 2 août 2012.

Bouchard, Emmanuel, « Édition critique de Bacqueville de La Potherie : Histoire de l'Amérique septentrionale, Lettre XII, Tome IV », mémoire de maîtrise, Département des littératures, Université Laval, 1997, 289 f.

English, John, et Réal Bélanger (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, University of Toronto et Université Laval, 2000, s. p., <www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 18 mars 2013.

La Potherie, Le Roy Bacqueville de, *Histoire de l'Amérique septentrionale : Relation d'un séjour en Nouvelle-France*, 4 t., Monaco, Éditions du Rocher, coll. « Nuage rouge », 1997, 710 p.

Le Blant, Robert, *Histoire de la Nouvelle-France : les sources narratives du début du XVIII^e siècle et le recueil de Gédéon de Catalogne*, tome 1, Dax (Landes), P. Pradeu, 1936, 294 p.

Roy, Joseph-Edmond, « Claude-Charles Le Roy de La Potherie », dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, en ligne, Section 1, 1897, p. 3-44, <www.archive.org/details/cihm_12824>, consulté le 17 mars 2010.

Études sur la rhétorique et la littérature

« Bibliothèque numérique : Relations des Jésuites », s.d., dans *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, en ligne, <bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/195694-2-%28001-184%29.pdf>, consulté le 7 juillet 2011.

- « Collection numérique : Bibliothèque du Nouveau Monde », s.d., dans *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, en ligne, <services.banq.qc.ca/sdx/bnm/accueil.xsp?db=notice#>, consulté le 19 juillet 2011.
- Adam, Jean-Michel et Jürgen Siess, *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, coll. « Questions de littérature », 1998, 222 p.
- Angenot, Marc, *Dialogues de sourds : Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Éditions Mille et une nuits, 2008, 450 p.
- Antidote HD*, v. 6.1, cédérom, Montréal, Druide informatique, 2012.
- Aquien, Michèle et Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie générale française, Coll. « La Pochothèque. Encyclopédies d'aujourd'hui », 1999, 753 p.
- Bacry, Patrick, *Les figures de style : et autres procédés stylistiques*, Paris, Belin, coll. « Sujets », 1992, 335 p.
- Barthes, Roland, « L'ancienne rhétorique: aide-mémoire », *Communications : recherches rhétoriques*, en ligne, vol. 16, no 16, 1970, p. 172-223, <www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1236>, consulté le 25 juin 2010.
- Barthes, Roland, *Littérature et réalité*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. « Points », no 142, 1982, 181 p.
- Biron, Michel, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, 689 p.
- Declercq, Gilles, *L'art d'argumenter : structures rhétoriques et littéraires*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1993, 282 p.
- Duhamel, Serge, « Le célèbre manuscrit de Nicolas Perrot », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 39, automne 1994, p. 50.
- Franzon, Éliza, « La lettre entre réel et fiction, sous la direction de Jürgen Siess, Paris, SEDES, 1998 », résumé critique en ligne, In *Fabula : la recherche en littérature*, <www.fabula.org/revue/cr/53.php>, consulté le 7 mars 2012.
- Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczynski (dir.), *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, en ligne, Montréal, Fides, 1989, 1364 p., <services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/>, consulté le 15 juillet 2011.
- Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, 305 p.
- Justice Québec : Termes juridiques*, en ligne, <justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/termes/plaidoirie.htm>, consulté le 13 juin 2012.

- Lemire, Maurice (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec : Des origines à 1900*, tome 1, en ligne, Montréal, Fides, 1980, s.p., <services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/>, consulté le 6 juillet 2011.
- , *La vie littéraire au Québec : La voie française des nouveaux sujets britanniques*, tome 1, Sainte-Foy (Qué.), Presses de l'Université Laval, 1991, 498 p.
- Maingueneau, Dominique, *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, coll. « U. Lettres », 2004, 262 p.
- Michon, Jacques (dir. publ.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle : Le temps des éditeurs 1940-1959*, vol. 2, Montréal, Fides, 2004, 533 p.
- , *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle : La naissance de l'éditeur 1900-1939*, vol. 1, Montréal, Fides, 2004, 182 p.
- Ouellet, Réal, « Baron de Lahontan », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, en ligne, 15 décembre 2009, <ameriquefrancaise.org/fr/article-183/Baron%20de%20Lahontan#.UTouF1d3W24>, consulté le 8 mars 2013.
- , *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles) : Au carrefour des genres*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « La République des Lettres », 2010, 165 p.
- Perelman, Chaïm, et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Fondamentaux », 2008, 740 p.
- Reboul, Olivier, *Introduction à la rhétorique : Théorie et pratique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Premier Cycle », 1991, 238 p.
- Reboul, Olivier, *La rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1984, 125 p.

Études sur le conflit des codes

- Bakhtine, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « tel », 2003, p. 122-151.
- Belleau, André, « Le conflit des codes dans l'institution littéraire québécoise », *Liberté*, no 134, mars-avril 1981, p. 15-20.
- Kwaterko, Josef, « Code », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 98.
- Prince, Gerald, « L'alternarré », *Strumenti critici*, vol. 4, no 2, mai 1989, p. 223-231.

Études sur l'Histoire et les Autochtones

- Beaulieu, Alain, et Roland Viau, *La Grande Paix : chronique d'une saga diplomatique*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2001, 127 p.
- Brandão, José António et William A. Starna, « The Treaties of 1701: A Triumph of Iroquois Diplomacy », *Ethnohistory*, en ligne, Vol. 43, no 2, Printemps 1996, p. 209-244, <[jstor.org/stable/483396](http://www.jstor.org/stable/483396)>, Consulté le 17 mai 2009.
- Brandão, José António, *Your fyre shall burn no more: Iroquois policy towards New France and its native allies to 1701*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1997, 375 p.
- Campisi, Jack, Michael K. Foster et Marianne Mithun, *Extending the rafters: interdisciplinary approaches to Iroquoian studies*, Albany, State University of New York Press, 1984, 422 p.
- Cartmill, Constance, « The "epistolary method" and the rhetoric of assimilation in Bacqueville de La Potherie's Histoire de l'Amérique septentrionale », *Canadian Literature*, en ligne, no 178, 2003, p. 31-47, <search.proquest.com/docview/218776866?accountid=14719>, consulté le 2 août 2012.
- Certeau, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Histoire », 1975, 358 p.
- D'Avignon, Mathieu, Denys Delâge et Yann Guillaud, « Les signatures amérindiennes : Essai d'interprétation des traités de paix de Montréal de 1700 et de 1701 », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 31, no 2, 2001, p. 21-41.
- Delâge, Denys et Roméo Saganash, « La Grande Paix de Montréal : 300 ans plus tard », *Relations*, no 670, juillet-août 2001, p. 30-31.
- Desrosiers, Léo-Paul, *Iroquoisie: 1534-1652*, Sillery, Septentrion, 1998, 359 p.
- , *Iroquoisie : Tome 1 (1534-1646)*, Montréal, Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1947, 352 p.
- Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, 3 t., en ligne, La Haye, R. Leers, 1690, <gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56749155/f57.image.r=antoine+fureti%C3%A8re.langFR> consulté le 23 septembre 2012.
- Gohier, Maxime, *Onontio le médiateur : La gestion des conflits amérindiens en Nouvelle-France 1603-1717*, Sillery, Septentrion, 2008, 246 p.
- Haan, Richard, « The Problem of Iroquois Neutrality: Suggestions for Revision », *Ethnohistory*, en ligne, Vol. 27, no 4, « Special Iroquois Issue », Automne 1980, p. 317-330, <<http://www.jstor.org/stable/481729>>, consulté le 11 septembre 2009.

- Havard, Gilles, *La grande paix de Montréal de 1701 : Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, coll. « Signes des Amériques », 1992, 222 p.
- , *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery-Paris, Septentrion-Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003, 858 p.
- Kant, Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle : Qu'est-ce que les Lumières*, Paris, Nathan, 2000, 144 p.
- La Potherie, Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville de, « Un mémoire de Le Roy de La Potherie sur la Nouvelle-France adressé à M. de Pontchartrain », *Recherches historiques : bulletin d'archéologie, d'histoire, de biographie, de numismatique, etc.*, en ligne, Vol. 22, no 7, 1916, p. 214-226, <ia600204.us.archive.org/15/items/lebulletindesrec22archuoft/lebulletindesrec22archuoft.pdf>, consulté le 7 mars 2011.
- Lahontan, Louis Armand de Lom d'Arce Baron de, *Dialogues avec un Sauvage*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, 368 p.
- Lahontan, Louis-Armand de Lom d'Arce Baron de, *Nouveaux voyages de Mr. le Baron de Lahontan, dans l'Amérique septentrionale*, La Haye, Frères Honorés, 1703, 279 p.
- Lahontan, Louis-Armand de Lom d'Arce Baron de, *Œuvres complètes*, tome 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, p. 26.
- Lainey, Jonathan C., *La « MONNAIE des Sauvages » : Les colliers de wampum d'hier à aujourd'hui*, Sillery (Qué.), Septentrion, 2004, 283 p.
- Lepage, Pierre, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2009, 88 p.
- Meyndertsz Van den Bogaert, Harmen, *A journey into Mohawk and Oneida country 1634-1635: the journal of Harmen Meyndertsz Van den Bogaert*, Syracuse (New York), Syracuse University Press, 1991, 77 p.
- Morisset, Jean, *Les chiens d'entre-dévorent... indiens, blancs et métis dans le grand nord canadien*, Montréal, Nouvelle optique, 1977, 264 p.
- Perrot, Nicolas, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, New York, Johnson Reprint Corporation, 1968, 341 p.
- , *Mœurs, coutumes et religion des Sauvages dans l'Amérique septentrionale*, en ligne, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, 576 p., <site.ebrary.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/lib/uqam/docDetail.action?docID=10239243>, consulté le 14 septembre 2012.

Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, tome 1, Paris, Nyon fils, 1744, 454 p.

Pomian, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard coll. « Folio/histoire », 1999, 410 p.

Provencher, Jean, *Chronologie du Québec*, Montréal, Boréal, 1991, 210 p.

Richter, Daniel K., « Cultural Brokers and Intercultural Politics: New York-Iroquois Relations, 1664-1701 », *The Journal of American History*, en ligne, Vol. 75, no 1, juin 1988, p. 40-67, <<http://www.jstor.org/stable/1889654>>, consulté le 11 septembre 2009.

Études sur Iroquoisie de Léo-Paul Desrosiers

« Iroquoisie (1534-1646) », *la Presse*, 6 décembre 1947, p. 65.

Baillargeon, Pierre, « Léo-Paul Desrosiers de l'Académie canadienne-française. Iroquoisie », *la Patrie*, 2 novembre 1947, p. 82, 91.

Bentz, Ernest, « Iroquoisie de Léo-Paul Desrosiers » *Notre Temps*, 31 décembre 1948, p. 3.

Boulizon, Guy, « Études critiques, Iroquoisie », *Lectures*, mars 1948, p. 70-75.

Daveluy, Marie-Claire, « Une forte étude. Iroquoisie, *Notre Temps*, 20 décembre 1947, p. 4-6.

Girard, René. « Livres récents [...] Histoire canadienne. Léo-Paul Desrosiers : Iroquoisie », *Relations*, février 1948, p. 62.

Groulx, Lionel, « Vie de l'Institut », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, no 2, septembre 1948, p. 313-318.

Groulx, Lionel. « Desrosiers (Léo-Paul), de l'Académie canadienne-française, Iroquoisie, tome I, (1534-1646), in-12, 352 p. (Montréal 1947) », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, septembre 1947, p. 278-287.

Houle, Jean-Pierre. « l'Histoire. Iroquoise », *le Devoir*, 27 septembre 1947, p. 8.

Laurent, Édouard. « Iroquoisie », *l'Action catholique*, 11 août 1948, p. 12.